

La
Mise à jour
économique
et **financière**



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Pour obtenir des exemplaires
supplémentaires, s'adresser au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, Tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855
Télécopie : (613) 996-0518

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

Table des matières

Présentation

Introduction	7
Consulter les Canadiens	7
Saine gestion financière	8
Prudence dans un monde incertain	10
Gestion judicieuse de l'argent des contribuables	10
Saine performance économique	11
Perspectives économiques	12
Situation et perspectives financières	13
Relever les défis de l'avenir	14
Conclusion	16

Annexes

1 Évolution récente et perspectives de l'économie du Canada	21
2 Les progrès financiers du Canada	43
3 Prévisions économiques et financières quinquennales du secteur privé	65
4 Améliorer le niveau de vie des Canadiens	85
5 Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice intégrale dans les états financiers du gouvernement fédéral	99

Note préliminaire

Dans la présente publication, les symboles suivants sont utilisés pour représenter des sommes d'argent :
M\$ pour millions de dollars et **G\$** pour milliards de dollars.

En outre, les termes du genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Présentation

de

l'honorable John Manley, c.p., député

au

*Comité permanent des finances
de la Chambre des communes*

le 30 octobre 2002

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Introduction

Madame la Présidente, permettez-moi de vous remercier, ainsi que tous les membres du Comité, de m'avoir invité aujourd'hui.

Nous sommes réunis ici dans l'un des principaux sites historiques du Canada, l'édifice Pier 21. De 1928 à 1971, plus d'un million d'immigrants et de réfugiés venus de tous les coins du globe ont franchi les portes de ces immeubles pour prendre racine au Canada.

Chacun de ces immigrants avait ses raisons de choisir le Canada. Certains voulaient fuir la persécution politique et religieuse dont ils faisaient l'objet dans leur pays d'origine. D'autres voulaient échapper à la pauvreté ou aux ravages de la guerre et chercher de nouvelles possibilités dans un pays où l'on promettait des terres fertiles, un ciel sans nuage et l'affranchissement de la peur. Pour des centaines de milliers de nouveaux Canadiens et de nouvelles Canadiennes, l'édifice Pier 21 a représenté un symbole d'espoir et le point de départ de multiples possibilités.

Chacune de ces personnes poursuivait le même rêve, celui de bâtir une vie meilleure au Canada pour elle-même et pour sa famille. C'est ce rêve qui conduit des générations successives de nouveaux arrivants sur nos rives chaque année. Il nourrit et enrichit notre pays parce qu'il s'accompagne non seulement des traditions du passé, mais aussi de l'esprit, du talent et de la volonté de réussir, aujourd'hui et demain. C'est ce rêve qui a bâti le Canada que nous chérissons. Il contribuera à bâtir le Canada que nous voulons tous au vingt-et-unième siècle.

Consulter les Canadiens

Madame la Présidente, j'en suis à ma deuxième présentation devant ce Comité en qualité de ministre des Finances.

Au cours des quatre mois écoulés depuis mon intervention précédente, le Canada a continué d'afficher une solide croissance économique. Notre résistance a surpris de nombreux analystes et incité de grands cabinets de prévisionnistes économiques à prédire que le Canada continuerait de dominer les pays du Groupe des Sept (G-7) pour la croissance.

Mais nous sommes également très conscients des risques d'envergure mondiale auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle et de ceux que nous réserve l'avenir. La situation internationale est incertaine. La croissance économique se révèle plus faible que prévu dans bon nombre de pays industrialisés. Le repli des marchés boursiers, les retombées des scandales qui ont touché certaines sociétés américaines, la possibilité d'un conflit armé en Irak et l'anxiété suscitée par le terrorisme mondial, tout cela a contribué à exacerber l'incertitude de la communauté internationale.

C'est dans ce contexte que je suis ici aujourd'hui pour donner un aperçu des prévisions économiques et financières du Canada pour les cinq prochaines années, prévisions que le gouvernement utilisera à des fins de planification et qui aideront à encadrer les consultations prébudgétaires.

Madame la Présidente, les délibérations de votre comité ont joué un rôle clé dans l'élaboration du programme financier et économique du gouvernement. Votre rapport, qui découle de consultations tenues dans l'ensemble du pays, fournit au gouvernement, et à moi-même à titre de ministre des Finances, une idée claire des enjeux financiers et économiques que les Canadiens jugent importants et que nous devons aborder en qualité de parlementaires.

Au cours des prochaines semaines, vous et moi entendrons le point de vue d'une vaste gamme de particuliers et d'organismes qui, chacun, aura des idées précises sur ce que devrait contenir le prochain budget.

Nous savons que les Canadiens n'hésitent pas à faire connaître leurs points de vue à leurs élus, particulièrement lorsqu'il s'agit de leur bien-être économique.

Les Canadiens nous ont dit d'éliminer le déficit et d'assainir les finances publiques. Ce gouvernement les a écoutés. Nous avons équilibré le budget en 1997-1998, ce qui ne s'était pas vu en 28 ans, et nous avons maintenu cet équilibre.

Les Canadiens nous ont dit de rembourser la dette nationale. Au cours des cinq dernières années, nous avons réduit cette dette de 46,7 milliards de dollars.

Les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient que les gouvernements collaborent à l'amélioration des soins de santé. Dans l'accord sur la santé de septembre 2000, le gouvernement fédéral a fourni un montant supplémentaire de 23,4 milliards de dollars aux provinces pour les soins de santé et le développement de la petite enfance.

Les Canadiens nous ont dit d'alléger leur fardeau fiscal. En octobre 2000, nous avons mis en œuvre un plan quinquennal de réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt des sociétés, de 100 milliards de dollars.

Les Canadiens nous ont clairement dit de maintenir l'équilibre budgétaire et d'appliquer une approche équilibrée à la gestion des finances publiques. Nous sommes d'accord. Comme tous les Canadiens, nous savons qu'une saine gestion financière et une approche prudente en matière de dépenses constituent la meilleure façon d'améliorer le niveau de vie des citoyens et d'accroître la qualité de vie de toute la population. C'est ainsi que nous pouvons veiller à ce que le Canada soit pour tous une société de prospérité et de possibilités. C'est ainsi que nous réalisons notre potentiel de « tigre du Nord ».

Saine gestion financière

Madame la Présidente, lorsque j'ai rencontré les membres du Comité en juin, j'ai dit que le Canada continuerait d'appliquer les politiques financière et économique qui ont fait que notre économie a connu la croissance la plus rapide parmi les pays du G-7.

Nous maintiendrons le cap et nos objectifs. Nous gérerons avec soin et prudence l'argent des impôts que les Canadiens ont gagné par leur dur labeur. Notre approche doit être la même que celle des familles canadiennes lorsqu'elles cherchent à équilibrer leur budget. Nous devons dépenser de manière avisée et vivre selon nos moyens.

Il en est ainsi pour des raisons convaincantes et évidentes. L'exercice d'une saine gestion financière a permis au Canada d'enregistrer cinq excédents budgétaires de suite et de rembourser une tranche de 46,7 milliards de dollars de sa dette. Ramenés à leur plus simple expression, nos efforts de réduction de la dette signifient que nous versons annuellement près de 3 milliards de dollars de moins en intérêt. Cet argent sert maintenant à donner suite aux priorités des Canadiens. Notre ratio de la dette au PIB (produit intérieur brut), qui a atteint un sommet de 71 % en 1995-1996, s'établit maintenant à 49 %. Aucun autre pays du G-7 n'a réussi un pareil exploit au cours de cette même période.

Deux importantes agences internationales de cotation ont souligné ce remarquable progrès. Plus tôt cette année, Moody's Investors Service et Standard & Poor's ont reporté à AAA la cote de crédit du Canada. Il s'agit de la cote la plus élevée que ces agences accordent à un pays.

Notre ferme engagement à faire preuve de responsabilité budgétaire à travers les soubresauts de l'économie porte des fruits. Il a protégé les réductions sans précédent de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt des sociétés d'octobre 2000, de même que le nouveau financement accordé en vertu de l'accord sur la santé de septembre 2000. Doublée de l'excellente performance du Canada au chapitre de l'inflation, notre approche a permis à la Banque du Canada de réduire nettement les taux d'intérêt l'an dernier. En outre, notre approche prudente a fait en sorte que le gouvernement a continué de dégager des excédents pendant la récente période de ralentissement économique.

Les réalisations des Canadiens au chapitre de la responsabilité budgétaire sont encore plus remarquables lorsqu'on examine la situation des États-Unis. Il y a moins de deux ans, le gouvernement américain prévoyait un excédent budgétaire de 231 milliards de dollars pour l'exercice terminé en septembre 2002. Les chiffres publiés récemment montrent que le résultat final correspond à un déficit de 159 milliards et qu'aucune situation d'excédent n'est prévue à court terme.

Bien que nous ayons raison d'être satisfaits de la performance budgétaire du Canada, je crois que nous devons faire encore plus. Nous devons continuer de rembourser la dette. Malgré nos efforts en ce sens au cours des dernières années, notre dette nationale reste supérieure à 536 milliards de dollars. Au cours du dernier exercice, nous avons payé 37 milliards de dollars en frais d'intérêt sur la dette. Il s'agit encore du plus important poste de dépenses de notre budget, les frais d'intérêt comptant pour environ 22 cents sur chaque dollar de recettes. Il s'agit d'argent que je préfère voir dépensé pour combler les besoins des Canadiens.

De plus, cela signifie que le Canada est vulnérable aux chocs économiques extérieurs qui font grimper les taux d'intérêt.

Mais il nous faut aussi aller au-delà des arguments sur les conséquences immédiates de la dette et envisager l'avenir. Nous ne pouvons pas imposer le fardeau de la dette d'aujourd'hui à nos enfants et à nos petits-enfants.

Prudence dans un monde incertain

Une planification prudente, ainsi que des efforts soutenus et un engagement à l'égard d'une discipline financière de la part de Canadiens de toutes les couches de la société, ont été des éléments essentiels de notre succès.

Auparavant, l'approche du gouvernement en matière de planification budgétaire comprenait l'établissement d'une réserve pour éventualités et d'une mesure supplémentaire de prudence pour composer avec le risque d'imprévis.

Dans son budget de 2001, le gouvernement fédéral a utilisé les fonds affectés à la mesure de prudence économique et une partie de la réserve pour éventualités afin de répondre aux tensions budgétaires exceptionnelles attribuables aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 et au ralentissement de l'économie mondiale. Nous avons alors dit que nous allions rétablir intégralement dans les meilleurs délais la réserve pour éventualités.

Je suis donc heureux d'annoncer aujourd'hui que le gouvernement a rétabli la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars par année à compter du présent exercice. Cet argent fournira un coussin pour nous prémunir contre les imprévus. Comme d'habitude, tout excédent à la fin de l'exercice servira à rembourser la dette. De plus, nous assortirons notre planification budgétaire d'une mesure supplémentaire de prudence économique en vue d'éviter de nouveaux déficits.

Gestion judicieuse de l'argent des contribuables

Une saine gestion financière ne se limite cependant pas à éviter les déficits et à réduire la dette. Elle signifie également la gestion judicieuse et responsable des impôts et la prestation de services gouvernementaux efficaces. C'est pourquoi le gouvernement doit constamment réévaluer ses programmes.

Ce n'est pas seulement de la bonne gestion. C'est le gros bon sens. Tout comme les Canadiens modifient leur budget de façon à bien utiliser l'argent qu'ils gagnent durement, le gouvernement doit aussi revoir ses dépenses pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins de la population.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

Cela signifie que dans la préparation du prochain budget, nous trouverons des possibilités de réaffecter les fonds et d'améliorer l'efficacité.

Cela signifie que, le cas échéant, le gouvernement réaffectera aux programmes qui répondent aux besoins immédiats des Canadiens les sommes affectées aux programmes qui ont déjà rempli leur rôle. Une telle réaffectation ne servira pas à rembourser la dette. Les sommes libérées seront plutôt utilisées pour aider à répondre à de nouveaux besoins pressants.

Je crois que cette approche se fonde sur une prémisse simple et directe, à savoir que les gouvernements de tous les niveaux doivent constamment se réinventer. Cela signifie que nous devons toujours tenter de trouver de nouveaux moyens de répondre aux besoins des Canadiens d'une manière efficace, tout en appuyant les programmes et les services qui font de nous une société de bienveillance et de compassion.

Saine performance économique

Madame la Présidente, lorsque je me suis adressé aux membres du Comité en juin, j'ai dit que les Canadiens avaient de bonnes raisons d'être optimistes à propos de leur avenir économique et de celui de l'ensemble du pays.

Malgré la fragilité et l'incertitude du contexte international, non seulement le Canada est-il sorti du ralentissement de 2001, mais il profite aussi maintenant d'une reprise nettement plus forte que prévu. Examinons les faits :

- Au cours de la première moitié de l'année, l'économie canadienne a progressé à un taux annuel de plus de 5 %; il s'agit du meilleur résultat parmi les pays du G-7.
- Au cours des neuf mois compris entre janvier et septembre, 427 000 emplois ont été créés au Canada. La plupart de ceux-ci étaient à temps plein, et toutes les régions du pays et tous les groupes d'âge en ont bénéficié. De fait, 77 000 jeunes Canadiens ont trouvé de nouveaux emplois durant cette période.
- Non seulement les Canadiens sont-ils plus nombreux à travailler, mais leur situation financière personnelle s'est également améliorée. Le revenu disponible réel par habitant a augmenté de 2,9 % au cours des 12 derniers mois, ce qui équivaut à une moyenne de 600 \$ par habitant.
- La dette extérieure nette du Canada en proportion du PIB est maintenant à son plus bas niveau en 50 ans et, pour la première fois de notre histoire, elle est inférieure à celle des États-Unis.
- Au Canada, la croissance des investissements des entreprises dans les machines et le matériel, un élément clé d'une croissance économique durable, a rebondi en 2002 et dépasse celle des États-Unis.

Pour illustrer davantage notre forte performance économique cette année, comparons la façon dont les économies canadienne et américaine ont réagi durant les ralentissements économiques précédents.

Dans le passé, les ralentissements avaient tendance à être plus marqués au Canada qu'aux États-Unis, et nos reprises plus faibles. En effet, les récessions des années 1980 et des années 1990 ont été plus longues et plus graves au Canada qu'aux États-Unis.

Mais les temps ont changé. Pour la première fois en plus de 20 ans, l'économie canadienne s'est mieux comportée que celle des États-Unis en période de ralentissement. L'économie américaine a connu trois trimestres de croissance négative consécutifs l'an dernier, tandis que le Canada a évité la récession.

Fait tout aussi important, la reprise en cours est plus vigoureuse ici qu'aux États-Unis. La croissance de notre économie a été presque deux fois plus forte que celle des États-Unis au cours du premier semestre de cette année. En outre, nous avons créé plus de 400 000 emplois jusqu'à maintenant cette année, alors que les États-Unis en ont perdu près de 40 000.

Ainsi, même si notre performance économique demeure nettement tributaire de la santé de l'économie mondiale, et plus particulièrement de celle des États-Unis, nos progrès ont accru la résistance et la souplesse de notre économie et nous ont imprimé un élan économique considérable.

Les Canadiens devraient être fiers de ce succès, notamment parce que c'est le leur. Il y a neuf ans, les Canadiennes et les Canadiens ont clairement dit qu'ils voulaient un changement dans la gestion des finances du pays. Ils ont travaillé fort, ils ont fait des sacrifices, et ils ont accepté des choix difficiles, ce qui nous a permis de nous retrouver dans la position que nous occupons aujourd'hui. C'est tout à leur honneur.

Perspectives économiques

Madame la Présidente, passons maintenant aux perspectives économiques et financières.

J'aimerais d'abord expliquer comment nous avons établi ces chiffres.

Pour mesurer les perspectives de croissance du Canada, le ministère des Finances suit une approche rigoureuse et transparente. Il a consulté un groupe de 20 économistes du secteur privé et utilisé la moyenne de leurs prévisions de croissance économique comme point de départ de sa planification financière. Trois entreprises de modélisation macroéconomique ont ensuite utilisé ces prévisions économiques pour générer des projections financières sur cinq ans.

J'ai également rencontré d'éminents prévisionnistes du secteur privé pour connaître leur avis sur les projections, ainsi que les risques et l'élément d'incertitude qui caractérisent les perspectives. Ces prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le Canada profite d'une croissance moyenne de 3,4 % en 2002. C'est plus du double de la progression de 1,5 % enregistrée en 2001. Pour 2003, les prévisionnistes du secteur privé entrevoient maintenant une croissance économique de 3,5 %.

De façon générale, le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développements économiques donnent raison aux prévisions. Ces deux organismes prévoient que le Canada devancera tous les autres pays du G-7 pour la croissance économique, tant cette année que l'an prochain.

Les prévisionnistes du secteur privé entrevoient une solide croissance de l'emploi grâce à la vigueur soutenue des investissements des entreprises et des dépenses de consommation. À moyen terme, ils prévoient une croissance économique moyenne de quelque 3 %.

Mais Madame la Présidente, ils ont également souligné que, malgré ces perspectives encourageantes pour le Canada, l'horizon n'était pas sans nuages. Nous devons composer avec une situation internationale incertaine au cours des prochains mois.

En Europe, on prévoit que la croissance sera plus faible cette année que l'an dernier. De son côté, le Japon est toujours aux prises avec un ralentissement économique persistant. Il y a lieu de surveiller étroitement la situation fragile des économies émergentes, surtout dans certaines régions d'Amérique latine. Et, ce qui importe avant tout pour le Canada, la reprise aux États-Unis a été très inégale. Les scandales qui ont ébranlé certaines sociétés, notamment Enron et WorldCom, ont miné la confiance des investisseurs, non seulement aux États-Unis mais également à travers le monde, et contribué à l'important repli des marchés boursiers. Enfin, la menace du terrorisme et le risque croissant d'un conflit en Irak ajoutent à cette incertitude mondiale. Ensemble, ces facteurs soulignent l'importance pour nous de maintenir une planification budgétaire prudente.

Situation et perspectives financières

Madame la Présidente, j'aimerais maintenant aborder notre situation et nos perspectives financières.

Comme nous l'avons annoncé plus tôt ce mois-ci dans notre Rapport financier annuel, les résultats définitifs pour l'exercice 2001-2002 sont prêts. Nous avons dégagé un excédent de 8,9 milliards de dollars, somme qui a été entièrement affectée au remboursement de la dette du Canada. Il s'agit de notre cinquième excédent budgétaire de suite. C'est la première fois de ma vie qu'une telle chose se produit. En outre, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir dégagé un excédent cette année.

La moyenne des projections du secteur privé au sujet de l'excédent budgétaire à des fins de planification s'établit comme suit :

- 2002-2003 : 1,0 milliard de dollars;
- 2003-2004 : 3,1 milliards de dollars;
- 2004-2005 : 3,5 milliards de dollars;
- 2005-2006 : 6,8 milliards de dollars;
- 2006-2007 : 10,5 milliards de dollars;
- 2007-2008 : 14,6 milliards de dollars;

Ces excédents de planification tiennent compte de la réserve pour éventualités annuelle de 3 milliards de dollars et d'une mesure de prudence économique supplémentaire.

Ces projections de planification budgétaire du secteur privé font état d'excédents relativement modestes à court terme pour deux raisons clés : mentionnons d'abord l'effet soutenu du ralentissement économique de l'an dernier sur les recettes fiscales; à cela s'ajoute l'incidence des initiatives déjà annoncées, plus particulièrement le Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et l'accord sur les soins de santé de 23,4 milliards, deux initiatives dont la mise en œuvre se poursuit.

Madame la Présidente, j'aimerais souligner que ces chiffres ont été calculés suivant la version modifiée de la comptabilité d'exercice en vigueur au gouvernement. Comme il l'a indiqué dans le budget de 2001, et fort de l'appui de la vérificatrice générale du Canada, le gouvernement passera à la comptabilité d'exercice intégrale. Nous prévoyons effectuer ce changement lors du prochain budget dans la mesure où nous pourrions vérifier les montants de la comptabilité d'exercice avec suffisamment d'assurance.

Relever les défis de l'avenir

Les Canadiens savent que le maintien de l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette sont déterminants pour notre santé économique à long terme et, par le fait même, pour la réalisation de nos aspirations nationales. Mais ce ne sont pas des fins en soi. Ils représentent des moyens nécessaires à la réalisation de notre objectif fondamental, celui d'améliorer le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens. Ces efforts importent à tous les Canadiens non seulement parce que l'amélioration du niveau de vie met plus d'argent dans les poches des contribuables, mais aussi parce qu'elle fournit à plus de gens un éventail plus large de choix et de possibilités.

Les efforts que nous avons déployés en ce sens donnent de bons résultats. Depuis l'élimination du déficit, nous avons fait d'importants progrès pour accélérer la croissance de notre niveau de vie. Au cours des cinq dernières années, la croissance de l'emploi et de la productivité a contribué de façon marquée à l'amélioration du niveau de vie. De 1997 à 2001, le Canada a profité du plus fort taux de croissance du PIB par habitant, qui est le meilleur indice du niveau de vie, de tous les principaux pays industrialisés, y compris les États-Unis.

Malgré les progrès réalisés, le message est clair : si nous voulons profiter d'une croissance économique durable et à long terme qui continuera de stimuler notre niveau de vie et notre qualité de vie, le Canada doit améliorer la croissance de sa productivité.

Nous parlons de productivité depuis un certain temps déjà. Certains trouvent qu'il s'agit d'un terme abstrait d'économie qui n'a rien à voir avec les gens et leur quotidien.

Je ne suis pas d'accord. L'amélioration de la productivité est un tremplin vers un niveau de vie plus élevé que nous voulons tous et que notre pays mérite. Améliorer la productivité ne veut pas dire que les gens devront travailler davantage et pour moins d'argent. Cela irait à l'encontre du but recherché. Il s'agit plutôt de travailler de façon plus efficace grâce à des compétences, à du matériel et à une scolarisation supérieures.

Une productivité accrue ne fait pas qu'améliorer les résultats nets d'une entreprise. Elle se traduit par des revenus plus élevés et par de meilleurs emplois pour les travailleurs. Elle permet de faire en sorte que de plus en plus de Canadiens, où qu'ils habitent, aient l'occasion d'apprendre et de profiter de meilleures possibilités de croissance personnelle et de perfectionnement.

C'est pourquoi le discours du Trône faisait état d'initiatives que le gouvernement lancera pour veiller à ce que la productivité du Canada continue d'augmenter, améliorant du même coup le niveau de vie des Canadiens.

Pour accélérer les gains de productivité, le Canada devra attirer les gens de talent et l'investissement, un facteur déterminant de nos efforts visant à devenir un tigre du Nord.

Pour encourager l'investissement et l'esprit d'entreprise, nous passerons en revue les politiques existantes pour rendre notre cadre réglementaire aussi efficace et transparent que possible.

Pour protéger l'intégrité et l'efficacité de nos marchés de capitaux, nous travaillerons avec tous les intervenants et les provinces afin de mettre en place de nouvelles normes de régie des entreprises et de rationaliser notre système actuel de réglementation des valeurs mobilières.

Mais les Canadiens comprennent que l'investissement dans les gens est au carrefour de nos politiques économique et sociale. Nulle part ailleurs cette intégration de la politique économique et sociale est-elle plus importante que dans les soins de santé. C'est pourquoi nous collaborerons avec tous les intervenants pour veiller à ce que le système canadien de soins de santé continue de répondre aux besoins des Canadiens dans le vingt-et-unième siècle et qu'il offre à ceux-ci un avantage distinct par rapport au reste du monde.

La semaine dernière, le sénateur Michael Kirby et ses collègues ont publié un vaste rapport sur les options ayant trait aux soins de santé au Canada. Dans les prochaines semaines, la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, dirigée par l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, déposera son rapport. Ces deux rapports aideront les gouvernements dans leurs futures délibérations en vue d'élaborer une approche nationale touchant les besoins en termes de soins de santé au Canada.

Notre gouvernement fera sa part. Le premier ministre a indiqué que nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour convenir d'un plan à long terme en vue de moderniser le régime d'assurance-maladie, et qu'il tiendra une rencontre des premiers ministres au début de la nouvelle année. Nous fournirons des ressources pour soutenir la mise en œuvre de ce plan dans le prochain budget.

Madame la Présidente, notre avenir est tributaire des possibilités que nous offrons à nos enfants. Comme société, nous devons veiller à ce que tous les enfants canadiens, peu importe où ils vivent, aient le meilleur départ possible dans la vie et la possibilité de réaliser leur plein potentiel.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés à hausser davantage la Prestation nationale pour enfants pour les familles à faible revenu, ajoutant ainsi aux investissements que nous avons effectués au cours des dernières années. Le défi que nous devons relever n'est rien de moins que d'équiper nos enfants avec ce dont ils ont besoin pour réussir dans un monde en rapide évolution. Nulle part ce besoin n'est-il plus urgent qu'avec les enfants autochtones du Canada.

Nous devons également investir dans l'infrastructure du pays pour bâtir, pour nous-mêmes et pour nos enfants, des villes concurrentielles et des communautés saines et sécuritaires.

Mais ce n'est pas tout.

Madame la Présidente, dans l'intérêt des générations futures, il revient à la présente génération de Canadiens d'améliorer notre environnement. Les Canadiens veulent de l'air et de l'eau purs, et ils sont préoccupés par les incidences du changement climatique. À cet effet, notre gouvernement travaille avec les provinces et l'industrie pour veiller à ce que le Canada remplisse ses responsabilités internationales à l'égard du changement climatique, telles qu'inscrites dans l'accord de Kyoto.

Ce sont là des étapes importantes d'un effort soutenu visant à modeler notre économie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et des générations futures.

Conclusion

Les statistiques et les pourcentages peuvent en dire long sur la situation de notre économie, mais ils ne devraient jamais nous empêcher de voir clairement la mission que nous avons en tant que gouvernement et parlementaires. Cette mission consiste à permettre aux Canadiens et à leurs familles de profiter d'une vie meilleure et plus sécuritaire que jamais.

Madame la Présidente, il y a toute une nouvelle génération de Canadiens et de Canadiennes qui sont prêts à relever le défi de bâtir un Canada encore plus solide, plus prospère et plus généreux. Leur point de vue dépasse les frontières, et leur dévouement envers ce pays et les valeurs qu'il représente a de quoi inspirer.

Des gens comme Carla MacQuarrie, de West Chezzetcook, en Nouvelle-Écosse, qui a combiné les sciences de l'aquaculture et de l'agriculture, pour créer une exploitation agricole qui produit avec succès des légumes et des herbes hydroponiques de haute qualité.

Carla et son mari Peter Lenihan ainsi que leurs autres partenaires, Dave et Joanne Roberts, possèdent et exploitent l'entreprise Future Aqua Farms Limited, qui a attiré l'attention du monde entier pour son utilisation particulière des techniques d'aquaculture. Carla est l'un des 18 chefs d'entreprise, âgés de 19 à 30 ans, qui se sont récemment vu décerner le Prix aux jeunes entrepreneurs de la Banque de développement du Canada (BDC).

Ce prix rend hommage à de jeunes entrepreneurs canadiens exceptionnels dans chaque province et territoire qui, grâce à leur excellent travail et à leur détermination, ont réussi à développer de nouvelles entreprises innovatrices.

Carla et les autres récipiendaires du prix de la BDC ne sont que quelques-uns des jeunes leaders qui contribuent à façonner l'avenir du Canada. Ces jeunes Canadiens confiants, scolarisés, sensibles à la communauté internationale et à la fine pointe de la technologie, sont notre meilleure chance de faire en sorte que le Canada représente non seulement ce qu'il y a de bon, mais également ce qu'il y a de meilleur dans le monde.

Madame la Présidente, votre comité demandera aux Canadiens de donner leur avis sur les priorités que le gouvernement devrait cibler dans son prochain budget. Au cours des prochaines semaines, les groupes et les particuliers de l'ensemble du Canada qui se présenteront devant vous exprimeront un vaste éventail d'idées. Tout comme vous, je me déplacerai dans divers coins du pays dans les jours à venir pour entendre les points de vue des Canadiens. Vous et moi entendrons sans doute de nombreuses bonnes idées.

Mais nous savons, vous et moi, que gouverner, c'est faire des choix. Si nous devons mettre en œuvre toutes les idées que votre comité entendra au cours des prochaines semaines, nos modestes excédents ne tarderaient pas à céder à nouveau la place à d'importants déficits. Nous ne pouvons pas permettre que cela arrive. Il faudra donc faire des choix.

Cela dit, j'invite votre comité à donner au gouvernement son avis sur les questions suivantes :

- En juin, j'ai demandé au Comité son point de vue quant à la meilleure façon pour le gouvernement de contrôler les dépenses et de cibler les priorités. Sur cette même lancée, j'invite le Comité à indiquer quelle serait la meilleure façon pour le gouvernement de rajuster ses dépenses pour combler les priorités les plus urgentes des Canadiens.
- Comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement a reconstitué la réserve annuelle pour éventualités de 3 milliards de dollars. Pour nous protéger encore mieux contre la résurgence des déficits, quelle devrait être l'ampleur de la mesure de prudence économique supplémentaire que comprendra le prochain budget?
- L'idée de faire du Canada un « tigre du Nord » a stimulé l'imagination des citoyens d'un bout à l'autre du pays. De quelles politiques les Canadiens croient-ils que nous avons besoin pour que notre pays attire l'investissement, les travailleurs spécialisés du savoir, sans oublier la recherche de pointe et l'innovation?

Madame la Présidente, les consultations que le Comité mène auprès des Canadiens ne portent pas uniquement sur le contenu du prochain budget. Elles portent aussi sur le Canada que nous voulons.

À mon avis, nous voulons un Canada en bonne santé financière, ce qui nous permettra de choisir notre propre voie et de façonner notre propre destin.

Nous voulons un Canada où les politiques économique et sociale vont de pair.

Nous voulons un Canada plus productif, plus innovateur et plus concurrentiel que jamais, ce qui nous permettra de mobiliser les ressources nécessaires pour investir dans nos priorités de demain, soit les soins de santé, l'environnement et nos enfants.

Nous voulons un Canada qui applique un régime fiscal équitable et concurrentiel.

Nous voulons un Canada qui joue un rôle important sur la scène internationale, qui contribue à bâtir une communauté mondiale plus stable et plus juste.

Nous voulons un Canada qui attire le talent et l'investissement, un tigre du Nord, un pays confiant dans sa capacité d'affronter le monde et de sortir gagnant.

Bref, nous voulons un Canada qui s'efforce de donner à ses citoyens non seulement un meilleur niveau de vie, mais le meilleur niveau de vie qui soit au monde.

Nous voulons que les Canadiens profitent non seulement d'une meilleure qualité de vie, mais aussi de la meilleure qualité de vie qui soit au monde.

Un Canada qui continue de s'attirer la réputation d'une des nations faisant preuve de plus de compassion, de tolérance et de progrès qu'aucune autre sur terre.

Madame la Présidente, j'ai commencé mon allocution aujourd'hui en me référant à la dette que la présente génération de Canadiens détenait à l'égard de ceux qui sont passés par cet édifice sur le chemin d'une nouvelle vie dans un nouveau pays.

Tout comme les centaines de milliers de Canadiens qui sont passés par l'édifice Pier 21 avec l'espoir que demain serait meilleur qu'aujourd'hui, je crois moi aussi dans l'extraordinaire potentiel de ce merveilleux pays qu'est le Canada.

Annexes

Annexe 1

Évolution récente et perspectives de l'économie du Canada¹

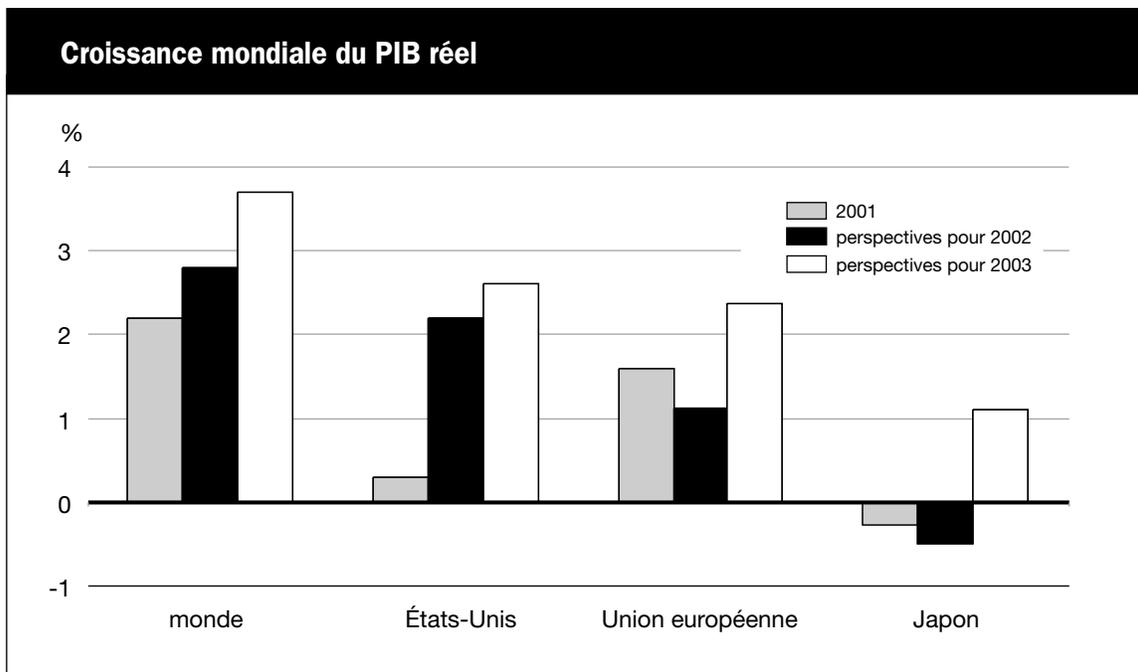
¹ Comprend les données disponibles au 21 octobre 2002

Faits saillants

- *L'économie canadienne a émergé du ralentissement de 2001 et a amorcé une ferme remontée, surpassant les États-Unis et les autres pays membres du Groupe des Sept (G-7) pour la croissance du produit intérieur brut (PIB) et la croissance de l'emploi.*
- *La performance économique robuste du Canada pendant le ralentissement mondial est attribuable au revirement de la situation budgétaire et au maintien d'un faible taux d'inflation qui ont permis au gouvernement et à la Banque du Canada de soutenir l'économie en temps opportun en abaissant les taux d'imposition et les taux d'intérêt.*
- *Pendant les neuf premiers mois de l'année, la solidité des facteurs économiques fondamentaux a favorisé la création de 427 000 emplois qui ont été répartis dans toutes les régions et qui se sont traduits par une croissance soutenue du revenu réel disponible des Canadiens.*
- *Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que la croissance robuste de l'économie canadienne se poursuive. D'après les résultats du sondage mené par le ministère des Finances auprès des économistes du secteur privé en septembre dernier, la croissance sera modérée pendant le deuxième semestre de cette année par rapport à la vigueur enregistrée pendant le premier semestre, d'où une croissance globale prévue de 3,4 % en 2002. Pour 2003, les économistes prévoient que la croissance se situera en moyenne à 3,5 %.*

- *Bien que les perspectives économiques se soient grandement améliorées depuis le budget de décembre 2001, il subsiste des risques considérables en raison surtout de l'incertitude entourant le rythme à court terme de la reprise aux États-Unis. La croissance de l'économie américaine a été irrégulière jusqu'à maintenant cette année, et les prévisionnistes ne prédisent qu'une reprise modeste au deuxième semestre.*
- *La vague des scandales financiers et la chute des marchés boursiers, jumelées à la menace d'une guerre en Irak, risquent de nuire sérieusement aux perspectives économiques des États-Unis.*

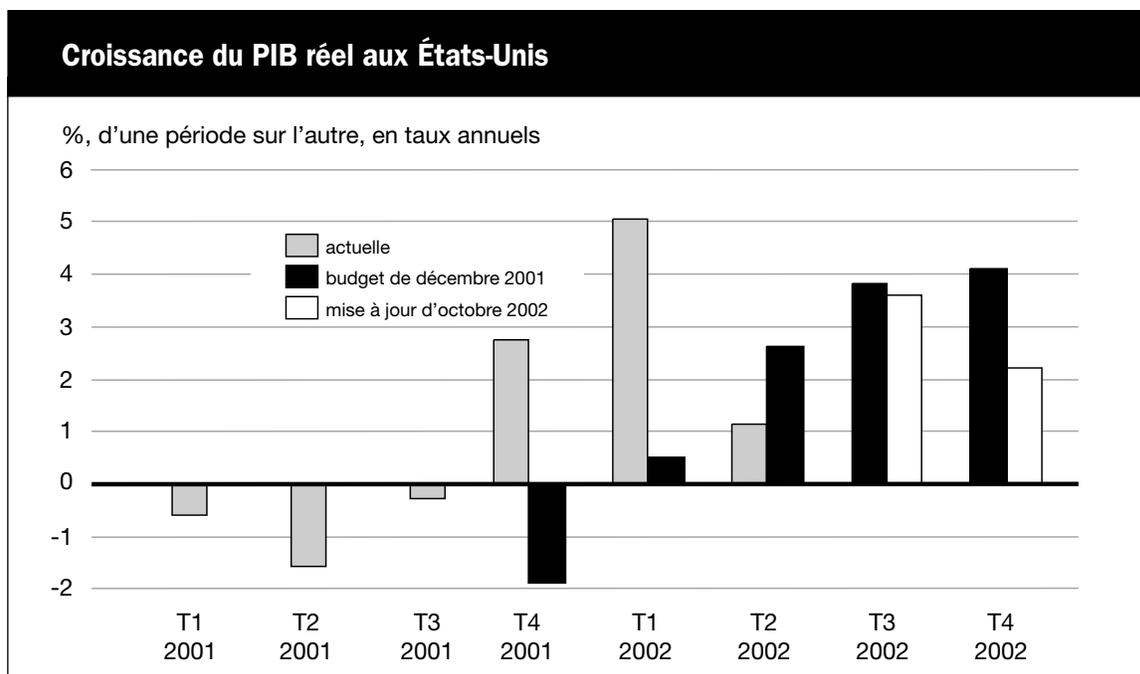
Une reprise économique mondiale s'est amorcée à la fin de 2001



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2002

- Au moment du dépôt du budget de décembre 2001, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une croissance mondiale de 2,4 % en 2002. En septembre, cette prévision a été révisée à la hausse, s'établissant à 2,8 %, en raison de la croissance plus forte que prévu à la fin de 2001 et au début de 2002.
- D'après le FMI, la croissance mondiale devrait s'améliorer en 2003, bien que les événements des derniers mois aient entraîné des révisions à la baisse des perspectives de croissance pour l'an prochain, surtout aux États-Unis.
- Les facteurs qui risquent de nuire aux perspectives mondiales se sont multipliés, en raison surtout de l'incertitude entourant le rythme de la reprise aux États-Unis.
- Bien que la croissance aux États-Unis au début de cette année a été plus vigoureuse que prévu, le rythme et la durabilité de cette reprise soulèvent des préoccupations. De fait, de récents indicateurs laissent entendre que la reprise s'affaiblit aux États-Unis. En outre, la croissance en Europe devrait être plus faible en 2002 qu'en 2001, et la récession sévit toujours au Japon. Une remontée en flèche des prix du pétrole en raison de la possibilité d'une guerre en Irak et de la faiblesse soutenue des marchés boursiers pourrait ralentir la croissance mondiale. De plus, les conditions de financement dans les marchés émergents demeurent fragiles, en particulier en Amérique du Sud.
- Néanmoins, le FMI s'attend à ce que les trois grands blocs économiques connaissent une croissance positive l'an prochain.

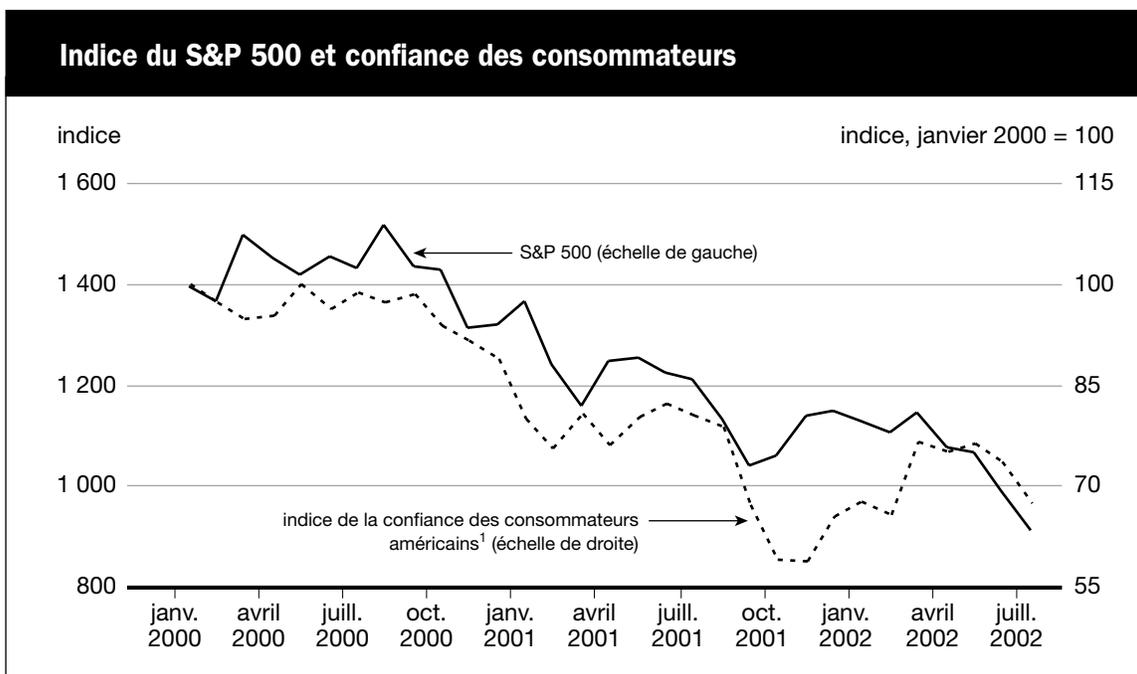
La croissance aux États-Unis à la fin de 2001 et au début de 2002 a été plus vigoureuse que prévu, mais a dernièrement été irrégulière



Sources : *Blue Chip Economic Indicators*, novembre 2001 et octobre 2002

- Après avoir connu une croissance vigoureuse à la fin des années 1990 et en 2000, l'économie américaine est entrée en récession en 2001 avec une croissance du PIB réel négative pendant trois trimestres de suite.
- Ce repli découlait en grande partie d'une forte correction des investissements des entreprises américaines dans les produits de la technologie de l'information et des communications (jumelée à une chute importante des marchés boursiers) qui a pris de l'ampleur en raison de la faiblesse de la demande mondiale.
- Pendant le dernier trimestre de 2001 et le premier trimestre de 2002, la croissance aux États-Unis a été beaucoup plus vigoureuse que prévu au moment du budget de décembre 2001 en raison de mesures budgétaires et de l'effet des taux d'intérêt peu élevés sur la demande des ménages. De plus, des facteurs spéciaux comme l'offre de financement sans intérêt sur l'achat de nouveaux véhicules et la nécessité pour les entreprises de reconstituer les stocks ont eu tendance à devancer des dépenses futures.
- Au fur et à mesure que l'effet de ces facteurs spéciaux s'est atténué, la croissance américaine a ralenti pour s'établir à un peu plus de 1 % pendant le deuxième trimestre de 2002.
- Même si les prévisionnistes s'attendent à une remontée de la croissance au troisième trimestre, le rythme de la reprise demeure incertain.

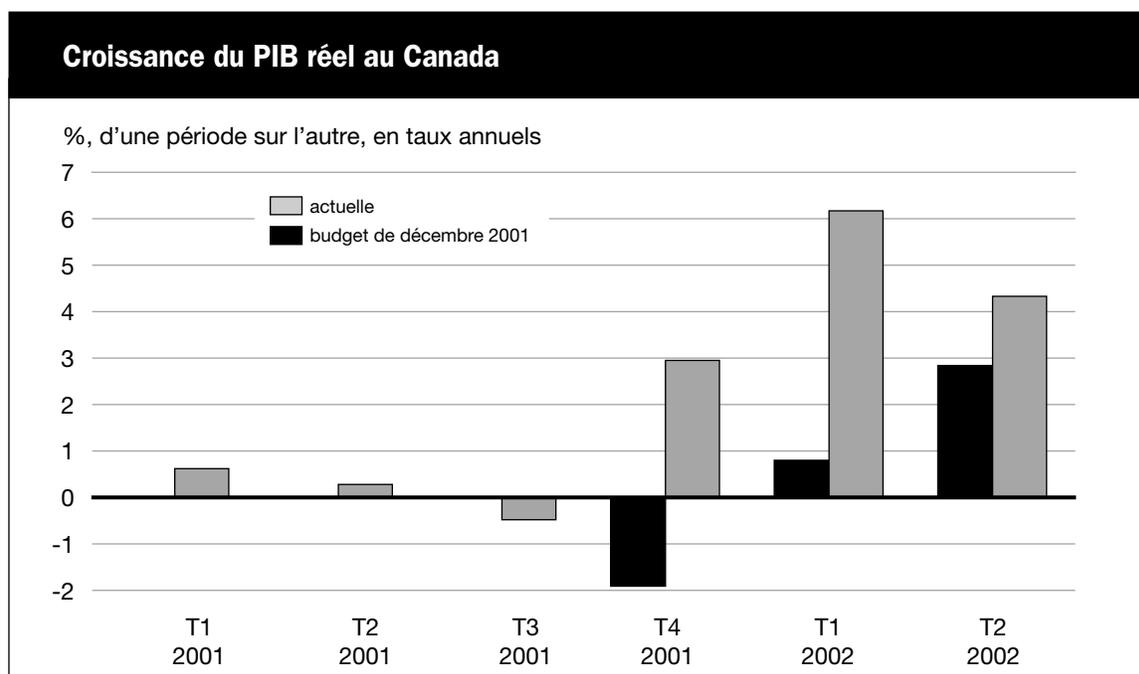
D'importants facteurs risquent de nuire aux perspectives des États-Unis



¹ Indice de confiance des consommateurs du Conference Board du Canada

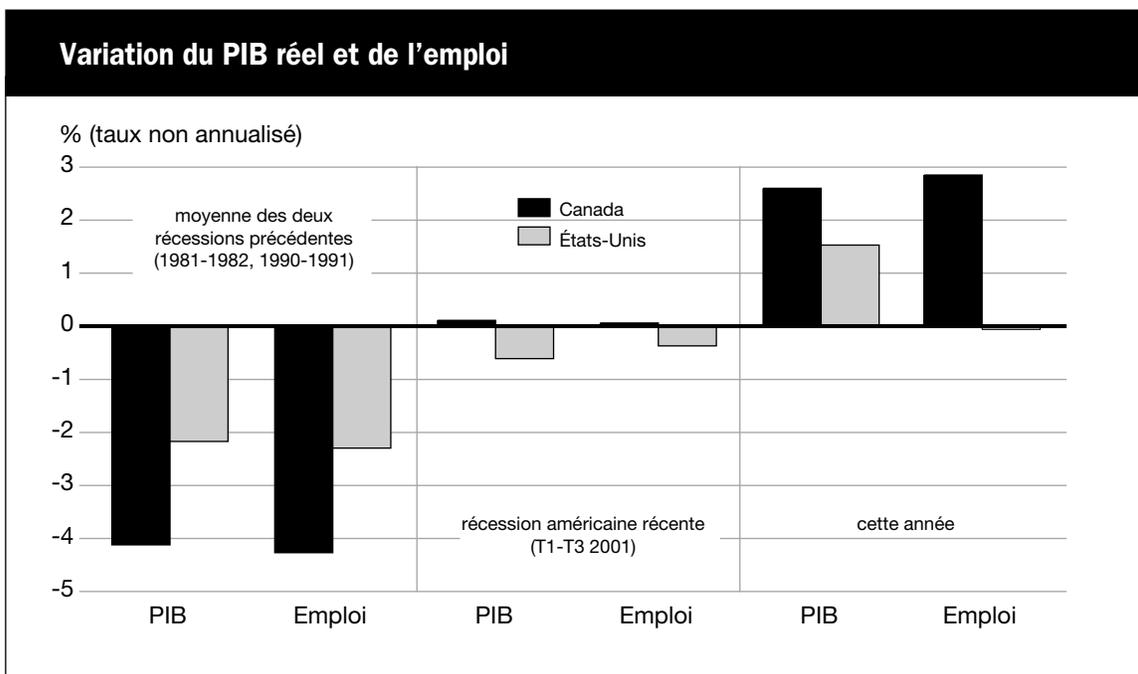
- Exacerbés par les scandales financiers, les marchés boursiers américains ont fortement chuté depuis mars dernier. Ce phénomène s'inscrit dans la tendance à la baisse des marchés boursiers américains depuis le milieu de 2000, ce qui a donné lieu à des diminutions semblables de la confiance des consommateurs. Si la faiblesse des prix des actions se maintient, cela pourrait miner encore davantage la confiance des entreprises et des consommateurs et ralentir l'économie américaine.
- L'incertitude qui règne toujours au sujet de l'évolution de la situation au Moyen-Orient, en particulier en Irak, et les conséquences éventuelles de cette situation sur les prix mondiaux du pétrole et la confiance des entreprises et des consommateurs constituent des facteurs additionnels qui risquent de nuire aux perspectives des États-Unis.

L'économie du Canada s'est remise du ralentissement de 2001 et a amorcé une robuste reprise



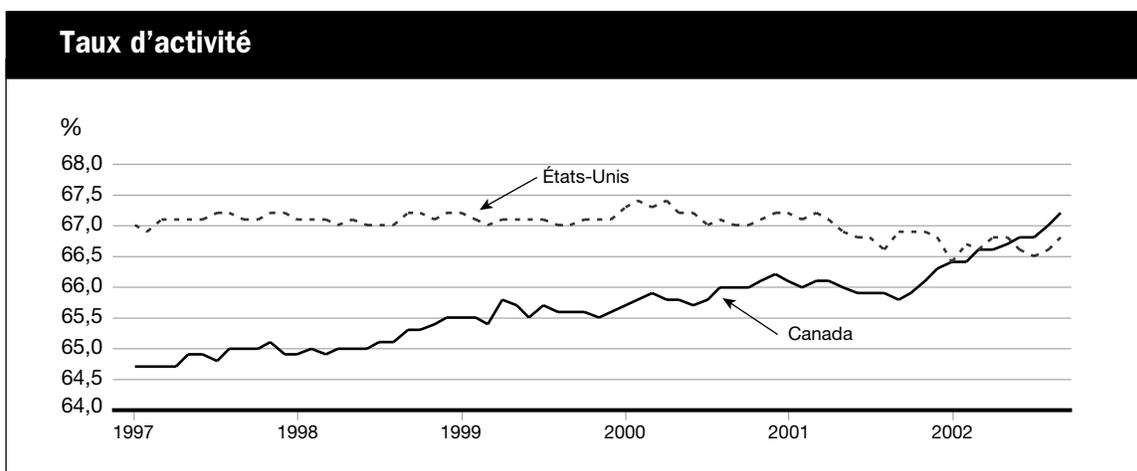
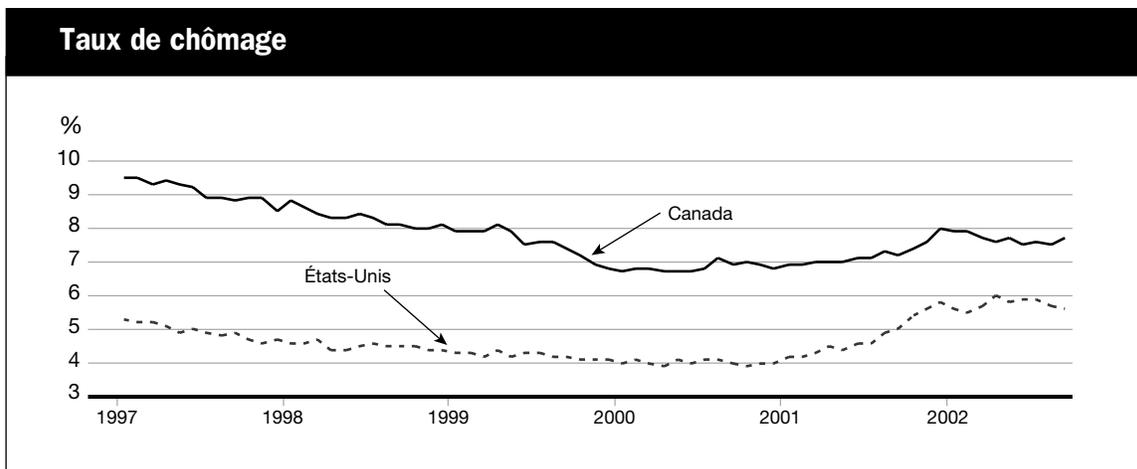
- Bien que le Canada ait connu un trimestre de croissance négatif en 2001, il a évité la récession qui a frappé les États-Unis.
- L'économie canadienne a repris plus rapidement et plus fortement que prévu au moment du budget de décembre 2001. Pendant le premier semestre de cette année, l'économie a connu une croissance de plus de 5 % à un taux annualisé.
- La croissance a été solide dans les grandes catégories de la demande intérieure, soit les dépenses de consommation, la construction résidentielle et, plus récemment, les investissements des entreprises.
- Pendant le ralentissement et jusqu'à présent cette année, l'économie canadienne a devancé l'économie américaine au chapitre de la croissance de la production et de la création d'emplois. L'élimination du déficit et le rétablissement de la crédibilité des politiques budgétaire et monétaire au Canada sont à la source de cette robuste performance économique.

L'économie canadienne a devancé l'économie américaine pendant le ralentissement mondial de 2001 et jusqu'à présent cette année



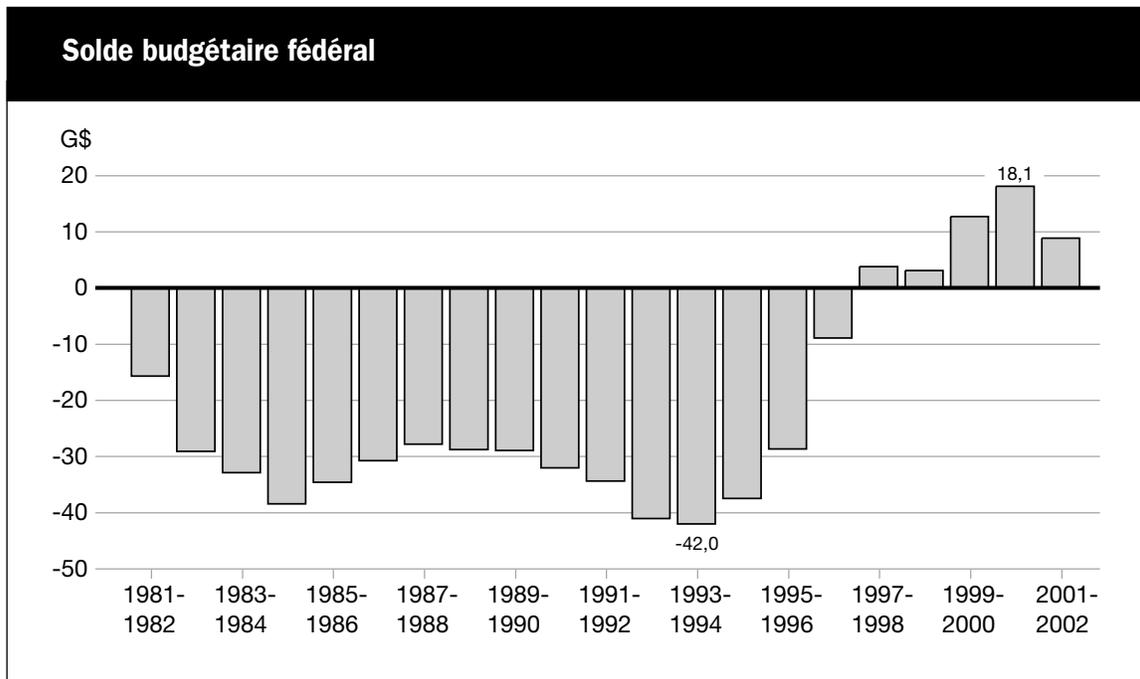
- La performance du Canada a été meilleure que celle des États-Unis pendant la récession américaine de 2001. Cela contraste vivement avec sa performance plus faible pendant les récessions du début des années 1980 et 1990.
- En effet, pendant ces deux périodes de récession, le PIB réel et l'emploi au Canada ont baissé davantage qu'aux États-Unis. Par contre, pendant la récession américaine de 2001, le PIB réel et l'emploi ont en fait augmenté au Canada tandis qu'ils ont baissé aux États-Unis.
- L'économie canadienne a continué de dépasser l'économie américaine pendant la reprise. Au cours des deux premiers trimestres de 2002, le PIB réel du Canada a augmenté en moyenne de plus de 5 % (taux annualisé) comparativement à 3 % aux États-Unis. En outre, pendant les neuf premiers mois de cette année, 427 000 emplois ont été créés au Canada contre une perte de 36 000 emplois aux États-Unis.

L'écart entre le taux de chômage du Canada et celui des États-Unis s'est considérablement rétréci



- Le taux de chômage au Canada a baissé, passant de 8,0 % à la fin de l'an dernier à 7,7 % en septembre.
- Le Canada a fait passer son écart du taux de chômage avec les États-Unis de près de 5 points de pourcentage à la fin de 1996 à environ 2 points de pourcentage en septembre. Si le taux de chômage au Canada était mesuré selon la méthode américaine, l'écart serait d'à peine 1,5 point de pourcentage.
- Le taux de chômage au Canada baisse même si le taux d'activité (la proportion de la population en âge de travailler qui travaille ou cherche activement du travail) est à son plus haut niveau en 12 ans – ce qui traduit une plus grande confiance dans les perspectives du marché du travail. Par contre, le taux d'activité aux États-Unis a baissé dernièrement; il est maintenant inférieur au taux canadien pour la première fois depuis 1991.

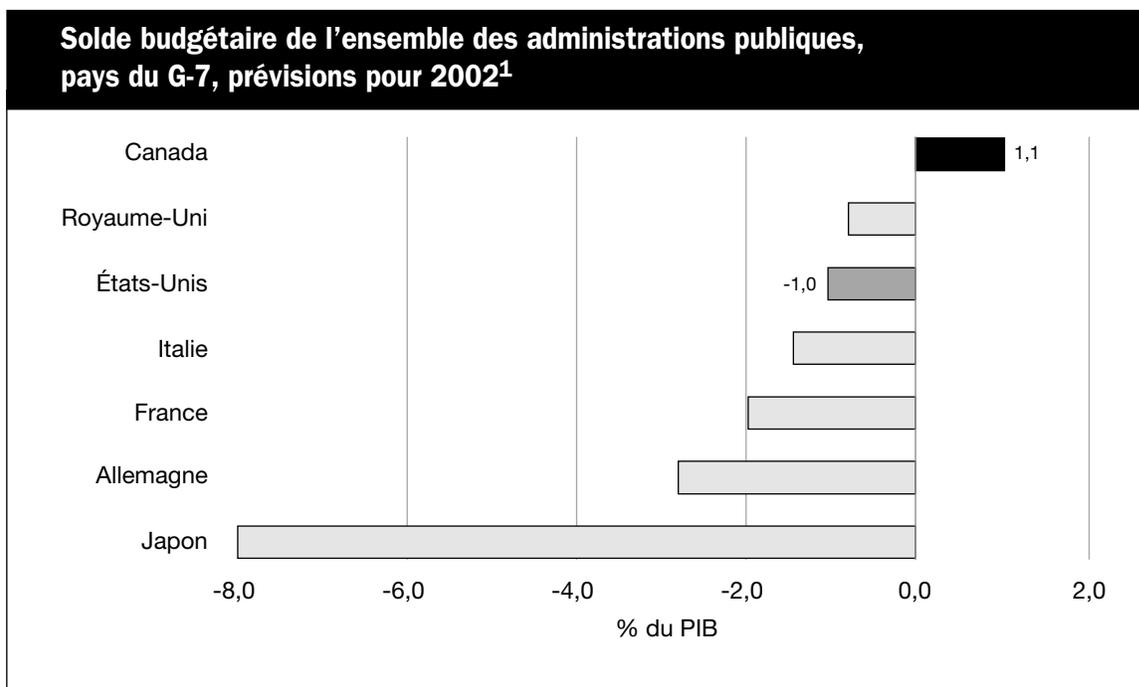
La robuste performance économique du Canada témoigne de la nette amélioration de la situation budgétaire



Sources : *Comptes publics du Canada* et Statistique Canada

- Le revirement de la situation budgétaire et le maintien d'un faible taux d'inflation sont à la base de la performance économique remarquable du Canada pendant le ralentissement mondial. L'économie canadienne a ainsi été stimulée en temps opportun par la politique budgétaire et la politique monétaire qui ont permis d'abaisser les taux d'imposition et les taux d'intérêt.
- Au cours des dernières années, la situation financière du gouvernement fédéral s'est considérablement améliorée – passant de déficits chroniques considérables à des excédents budgétaires continuels.
- En fait, l'exercice budgétaire 2001-2002 est le cinquième exercice consécutif où le gouvernement fédéral affiche un excédent budgétaire. Pendant cette période de cinq ans, le gouvernement fédéral a remboursé 46,7 milliards de dollars au titre de sa dette.
- Il s'agit du résultat d'une stratégie financière systématique que le gouvernement applique depuis plusieurs années. Cette stratégie consiste notamment à adopter une approche prudente à l'égard de la planification budgétaire, à contrôler la croissance de l'ensemble des dépenses, à réaffecter les ressources aux secteurs prioritaires et à rembourser la dette.
- Cette stratégie a permis au gouvernement fédéral de demeurer en situation d'excédent pendant le ralentissement économique mondial de l'an dernier, d'une part, et de procéder à la mise en œuvre intégrale du Plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et de prendre de nouvelles mesures dans le budget de décembre 2001 pour accroître la sécurité des Canadiens, d'autre part.
- Cette situation est diamétralement opposée à celle des deux dernières récessions au Canada pendant lesquelles le gouvernement n'avait aucune marge de manœuvre budgétaire.

Selon les prévisions, la situation financière du Canada sera la meilleure parmi les pays du G-7 en 2002

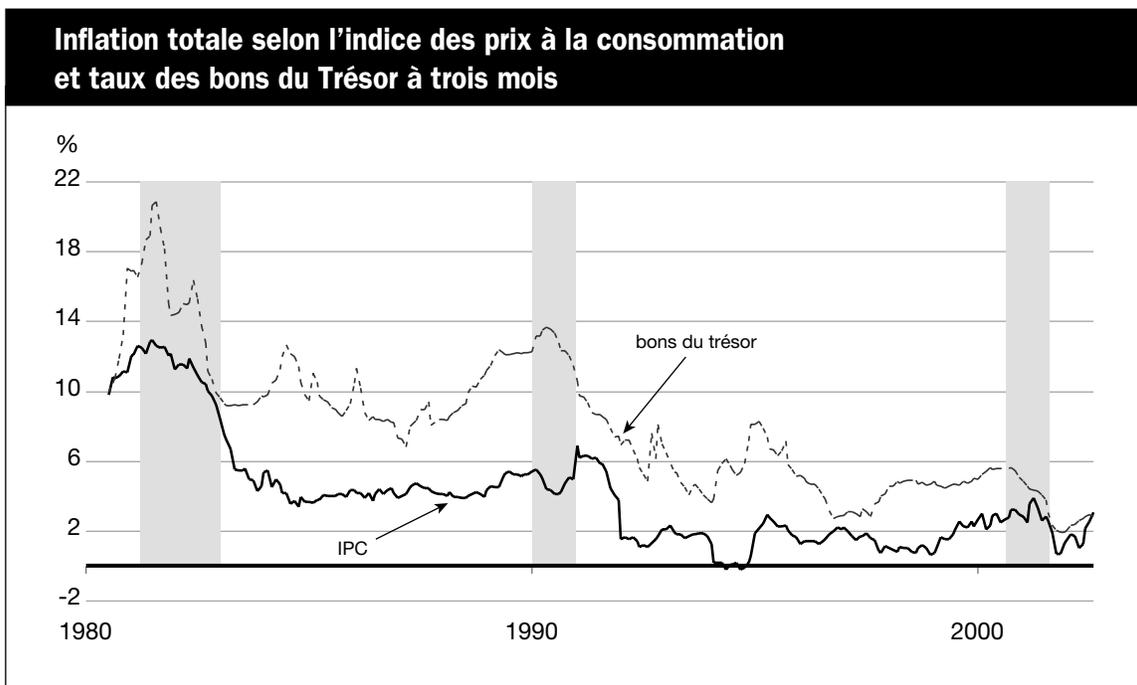


¹ Comprend tous les ordres de gouvernement

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002)

- D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada sera le seul pays du G-7 à enregistrer un excédent budgétaire dans l'ensemble de ses administrations publiques en 2002.
- Ce constat s'inscrit dans la foulée de la vigoureuse performance du Canada par rapport aux autres pays du G-7 dans les années 1990. Depuis 1997, le Canada enregistre en effet l'excédent le plus élevé de l'ensemble des administrations publiques parmi tous les pays du G-7, en fonction de la taille de l'économie.

L'inflation est demeurée faible et stable



Nota – Récessions de 1981-1982 et de 1990-1991 : les zones ombragées illustrent les sommets et les creux du PIB réel. Ralentissement de 2002 : la zone ombragée s'applique du T4 2000 au T4 2001.

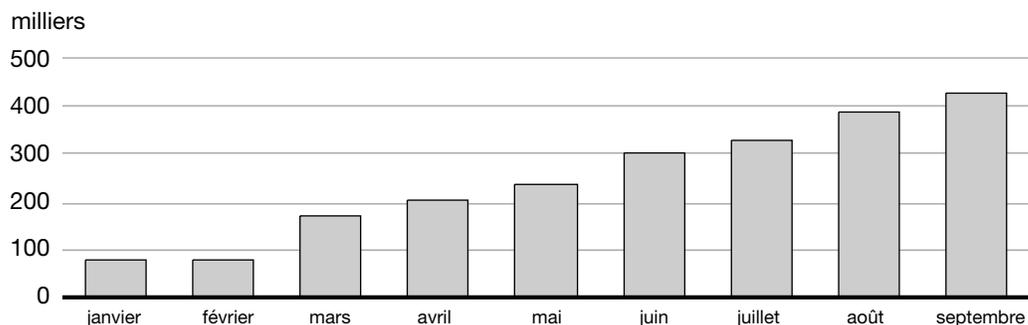
Source : Statistique Canada

- La politique monétaire canadienne doit sa crédibilité à une inflation faible et stable. De 1992 à 2001, l'inflation au Canada s'est située en moyenne à 1,6 % – au troisième rang pour le taux d'inflation moyen parmi les pays du G-7 et bien dans les limites de la fourchette cible de 1 à 3 %.
- Cette crédibilité de la politique monétaire, appuyée par le revirement de la situation budgétaire, en a accru la souplesse.
- Par conséquent, la Banque du Canada a été en mesure d'abaisser les taux d'intérêt l'an dernier dès que l'économie a montré des signes de faiblesse. De janvier 2001 à janvier 2002, elle a abaissé son taux d'intérêt directeur de 375 points de base, offrant ainsi un soutien vigoureux aux secteurs sensibles aux taux d'intérêt comme le logement, les dépenses de consommation et les investissements des entreprises.
- En raison de la forte croissance cette année, et pour atteindre à moyen terme le point médian (2 %) de la fourchette cible de l'inflation (de 1 à 3 %), la Banque a augmenté de 75 points de base son taux d'intérêt directeur au cours de 2002 pour éliminer une partie des stimulants monétaires injectés dans l'économie.
- Malgré tout, les taux d'intérêt à court terme demeurent à leur plus bas niveau depuis le début des années 1960. Ces taux continueront à appuyer la croissance.

La solidité des facteurs économiques fondamentaux s'est traduite par une forte progression de l'emploi dans toutes les régions du Canada

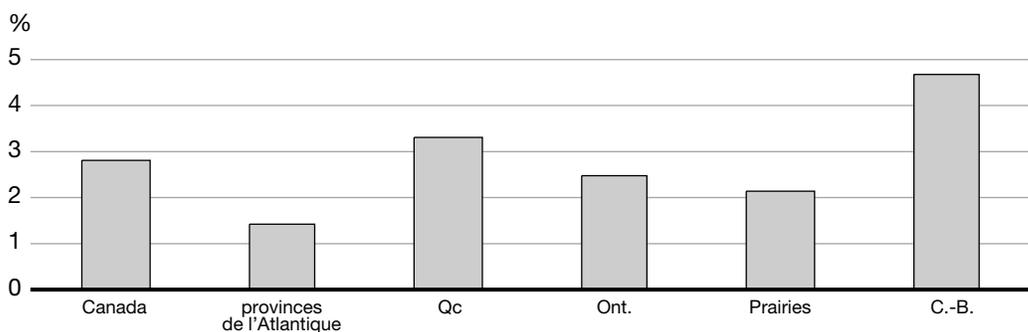
Croissance cumulative de l'emploi au Canada

(de janvier à septembre 2002)



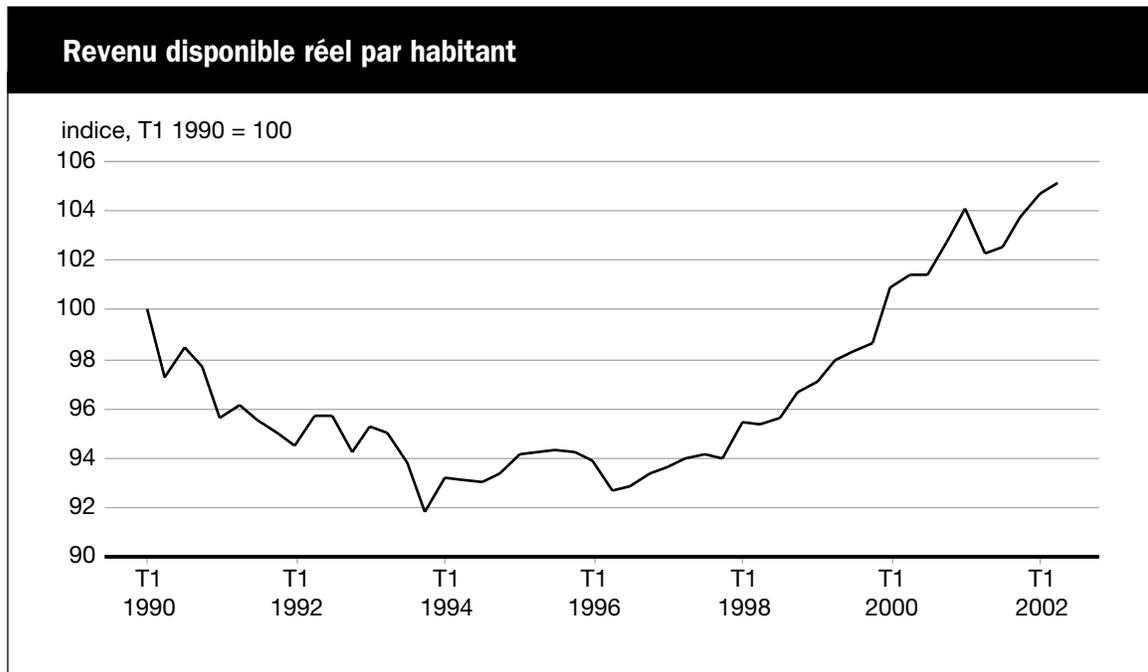
Croissance régionale de l'emploi au Canada

(de janvier à septembre 2002)



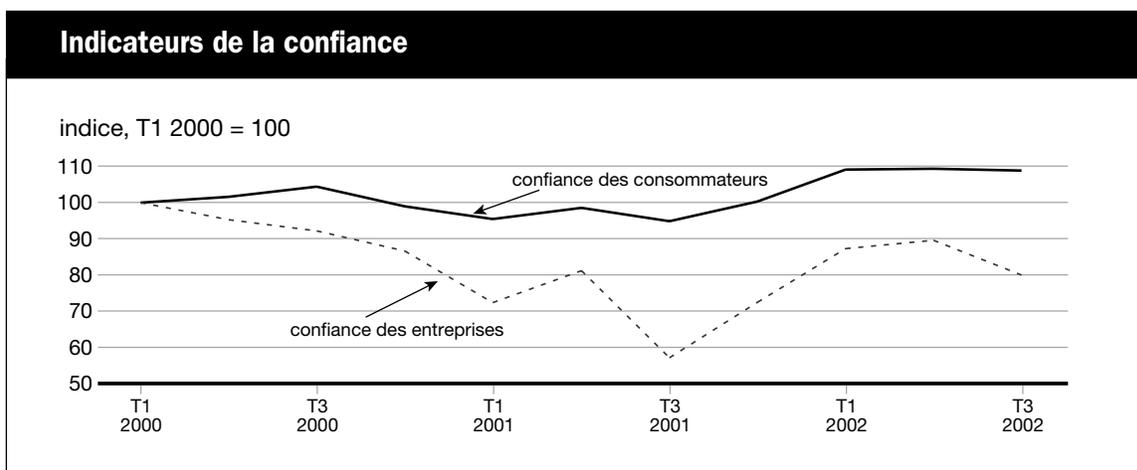
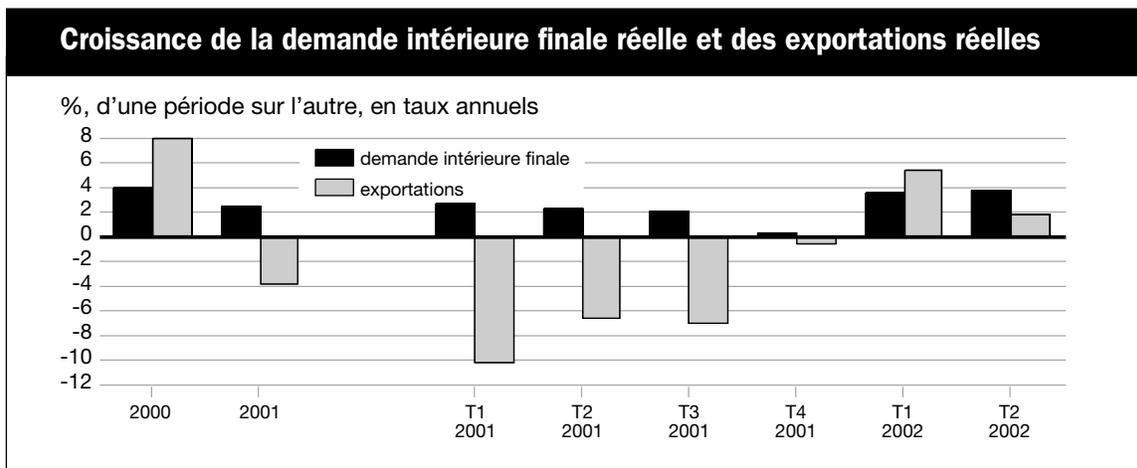
- La vigueur du marché du travail canadien a contribué à appuyer la demande intérieure.
- De janvier à septembre 2002, l'économie canadienne a engendré la création de 427 000 emplois, dont 60 % à plein temps. Il s'agit de la plus forte hausse de l'emploi en neuf mois jamais enregistrée au Canada.
- Toutes les régions du Canada ont connu une forte croissance de l'emploi. Jusqu'à présent cette année, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont devancé les autres provinces à ce chapitre, des hausses de 4,7 % et de 4,5 %, respectivement, y ayant été enregistrées. Au Nouveau-Brunswick, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, l'emploi a progressé de plus de 3 %.

La progression de l'emploi se traduit par une croissance soutenue du revenu réel disponible des Canadiens



- Le revenu réel disponible par habitant a augmenté de 2,9 % au cours des 12 derniers mois, les importants gains au chapitre de l'emploi s'étant traduits par un accroissement du revenu disponible des Canadiens.
- Il s'agit d'une tendance à la hausse qui se poursuit depuis 1997 et qui est directement attribuable à la vigueur du marché du travail, à la forte croissance de la productivité et aux importantes réductions d'impôt apportées par le gouvernement fédéral et les administrations provinciales.
- Cette tendance est diamétralement opposée à celle observée au cours de la première moitié des années 1990, lorsque le revenu réel disponible par habitant était à la baisse.

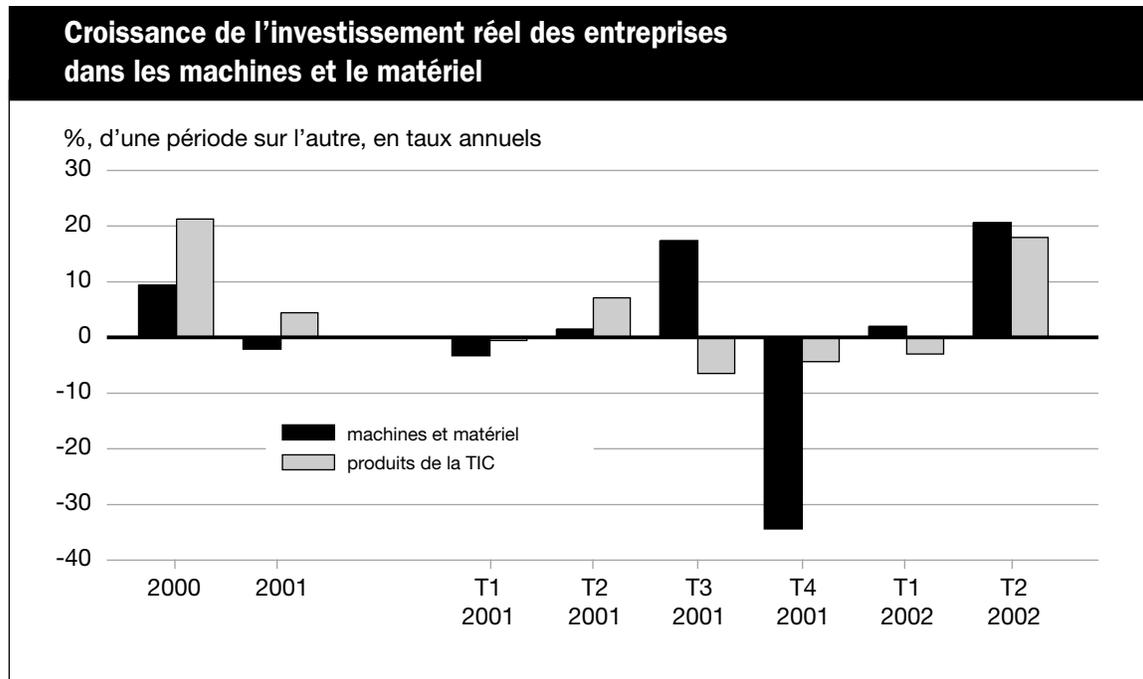
La forte croissance de l'emploi et la hausse des revenus ont contribué à appuyer la demande intérieure et à favoriser la confiance des consommateurs et des entreprises



Source : Conference Board du Canada

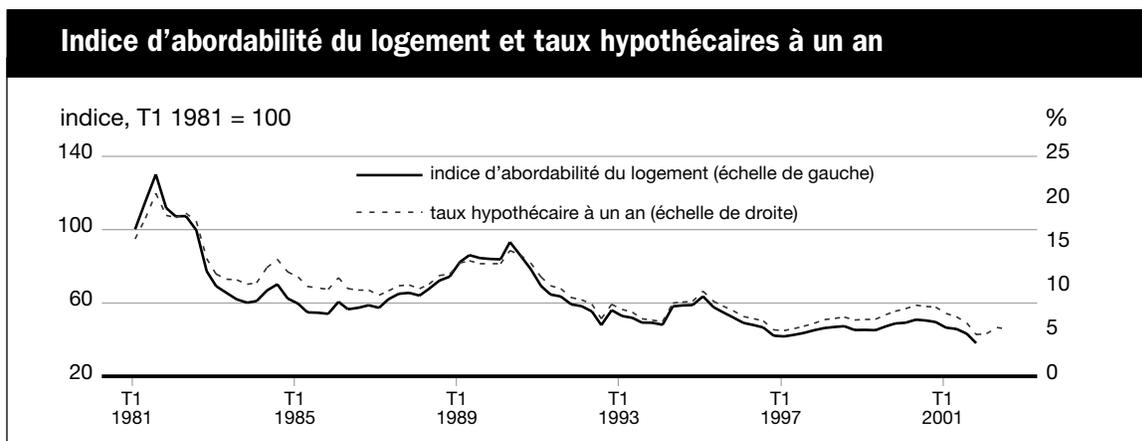
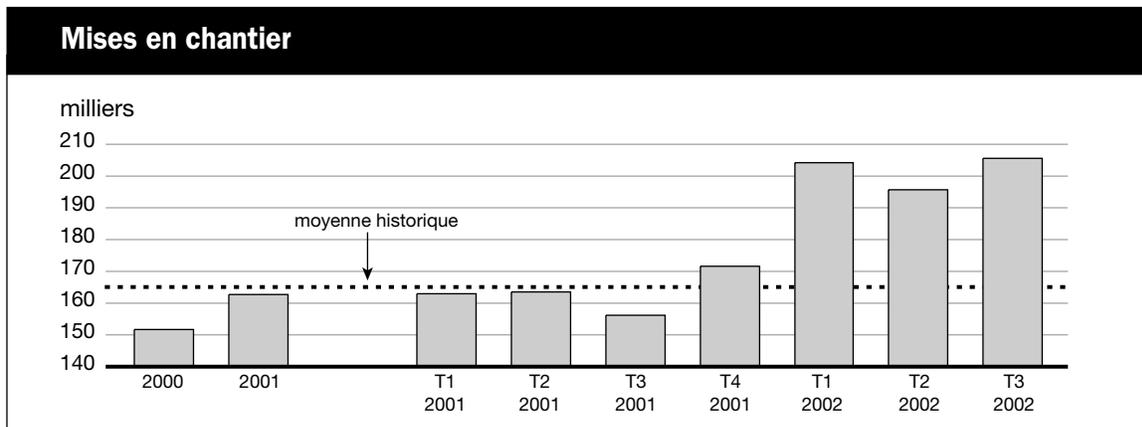
- La solide croissance de la demande intérieure au Canada a permis d'éviter une récession au pays, au moment où les exportations diminuaient en raison du ralentissement aux États-Unis.
- La confiance des consommateurs canadiens est demeurée élevée. Elle se reflète dans la forte croissance des dépenses de consommation et de l'activité sur le marché de l'habitation. Cette croissance a été alimentée par les faibles taux d'intérêt, les réductions d'impôt et la vigueur du marché du travail, facteurs à l'origine de la hausse des revenus des consommateurs.
- La hausse de 50 % (taux annualisé) des bénéfices des sociétés enregistrée au cours du premier semestre de 2002 a permis aux entreprises canadiennes de retrouver leur confiance après les baisses de l'automne dernier. Ces bénéfices, qui se sont établis à 11 % du PIB nominal au cours du deuxième trimestre de 2002, dépassent la moyenne historique.

Après avoir baissé en 2001, les investissements dans les machines et le matériel ont augmenté au cours du premier semestre de 2002



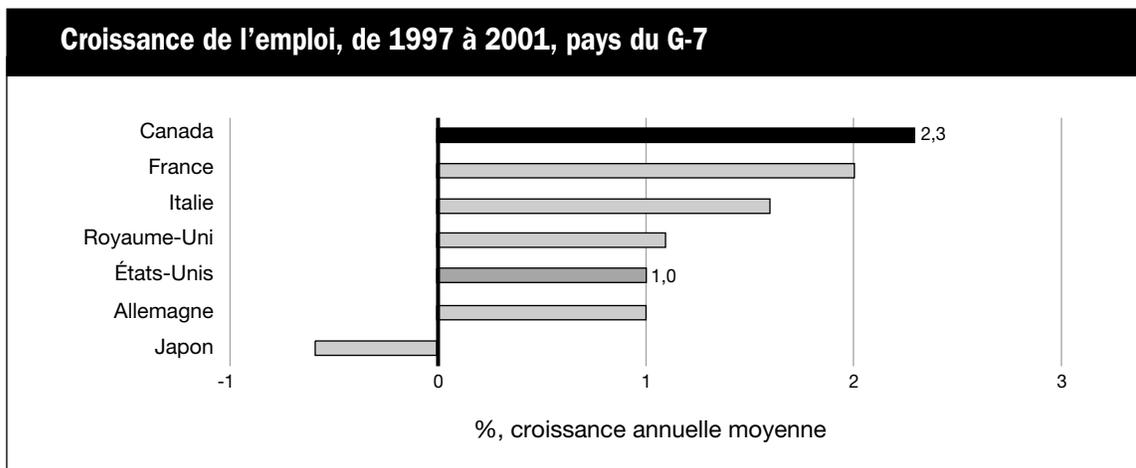
- Après avoir baissé en 2001, les investissements dans les machines et le matériel ont récemment montré des signes de reprise, sous l'effet de l'accroissement de la confiance dans les perspectives économiques et de la hausse des bénéfices. Toutefois, malgré une remontée au deuxième trimestre de 2002, les investissements dans les machines et le matériel étaient quand même inférieurs au niveau enregistré un an auparavant.
- La hausse des investissements dans la technologie de l'information et des communications (TIC) a contribué à la croissance récente des investissements dans les machines et le matériel. La hausse de 18 % des investissements dans la TIC au cours du deuxième trimestre représente la première augmentation importante en presque deux ans.

La croissance a été particulièrement vigoureuse dans le secteur de l'habitation

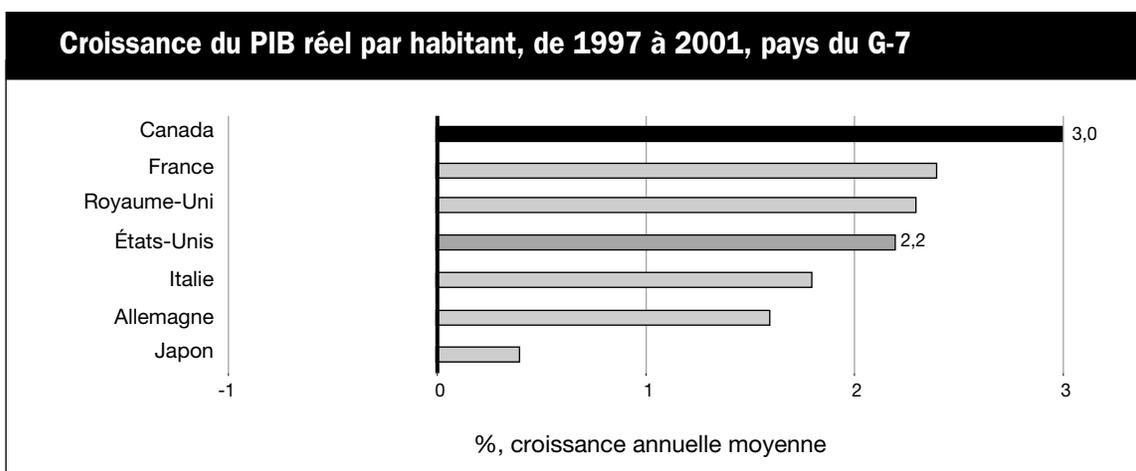


- L'investissement dans le secteur résidentiel a augmenté de 15 % par rapport au début de 2001. Les mises en chantier et les rénovations ont contribué à cette hausse.
- Le nombre de mises en chantier, qui a atteint 200 000 au cours des neuf premiers mois de 2002, est le plus élevé depuis 1989, dépassant nettement la moyenne historique de 165 000.
- La forte demande de logements reflète la croissance de l'emploi et des revenus et les faibles taux hypothécaires. L'indice d'abordabilité du logement, qui représente la proportion du revenu disponible moyen des ménages nécessaire pour effectuer des paiements hypothécaires sur une nouvelle maison de prix moyen, s'est amélioré tout au long de 2001 et a atteint le meilleur niveau jamais enregistré.
- Depuis le début de 2001, les taux des prêts hypothécaires à un an et à cinq ans ont diminué de 240 et de 95 points de base respectivement et s'établissent présentement à 5,3 % et à 7,0 %. Les ménages économisent maintenant près de 1 700 \$ par année sur un prêt hypothécaire à un an nouveau ou renégocié de 100 000 \$, par rapport à ce qu'ils auraient payé au début de 2001, alors qu'ils économisent plus de 700 \$ par année sur un prêt hypothécaire à cinq ans.

Une meilleure performance du marché du travail et la croissance accrue de la productivité ont contribué à relever le niveau de vie des Canadiens



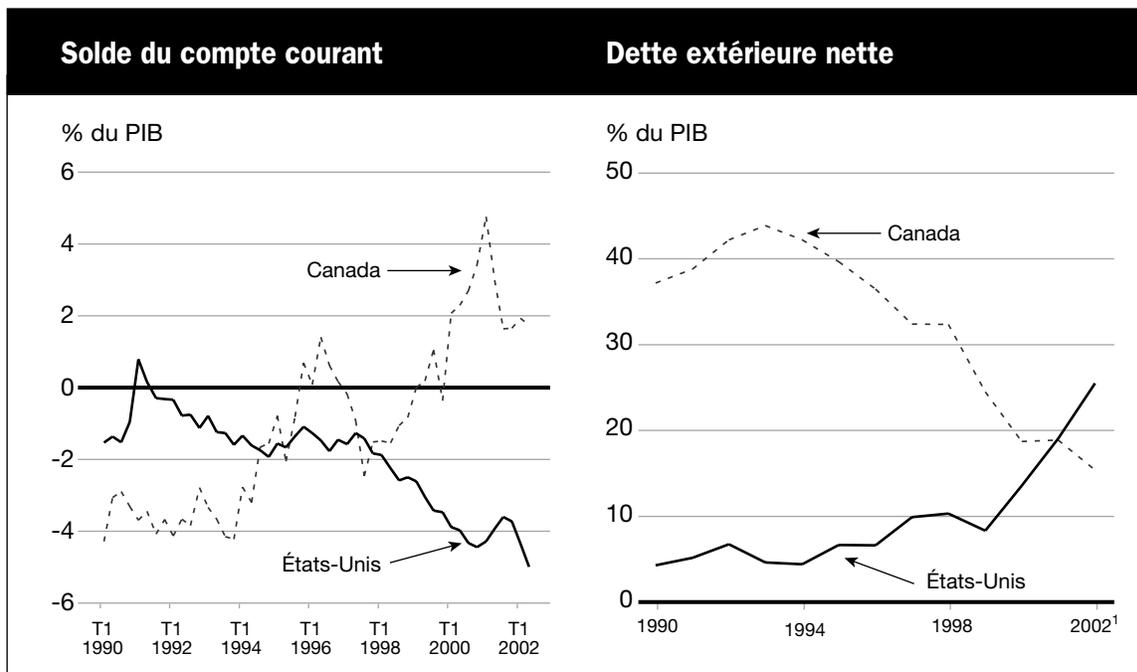
Sources : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis et *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis et *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002)

- La forte croissance de l'emploi enregistrée au Canada cette année poursuit une tendance amorcée il y a cinq ans. En fait, de 1997 à 2001, la croissance moyenne de l'emploi au Canada a dépassé de beaucoup celle enregistrée dans les autres économies du G-7.
- Cette solide performance du marché du travail, jumelée à la croissance accrue de la productivité, a donné lieu à une remontée importante de la croissance du PIB réel par habitant, indice utilisé sur une vaste échelle pour mesurer l'amélioration du niveau de vie.
- De 1997 à 2001, la croissance moyenne du PIB réel par habitant a atteint 3,0 % par année au Canada, surpassant ainsi celle de tous les autres pays du G-7.
- Alors que l'écart entre le niveau de vie au Canada et celui aux États-Unis s'est rétréci au cours des cinq dernières années, il demeure important. Il faudra des progrès soutenus pour combler cet écart.

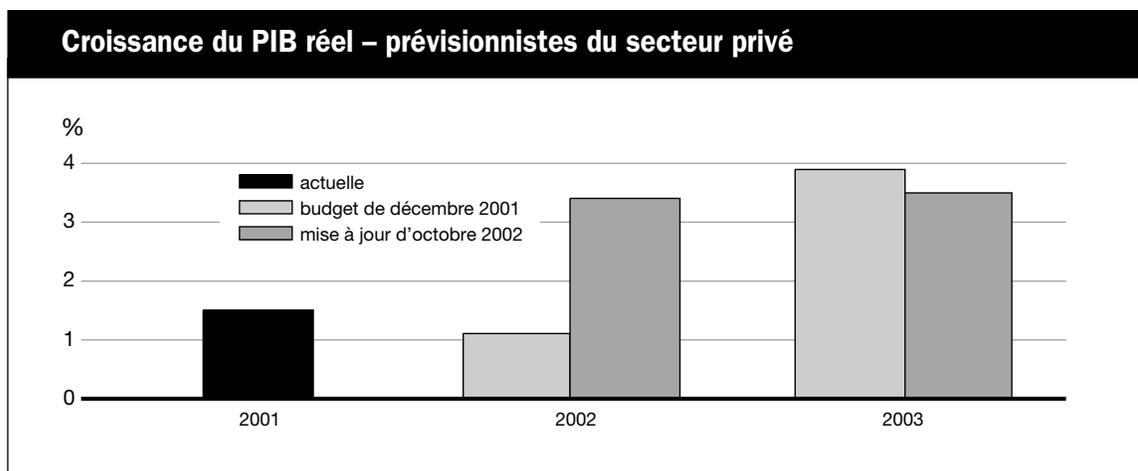
Le Canada a enregistré un redressement important du solde de son compte courant et de sa dette nette extérieure, tandis qu'aux États-Unis, la situation s'est détériorée



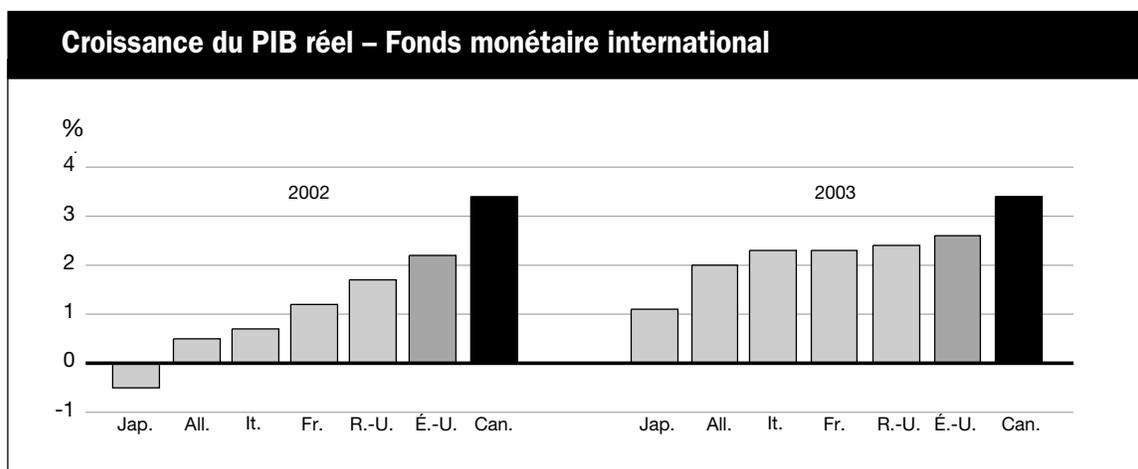
¹ Selon les estimations du compte courant du ministère des Finances du Canada et du DRI-WEFA des États-Unis

- La meilleure performance économique enregistrée par le Canada au cours des dernières années est aussi reflétée dans le solde de son compte courant, qui est devenu excédentaire, malgré le ralentissement de l'économie américaine, après avoir été déficitaire tout au long des années 1980 et pendant une bonne partie des années 1990.
- Par conséquent, la dette extérieure nette en proportion du PIB a chuté en deçà de 20 % en 2001, soit moins de la moitié des niveaux enregistrés au début des années 1990 et le niveau le plus bas en plus de 50 ans.
- Cela signifie qu'une plus grande part du revenu des Canadiens reste au Canada.
- La dette extérieure nette du Canada en proportion du PIB est maintenant inférieure à celle des États-Unis, une première dans l'histoire.

Les prévisionnistes s'attendent à ce que la croissance de l'économie canadienne se poursuive



Sources : Sondages de décembre 2001 et de septembre 2002 menés par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé



Source : FMI

- Le ministère des Finances a mené son sondage habituel auprès des économistes du secteur privé canadien en septembre. Il s'est fondé sur les résultats de ce sondage pour établir les projections budgétaires présentées à l'annexe 3.
- Les prévisionnistes s'attendent à ce que la croissance économique au Canada ralentisse par rapport à la forte progression enregistrée pendant le premier semestre de l'année, ce qui se traduirait par une croissance globale de 3,4 % en 2002. Pour 2003, ils prévoient que la croissance s'établira en moyenne à 3,5 %.
- L'inflation selon le PIB devrait demeurer au bas niveau de 1,1 % en 2002, mais augmenter pour atteindre 2,3 % en 2003. On devrait donc s'attendre à une croissance du PIB nominal de 4,6 % en 2002 et de 5,9 % en 2003.

- Les prévisionnistes s'attendent à ce que les taux d'intérêt à court terme passent de 2,6 % en 2002 à 3,9 % en 2003. Les attentes actuelles du secteur privé à l'égard du taux de rendement des obligations du gouvernement à 10 ans sont de 5,3 % en 2002 et de 5,5 % en 2003.
- Au chapitre de la croissance, le FMI et l'OCDE s'attendent à ce que le Canada se classe au premier rang des pays du G-7 en 2002 et en 2003.
- Les perspectives économiques se sont grandement améliorées depuis le budget de décembre 2001 par suite de la reprise économique plus rapide que prévu au Canada et aux États-Unis, mais il reste d'importants facteurs risquant de leur nuire. Le principal facteur au Canada est l'incertitude entourant le rythme à court terme de la reprise aux États-Unis. La faiblesse continue des marchés boursiers pourrait en particulier ralentir la reprise des investissements des entreprises aux États-Unis et réduire les dépenses des ménages américains. L'incertitude entourant une éventuelle action militaire contre l'Irak représente un autre facteur risquant de nuire aux perspectives.

Évolution des prévisions moyennes du secteur privé pour le Canada

	2002	2003
	(%, à moins d'indication contraire)	
Croissance du PIB réel		
Budget de décembre 2001	1,1	3,9
Mise à jour d'octobre 2002	3,4	3,5
Écart (points de pourcentage)	2,3	-0,4
Inflation selon le PIB		
Budget de décembre 2001	0,2	1,9
Mise à jour d'octobre 2002	1,1	2,3
Écart (points de pourcentage)	0,9	0,4
Croissance du PIB nominal		
Budget de décembre 2001	1,3	5,9
Mise à jour d'octobre 2002	4,6	5,9
Écart (points de pourcentage)	3,3	0,0
Croissance de l'emploi		
Sondage de décembre 2001 ¹	0,2	1,8
Mise à jour d'octobre 2002	1,9	2,1
Écart (points de pourcentage)	1,7	0,3
Taux de chômage		
Sondage de décembre 2001 ¹	7,8	7,3
Mise à jour d'octobre 2002	7,6	7,1
Écart (points de pourcentage)	-0,2	-0,2
Taux des bons du Trésor à 3 mois		
Budget de décembre 2001	2,4	4,0
Mise à jour d'octobre 2002	2,6	3,9
Écart (points de pourcentage)	0,2	-0,1
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans		
Budget de décembre 2001	5,5	5,9
Mise à jour d'octobre 2002	5,3	5,5
Écarts (points de pourcentage)	-0,2	-0,4

¹ Les prévisions du secteur privé pour la croissance de l'emploi et le taux de chômage n'étaient pas disponibles au moment du dépôt du budget de décembre 2001. Ces données proviennent du sondage de décembre 2001 mené par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé, qui s'est terminé après le dépôt du budget.

Sources : budget de décembre 2001 : consultations avec des prévisionnistes du secteur privé en décembre 2001; mise à jour d'octobre 2002 : sondage de septembre 2002 mené par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé

Annexe 2

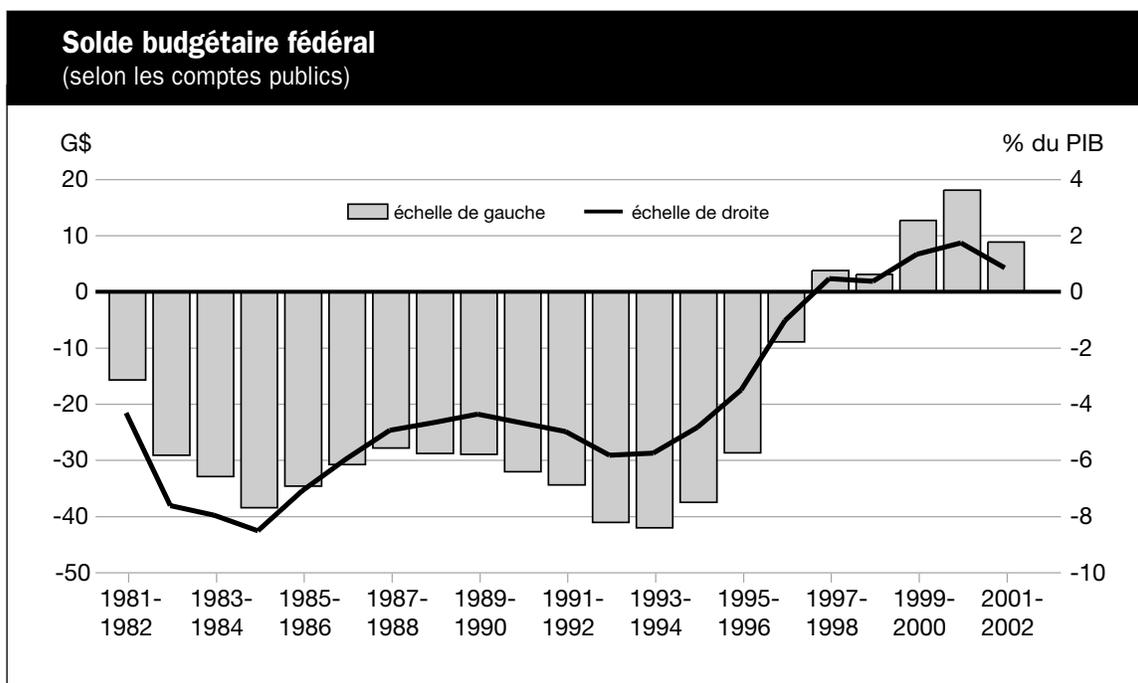
Les progrès financiers du Canada

Faits saillants

- *Le gouvernement du Canada a dégagé un excédent budgétaire de 8,9 milliards de dollars en 2001-2002. Il s'agit du cinquième excédent budgétaire annuel consécutif pour l'administration fédérale.*
- *La dette publique nette, qui représente la somme des déficits et excédents depuis la Confédération, a été réduite de 46,7 milliards de dollars, pour se situer à 536,5 milliards. Grâce à cette réduction de la dette, jumelée à la croissance économique soutenue du Canada, le ratio de la dette fédérale au PIB (produit intérieur brut) a sensiblement diminué, passant d'un sommet de 70,9 % en 1995-1996 à 49,1 % en 2001-2002.*
- *La dette fédérale contractée sur les marchés, c'est-à-dire la dette émise sur les marchés de crédit, a diminué de 34,6 milliards de dollars. Elle s'élève maintenant à 442,3 milliards. La dette contractée sur les marchés exprimée en pourcentage du PIB s'est établie à 40,5 %, par rapport au sommet de 57,9 % atteint en 1995-1996.*
- *Le ratio des recettes au PIB est passé à 15,9 % en 2001-2002, une baisse marquée par rapport à 16,9 % en 2000-2001. Il se situe à son niveau le plus bas depuis 1993-1994. La diminution observée en 2001-2002 tient surtout aux initiatives de réduction des impôts totalisant 100 milliards de dollars, annoncées et mises en vigueur dans l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000.*
- *La part de chaque dollar de recettes perçues par le gouvernement fédéral devant être consacrée au paiement des intérêts sur la dette publique, qui s'élevait à 36 cents en 1995-1996, est passée à 21,8 cents en 2001-2002, soit son niveau le plus bas depuis 1979-1980.*

- *Les dépenses de programmes fédérales ont augmenté de 6,1 % en 2001-2002. Plus de 80 % de cette augmentation est attribuable à la hausse des transferts aux provinces et aux territoires, en vertu des ententes conclues par les premiers ministres en septembre 2000 sur le renouvellement en matière de santé et sur le développement de la petite enfance, ainsi qu'à l'augmentation des prestations d'assurance-emploi. Les dépenses de programmes ont représenté 11,6 % du PIB en 2001-2002, comparativement à 16,5 % en 1993-1994.*
- *L'ensemble des provinces et des territoires devrait être en situation légèrement déficitaire en 2001-2002. Cependant, six provinces et deux territoires devraient présenter un budget en équilibre ou en excédent en 2001-2002.*
- *Pour l'ensemble des administrations publiques, le Canada a affiché un excédent de 2,4 % du PIB en 2001, soit le plus important parmi les pays du Groupe des Sept (G-7). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que le Canada sera le seul pays du G-7 en situation excédentaire en 2002 pour l'ensemble des administrations publiques. Depuis 1995, l'ensemble des administrations publiques du Canada a réalisé la plus importante réduction de la dette nette parmi les pays du G-7, et son ratio de la dette nette au PIB se situe maintenant sous la moyenne du G-7.*

Un cinquième excédent budgétaire consécutif



Sources : *Comptes publics du Canada* et Statistique Canada

- Un excédent budgétaire de 8,9 milliards de dollars a été enregistré en 2001-2002. Il s'agit d'un cinquième exercice consécutif où le gouvernement fédéral dégage un excédent, après les excédents révisés de 3,8 milliards en 1997-1998, de 3,1 milliards en 1998-1999, de 12,7 milliards en 1999-2000 et de 18,1 milliards en 2000-2001.¹
- Grâce à ces excédents, la dette nette a été réduite de 46,7 milliards de dollars depuis 1997-1998.
- L'excédent budgétaire, exprimé en pourcentage du PIB, a été de 0,8 % en 2001-2002.
- Cette réalisation résulte du renversement d'une tendance ayant perduré pendant plus d'un quart de siècle où les gouvernements ont constamment déposé des budgets déficitaires. La dernière fois où cinq excédents de suite ont été enregistrés remonte à 1951-1952.

¹ Les excédents budgétaires de 1997-1998 à 2000-2001 ont été révisés pour tenir compte du classement inapproprié des remboursements de gains en capital des fiducies de fonds communs de placement. Pour des précisions, consulter le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* (exercice 2001-2002).

Les résultats financiers pour 2001-2002 ont dépassé les attentes, en raison de la baisse des dépenses de programmes et des frais de la dette publique ainsi que de la hausse des recettes

Tableau 2.1

Résultats financiers : comparaison avec le budget de décembre 2001

	(G\$)
Excédent prévu dans le budget de décembre 2001	1,5
Variations ¹	
Dépenses de programmes	
Principaux transferts aux particuliers	0,3
Principaux transferts aux autres ordres de gouvernement	0,5
Dépenses de programmes directes	3,2
Total des dépenses	3,9
Frais de la dette publique	1,5
Recettes budgétaires	
Impôt sur le revenu des particuliers	3,5
Impôt des sociétés	0,4
Autres impôts sur le revenu	-1,0
Recettes des cotisations d'assurance-emploi	0,2
Droits et taxes d'accise	-0,6
Recettes non fiscales	-0,5
Total des recettes	2,0
Variation nette	7,4
Résultats pour 2001-2002	8,9

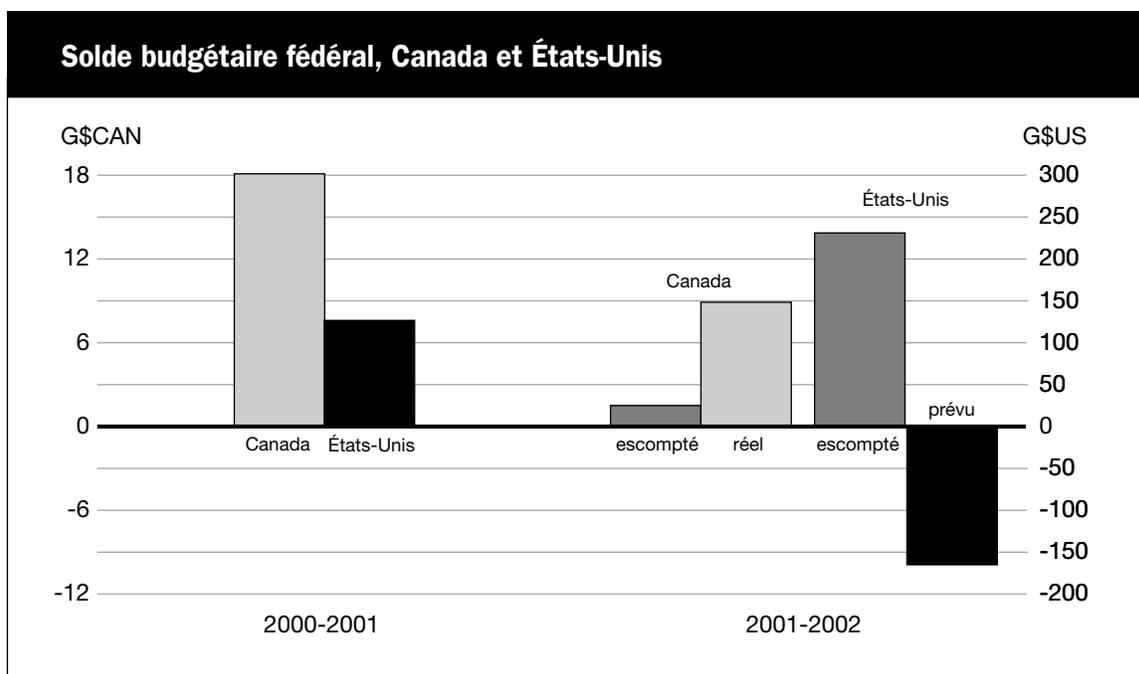
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un résultat positif marque une amélioration du solde budgétaire alors qu'un résultat négatif marque une détérioration du solde budgétaire.

- L'excédent budgétaire de 8,9 milliards de dollars pour 2001-2002 a été supérieur de 7,4 milliards à l'estimation de 1,5 milliard contenue dans le budget de décembre 2001.
- Les dépenses de programmes ont été inférieures de 3,9 milliards de dollars aux estimations contenues dans le budget de décembre 2001, surtout en raison de la baisse des dépenses de programmes directes. Ainsi, les dépenses de programmes ont progressé de 6,1 %, soit sensiblement moins que ce qui avait été estimé dans le budget, soit 9,4 %.
 - Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 0,3 milliard en raison des prestations d'assurance-emploi moins élevées que prévu.
 - Les principaux transferts aux autres administrations ont été inférieurs de 0,5 milliard aux estimations du budget de décembre 2001, en raison des droits à péréquation moins élevés que prévu et de la hausse des recouvrements au titre des paiements de remplacement de programmes permanents.

- Les dépenses de programmes directes (subventions et autres transferts, dépenses liées aux sociétés d'État et à la défense, et dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des autres organismes et ministères) ont été inférieures de 3,2 milliards aux dépenses prévues en raison du passif moins élevé que prévu en fin d'exercice et des dépenses autorisées non effectuées supérieures aux hypothèses initiales.
- Les frais de la dette publique ont été inférieurs de 1,5 milliard de dollars aux frais prévus, surtout en raison d'un changement dans le mode de détermination des intérêts accumulés dans les comptes de pension du secteur public.
- Les recettes budgétaires ont dépassé de 2,0 milliards de dollars les estimations du budget de décembre 2001, surtout en raison de la croissance économique plus forte que prévu au quatrième trimestre de 2001 et au premier trimestre de 2002. Au moment du dépôt du budget de décembre 2001, la plupart des prévisionnistes s'attendaient à une poursuite du ralentissement économique au quatrième trimestre et à une croissance modeste au premier trimestre de 2002.
 - Les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers ont dépassé de 3,5 milliards de dollars les recettes prévues, résultat de la forte croissance de l'emploi au premier trimestre de 2002 et des rajustements liés aux paiements excédentaires versés aux comptes de perception des impôts.
 - Les recettes plus élevées que prévu de l'impôt des sociétés sont entièrement attribuables au fait que les sociétés ont profité dans une mesure plus faible que prévu de la proposition du budget de 2001 selon laquelle elles pouvaient reporter de six mois leur versement d'impôt pour les mois de janvier, de février et de mars 2002. Dans ce budget, le coût de l'initiative avait été estimé à 2,0 milliards de dollars. Selon les indications préliminaires, le coût ne se serait chiffré qu'à environ 600 millions.
 - Les autres impôts sur le revenu ont été inférieurs de 1,0 milliard aux prévisions en raison d'une correction du rajustement pour consolidation lié aux impôts remboursables retenus du compte fédéral de convention de retraite, qui était auparavant porté au crédit des recettes fiscales.
 - Les droits et les taxes d'accise ont été inférieurs de 0,6 milliard aux estimations, surtout en raison de la baisse des recettes de taxe sur les produits et services en fin d'exercice.
 - Les recettes non fiscales ont été inférieures de 0,5 milliard aux prévisions, entièrement en raison d'un changement de classification en vertu duquel les « remboursements de dépenses des années précédentes », qui faisaient autrefois partie des « autres recettes non fiscales », sont désormais déduits des dépenses de programmes. Ce changement a eu pour effet de réduire les recettes budgétaires et les dépenses de programmes de montants équivalents, sans effet sur le solde budgétaire global.

Le Canada a encore une fois affiché un excédent en 2001-2002 tandis que les États-Unis ont enregistré un déficit



Sources : ministère des Finances du Canada et Office of Management and Budget des États-Unis

- Le Canada et les États-Unis ont tous deux affiché des excédents en 2000-2001.
- Dans le budget de décembre 2001, le gouvernement fédéral avait estimé que l'excédent atteindrait 1,5 milliard de dollars pour 2001-2002. La croissance économique ayant été plus forte que prévu dans les six derniers mois de l'exercice, et la croissance des dépenses ayant été inférieure aux prévisions, il en a résulté un excédent final de 8,9 milliards.
- En revanche, dans son plan budgétaire initial pour l'exercice 2001-2002, l'administration américaine avait prévu un excédent de 231 milliards de dollars américains. Le résultat final indique toutefois un déficit de 159 milliards de dollars américains, soit un revirement de près de 390 milliards.

Les progrès financiers de 1993-1994 à 2001-2002

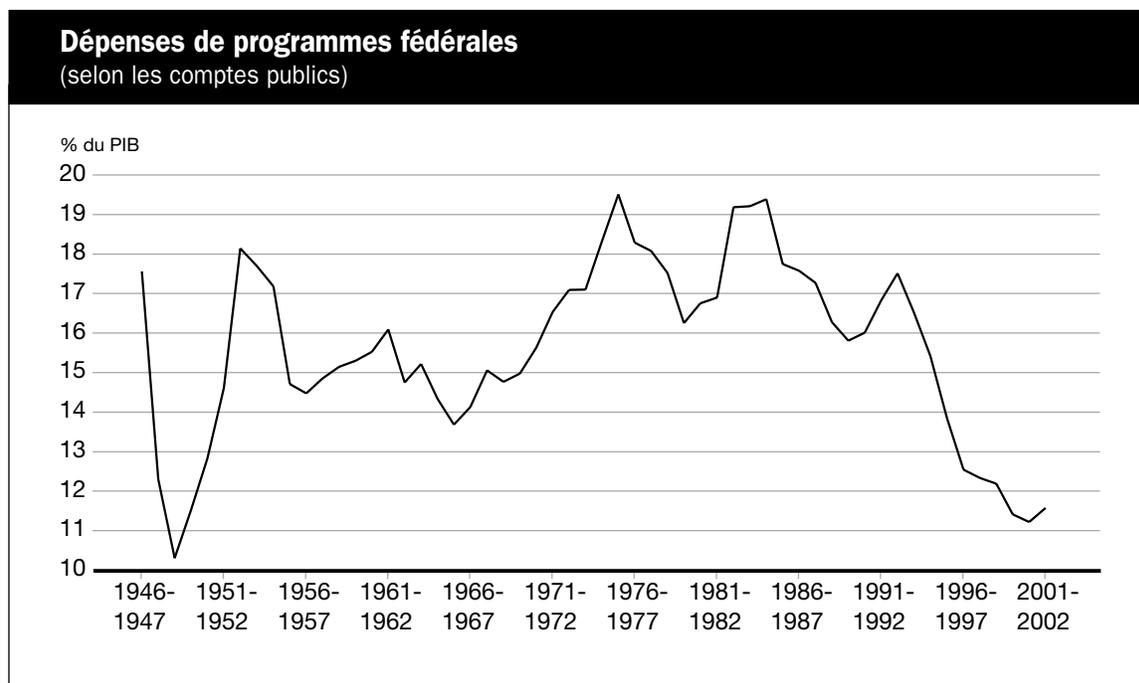
Tableau 2.2

Évolution du solde budgétaire fédéral relativement à la taille de l'économie

	1993-1994	2001-2002	Variation	Part
		(% du PIB)		(%)
Recettes budgétaires	15,9	15,9	0,0	0,0
Dépenses de programmes	16,5	11,6	-4,9	74,2
Frais de la dette publique	5,2	3,5	-1,7	25,8
Solde budgétaire	-5,8	0,8	6,6	100,0

- La part de l'augmentation des recettes et de la réduction des dépenses dans le redressement des finances publiques s'illustre le mieux par un examen de l'évolution des recettes budgétaires, des dépenses de programmes, des frais de la dette publique et du solde budgétaire en proportion de l'économie.
- De 1993-1994 à 2001-2002, le solde budgétaire est passé d'un déficit de 5,8 % du PIB à un excédent de 0,8 %, soit une amélioration de 6,6 points de pourcentage.
- Cette amélioration du solde budgétaire est attribuable pour près des trois quarts à la réduction des dépenses de programmes en pourcentage du PIB. Ce résultat est lui-même imputable principalement aux mesures discrétionnaires prises depuis 1993.
- Les frais de la dette publique ont baissé en proportion du PIB grâce à la réduction de l'encours portant intérêt, à la diminution du taux d'intérêt effectif moyen sur cette dette et à la modification du mode de comptabilisation des intérêts liés aux régimes de pension du secteur public. Plus de 25 % de l'amélioration du solde budgétaire relève de ce facteur.
- Le ratio des recettes au PIB pendant cette période est demeuré inchangé, à 15,9 %.

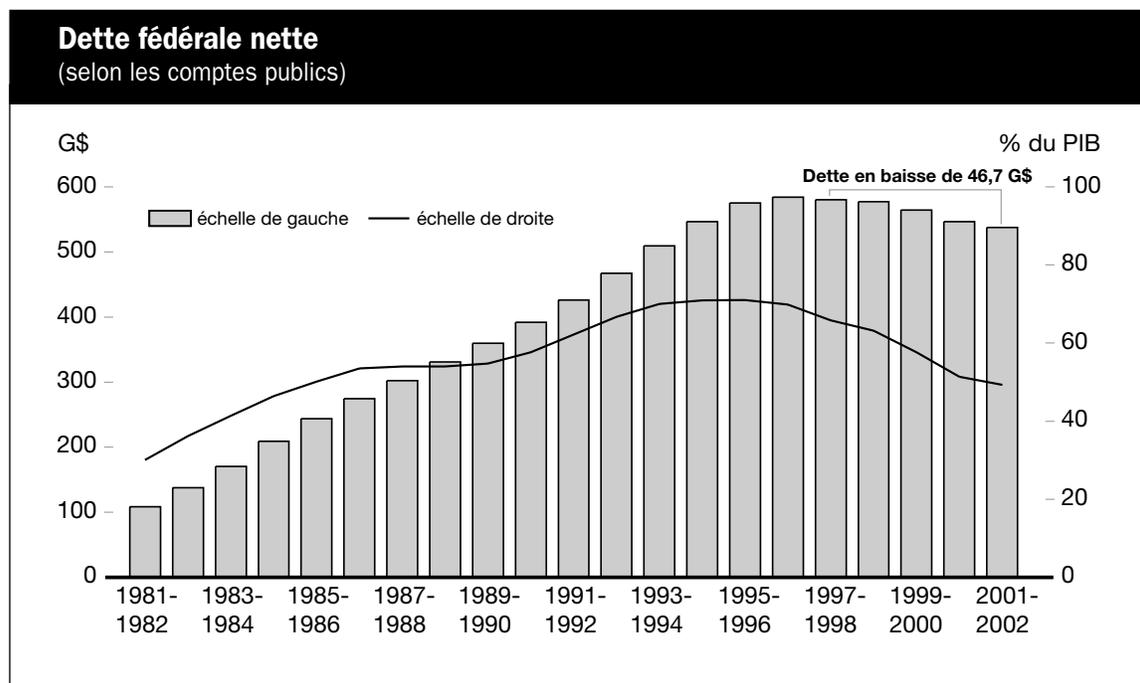
Les dépenses de programmes en proportion du PIB ont légèrement augmenté en 2001-2002



Sources : *Comptes publics du Canada* et Statistique Canada

- Les dépenses de programmes ont augmenté de 7,3 milliards de dollars, soit 6,1 %, pour se chiffrer à 126,7 milliards en 2001-2002. Plus de 80 % de cette augmentation est attribuable à la hausse des transferts en espèces versés aux provinces et aux territoires au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et à l'augmentation des prestations d'assurance-emploi. Cette dernière résulte de l'augmentation des prestations ordinaires découlant du plus grand nombre de chômeurs, et de la hausse des prestations parentales, en raison du congé parental dont la durée a doublé, passant de six mois à un an.
- De 1997-1998 à 2001-2002, les dépenses de programmes ont augmenté à un taux annuel moyen de 3,8 %. Pendant cette période, la croissance annuelle moyenne de la population et de l'inflation a été de 2,8 %, et celle du PIB nominal, de 5,5 %.
- Exprimées en pourcentage du PIB, les dépenses de programmes se sont établies à 11,6 % en 2001-2002, en hausse par rapport au niveau de 11,2 % en 2000-2001. Le ratio des dépenses de programmes au PIB est inférieur d'environ 5 points de pourcentage à son niveau de 1993-1994.

Le ratio de la dette au PIB a baissé pour un sixième exercice consécutif



Sources : *Comptes publics du Canada* et Statistique Canada

- Le ratio de la dette au PIB est reconnu de façon générale comme étant la mesure la plus juste du fardeau de la dette, étant donné qu'il permet d'évaluer la dette par rapport à la capacité qu'ont le gouvernement et les contribuables de la financer.
- Le ratio de la dette au PIB a chuté à 49,1 % en 2001-2002, passant sous le seuil des 50 % pour la première fois depuis 1985-1986. Il a baissé de près de 22 points de pourcentage par rapport à son sommet de 70,9 % atteint en 1995-1996.

La dette nette a été réduite de 46,7 milliards de dollars au cours des cinq dernières années

Tableau 2.3

Actifs et passifs financiers du gouvernement fédéral

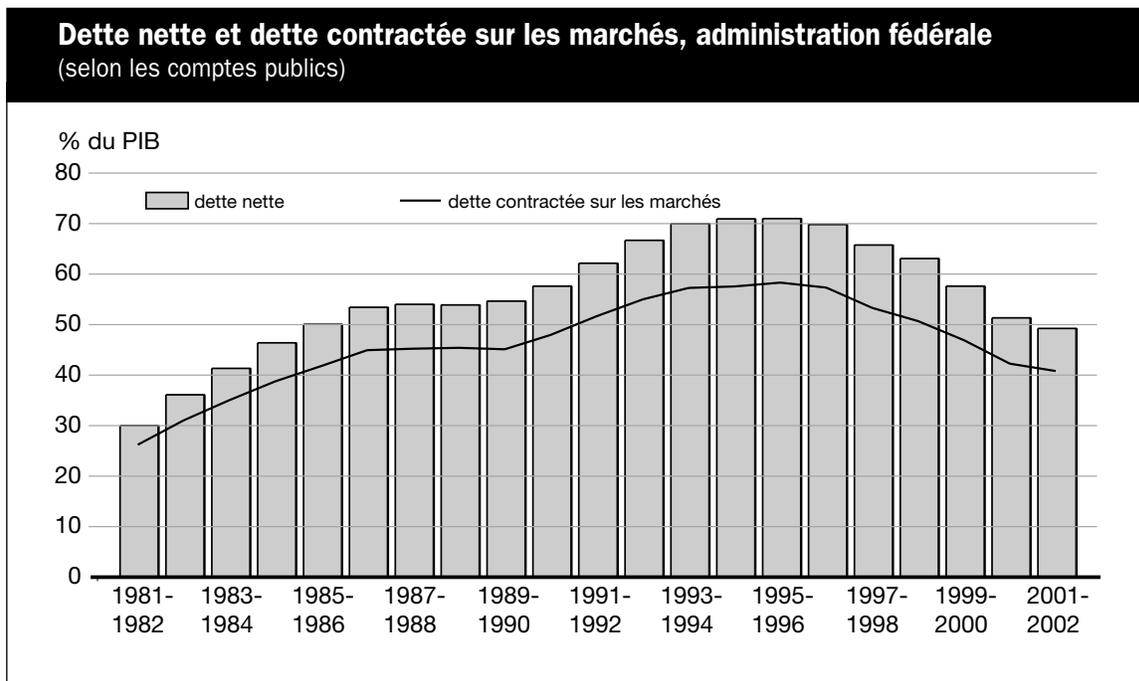
	1996-1997	2001-2002	Variation
	(G\$)		
Actifs financiers			
Espèces et comptes clients	13,4	16,8	3,4
Comptes d'opérations de change	26,8	52,0	25,2
Prêts, placements et avances nets	17,3	18,7	1,5
Total des actifs financiers	57,5	87,6	30,1
Passifs bruts			
Dette portant intérêt			
Dette contractée sur les marchés			
Payable en dollars canadiens	453,8	415,2	-38,6
Payable en devises	23,0	27,0	4,0
Total	476,9	442,3	-34,6
Comptes de pension du secteur public et autres comptes	123,7	141,2	17,5
Total de la dette portant intérêt	600,6	583,4	-17,1
Autres passifs	40,1	40,7	0,6
Passifs bruts	640,7	624,1	-16,4
Dette nette	583,2	536,5	-46,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Les cinq excédents annuels consécutifs ont permis de réduire l'encours de la dette publique nette de 46,7 milliards de dollars depuis 1996-1997. La dette nette s'est élevée à 536,5 milliards en 2001-2002.
- La dette nette est constituée des actifs financiers et des passifs bruts.
- Les actifs financiers regroupent les espèces, les comptes clients, les actifs du compte d'opérations de change, les placements dans les sociétés d'État et les prêts à d'autres administrations. Ces actifs ont augmenté de 30,1 milliards de dollars depuis 1996-1997. Cette progression est largement attribuable à l'augmentation des réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, qui a pour objet d'assurer la surveillance et la protection du dollar canadien à l'étranger en achetant ou en vendant des devises, selon le besoin. L'augmentation affichée au cours des cinq dernières années fait état de l'annonce, dans les budgets de 1995 et de 1998, de l'intention du gouvernement de porter les réserves internationales du Canada au niveau de celles des autres pays. Les gains nets enregistrés au niveau des actifs financiers sont portés au crédit des recettes budgétaires (rendement des placements), même si les coûts d'emprunt liés à l'achat de ces actifs sont inscrits dans les frais de la dette publique.

- Les passifs bruts comprennent la dette portant intérêt et d'autres obligations, comme les comptes fournisseurs. La dette portant intérêt comprend la dette contractée sur les marchés et les obligations relatives aux régimes de pension des employés fédéraux et aux autres comptes. Les passifs bruts ont diminué de 16,4 milliards de dollars depuis 1996-1997, la dette portant intérêt ayant chuté de 17,1 milliards et les autres obligations ayant augmenté de 0,6 milliard. Au chapitre de la dette portant intérêt :
 - La dette contractée sur les marchés, qui est constituée de titres de créance émis sur les marchés de crédit sous forme d'obligations du gouvernement du Canada, d'Obligations d'épargne du Canada et de bons du Trésor, par exemple, a chuté de 34,6 milliards de dollars de 1996-1997 à 2001-2002. La dette payable en dollars canadiens a diminué de 38,6 milliards, tandis que la dette payable en devises augmentait de 4,0 milliards. Cette dernière sert uniquement aux opérations de change.
 - Le passif des comptes de retraite des employés fédéraux et des autres comptes a augmenté de 17,5 milliards de dollars au cours des cinq dernières années.

La baisse de la dette contractée sur les marchés reflète la baisse de la dette nette



Sources : Comptes publics du Canada et Statistique Canada

- La baisse de 34,6 milliards de dollars de la dette contractée sur les marchés depuis 1996-1997 s'est traduite par un ratio de la dette contractée sur les marchés au PIB de 40,5 % en 2001-2002. La baisse de la dette contractée sur les marchés, qui est la composante la plus importante de la dette nette, reflète la baisse rapide du ratio de la dette nette au PIB au cours des cinq dernières années.

Des ressources financières de 4,7 milliards de dollars en 2001-2002

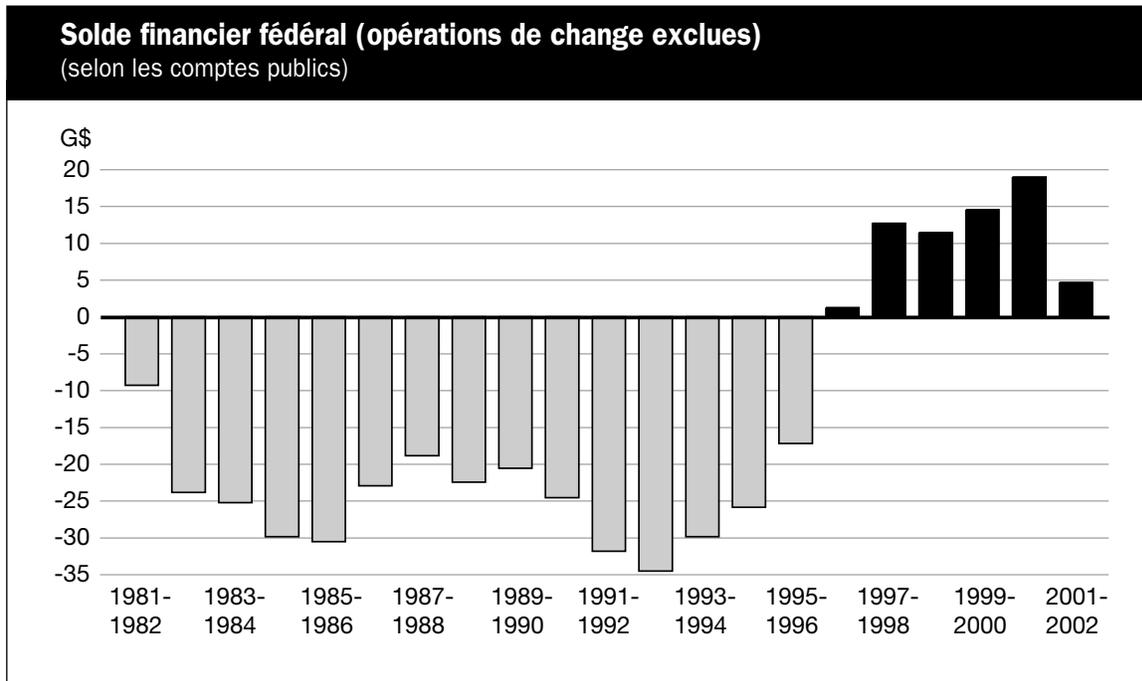
Tableau 2.4

Excédent budgétaire et ressources financières, administration fédérale

	2001-2002
	(G\$)
Excédent budgétaire	8,9
Opérations non budgétaires	
Prêts, placements et avances	-0,1
Comptes de pension et autres comptes	-1,7
Autres opérations	-2,4
Total	-4,2
Ressources financières (opérations de change exclues)	4,7

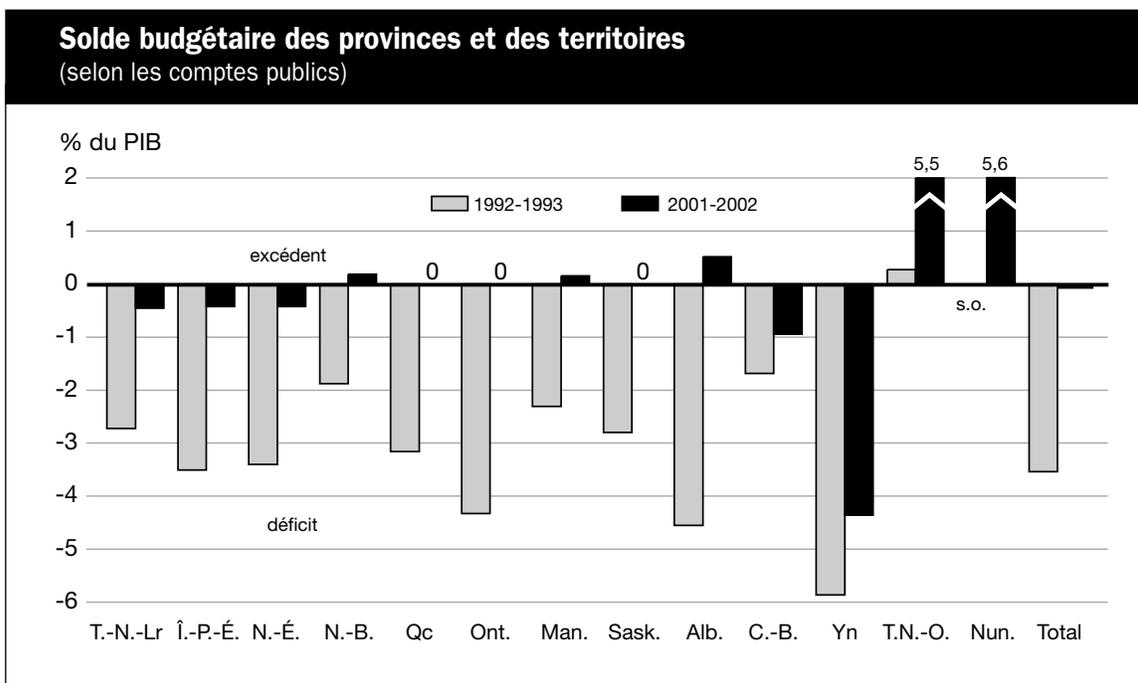
- Le solde budgétaire constitue la principale référence budgétaire du gouvernement. Cette mesure est présentée selon la comptabilité d'exercice modifiée, aux termes de laquelle les obligations de l'État sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées, peu importe le moment où le paiement correspondant est effectué, et les recettes fiscales ne sont comptabilisées qu'à l'encaissement. Le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.
- Les ressources ou besoins financiers, qui mesurent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État, représentent la position de trésorerie du gouvernement. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires fédéraux et aux autres comptes, à l'évolution des actifs et passifs financiers, ainsi qu'au passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse. L'évolution nette de ces activités est inscrite dans les opérations non budgétaires.
- Les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins nets de 4,2 milliards de dollars. Les prêts, placements et avances ont affiché des besoins nets de 0,1 milliard, les emprunts pour le Programme canadien de prêts aux étudiants ayant été à toutes fins pratiques neutralisés par les remboursements dans les autres secteurs. Les comptes de pension et autres comptes ont résulté en des besoins nets de 1,7 milliard, surtout en raison du transfert des actifs de pension applicables aux sociétés d'État ayant établi leur propre régime de pension. Les autres opérations ont affiché des besoins nets de 2,4 milliards de dollars en raison du paiement en espèces d'obligations engagées au cours d'exercices précédents.
- Par conséquent, grâce à un excédent budgétaire de 8,9 milliards de dollars et des besoins nets de 4,2 milliards au chapitre des opérations non budgétaires, des ressources financières de 4,7 milliards (opérations de change exclues) ont été dégagées en 2001-2002.

Des ressources financières ont été affichées pour un sixième exercice consécutif



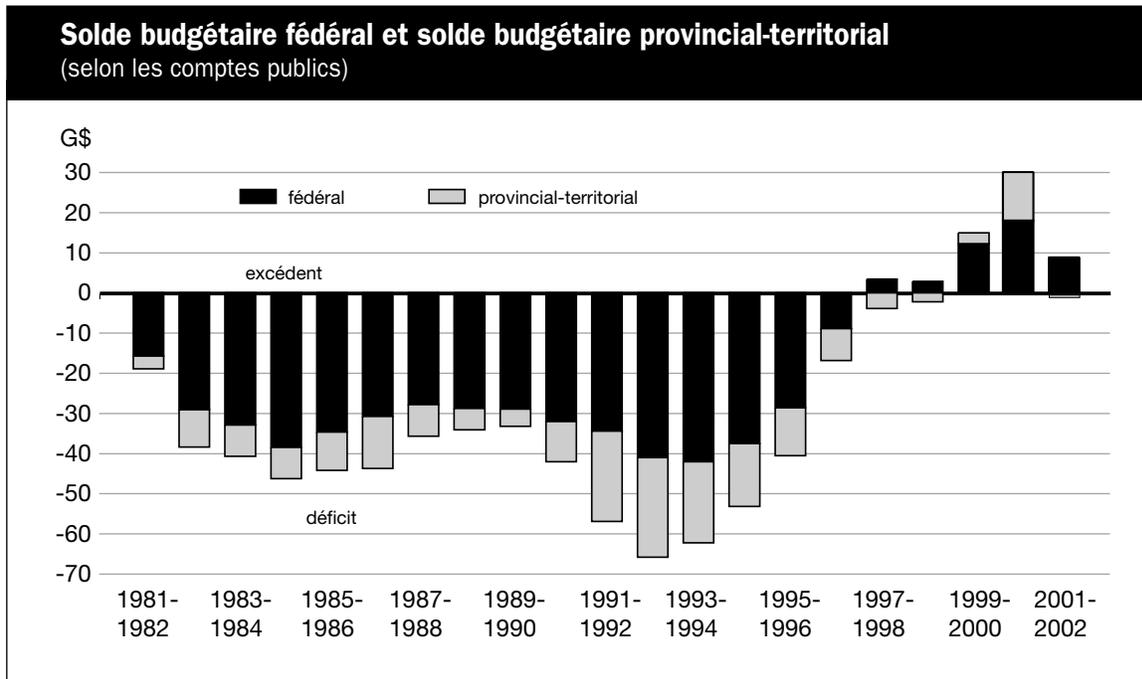
- Des ressources financières ont été dégagées à chacun des six derniers exercices. Cette situation contraste avec les importants besoins financiers observés du milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990.

La majorité des provinces et des territoires ont affiché un excédent budgétaire en 2001-2002



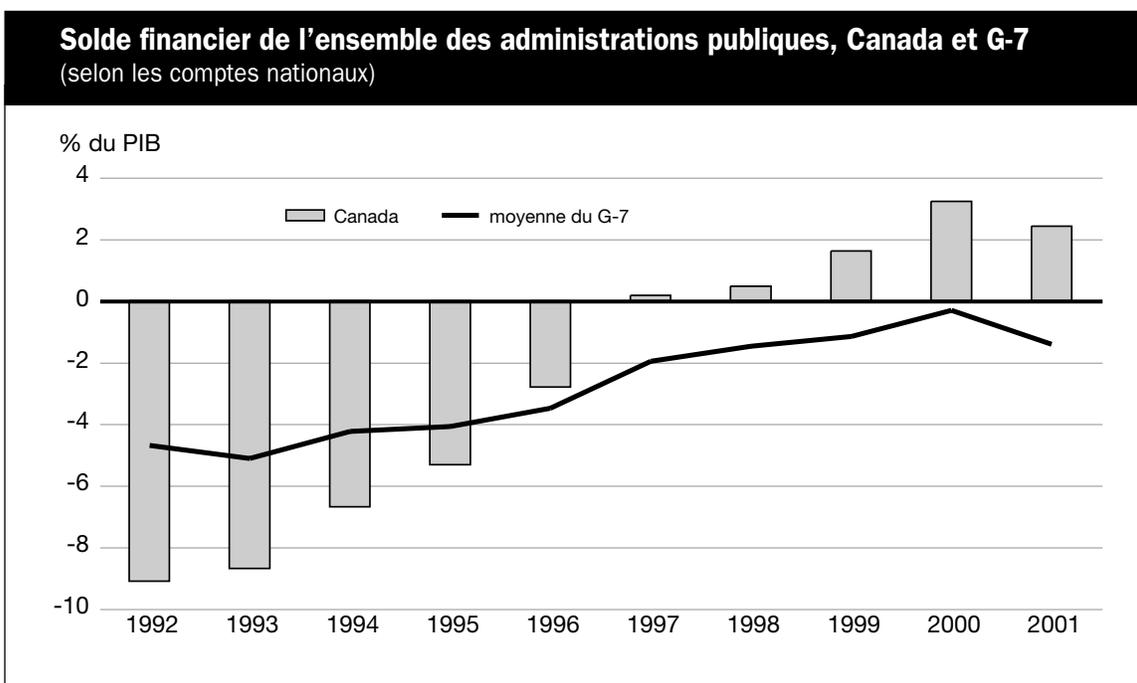
- Tout comme le gouvernement fédéral, les administrations provinciales et territoriales ont sensiblement assaini leurs finances.
- On estime que six provinces et deux territoires ont présenté un budget en équilibre ou en excédent en 2001-2002. Des estimations préliminaires indiquent que l'ensemble des administrations provinciales-territoriales accusera un déficit d'environ 300 millions de dollars en 2001-2002. Les résultats budgétaires finaux de ces administrations pourraient toutefois révéler un léger excédent.
- Cela représente une amélioration notable par rapport à 1992-1993, alors que les 12 provinces et territoires de l'époque, sauf les Territoires du Nord-Ouest, affichaient un déficit.

L'ensemble des administrations fédérale-provinciales-territoriales a affiché un excédent pour la quatrième année consécutive en 2001-2002



- L'ensemble des administrations fédérale-provinciales-territoriales devrait afficher un excédent de 8,6 milliards de dollars en 2001-2002, soit un quatrième excédent consécutif.

Le solde financier du Canada s'est sensiblement amélioré par rapport à la moyenne du G-7

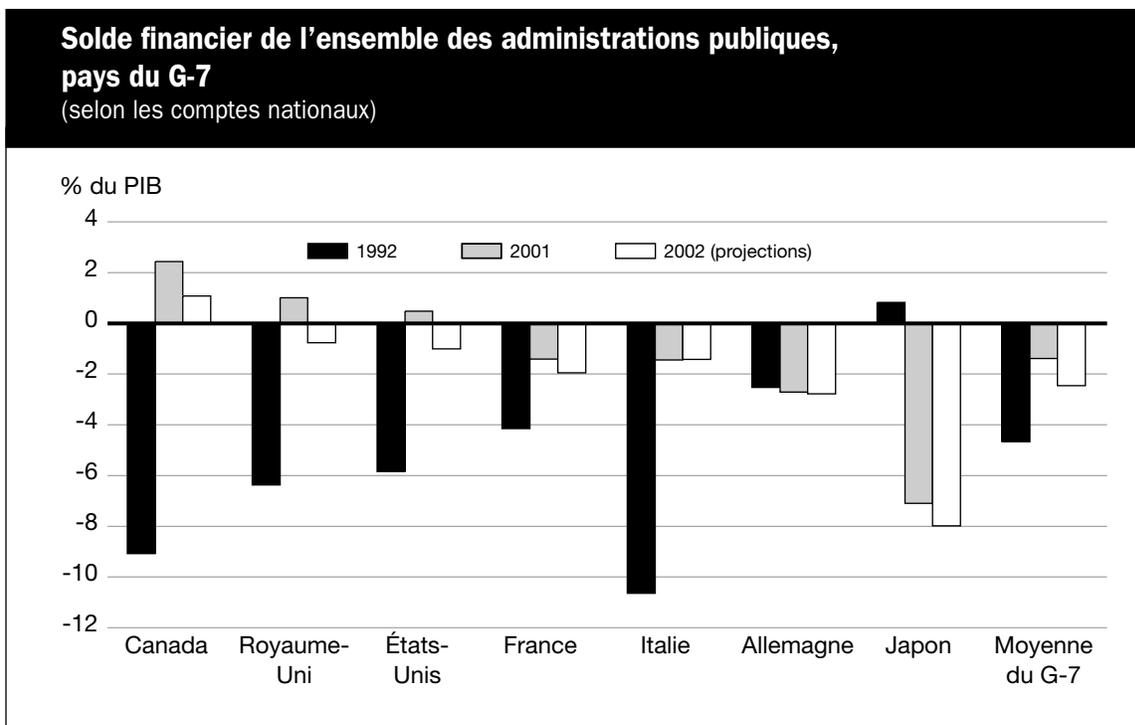


Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002), et calculs du ministère des Finances

- Selon les comptes nationaux, mesure couramment utilisée pour établir des comparaisons entre pays, le solde financier de l'ensemble des administrations publiques¹ au Canada s'est nettement amélioré depuis le début des années 1990.
- Selon cette mesure utilisée à l'échelle internationale, le déficit de l'ensemble des administrations publiques a atteint un sommet de 9,1 % du PIB en 1992, comparativement à un ratio moyen du déficit au PIB de 4,7 % parmi les pays du G-7 cette même année.
- En 1997 toutefois, l'amélioration de la situation financière de tous les ordres de gouvernement a permis à l'ensemble des administrations publiques au Canada d'afficher un excédent. Depuis, le Canada a constamment affiché l'excédent financier le plus élevé des pays du G-7, par rapport à la taille de son économie.
- En 2001, l'excédent de l'ensemble des administrations publiques au Canada a atteint 2,4 % du PIB, comparativement à un déficit moyen de 1,4 % du PIB dans les pays du G-7.

¹ Comprend les administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

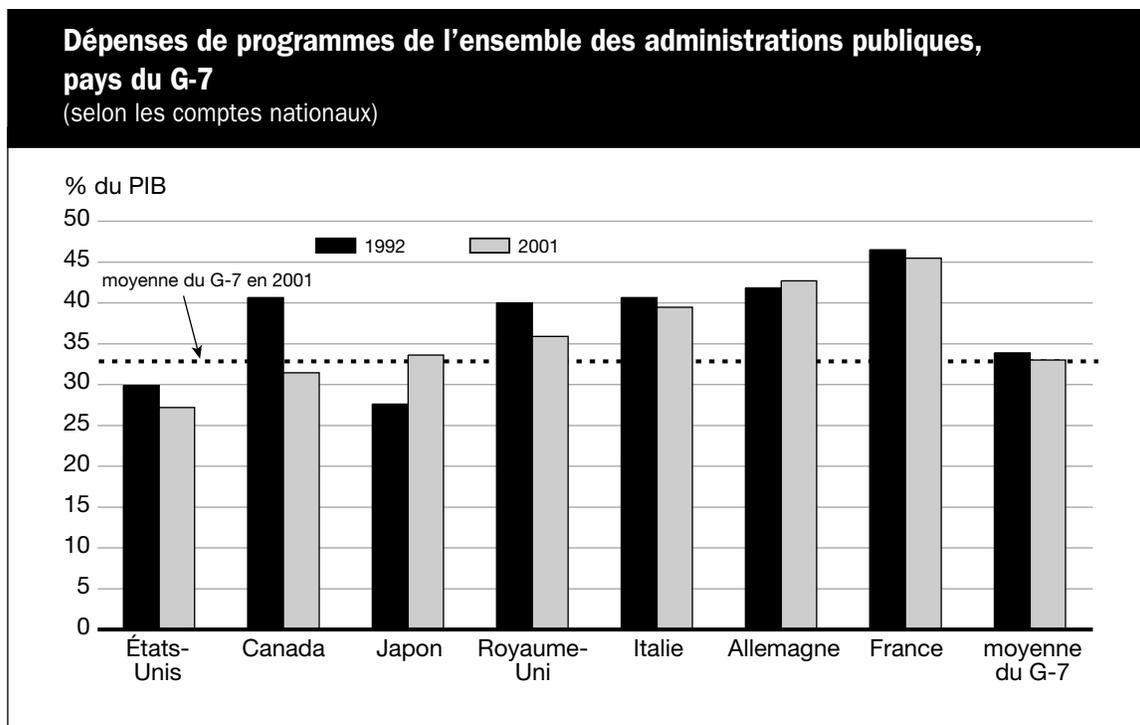
Le Canada est le pays du G-7 qui a le plus amélioré son solde financier



Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002), et calculs du ministère des Finances

- Au chapitre de l'ensemble des administrations publiques, le Canada est le pays du G-7 qui a le plus amélioré son solde financier de 1992 à 2001.
- En 1992, le Canada arrivait au deuxième rang parmi les pays du G-7 pour son déficit par rapport au PIB, alors qu'il affichait l'excédent le plus important par rapport au PIB en 2001. Pendant cette période, le solde financier du Canada a connu un revirement de 11,5 points de pourcentage.
- Pour 2002, l'OCDE prévoit que le Canada sera le seul pays du G-7 à dégager un excédent.

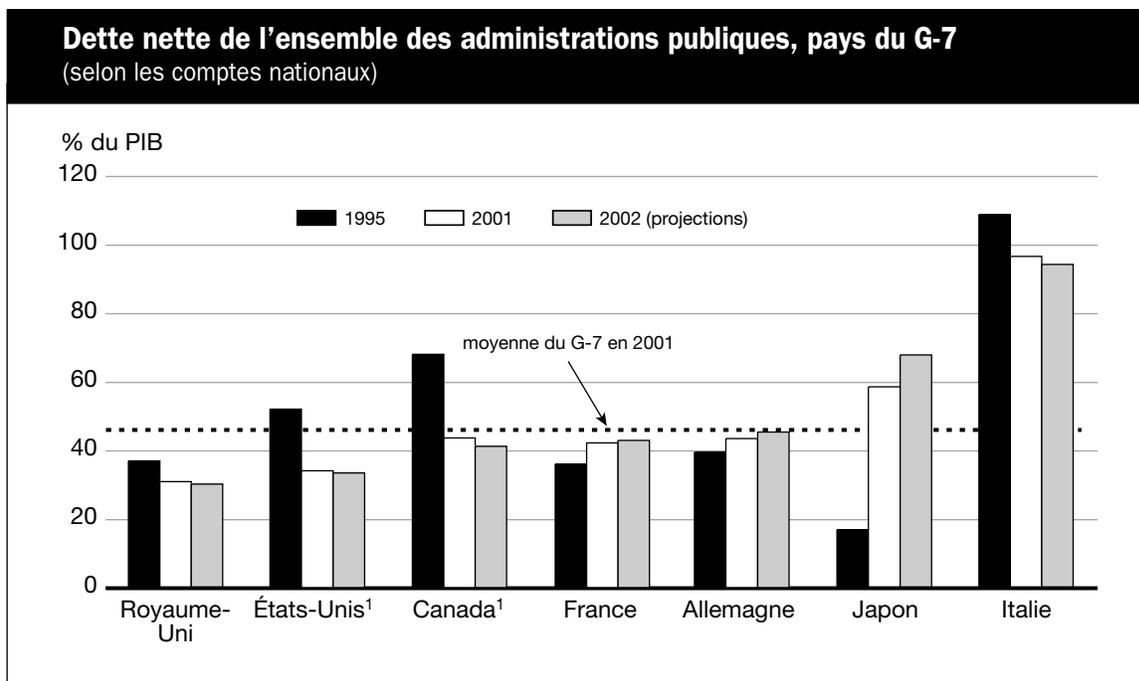
Les dépenses de programmes du Canada en proportion du PIB sont passées sous la moyenne du G-7



Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002), et calculs du ministère des Finances

- Le revirement rapide de la situation financière du Canada, en pourcentage du PIB, est attribuable en grande partie à une réduction marquée des dépenses de programmes, c'est-à-dire de toutes les dépenses moins les frais bruts de la dette publique.
- De 1992 à 2001, les dépenses de programmes de l'ensemble des administrations publiques au Canada en proportion du PIB ont été réduites de 9,2 points de pourcentage, un meilleur résultat que dans les autres pays du G-7.
- De fait, les dépenses de programmes de l'ensemble des administrations publiques au Canada, en pourcentage du PIB, sont maintenant inférieures à celles de tous les autres pays du G-7, à l'exception des États-Unis.

Le Canada est le pays du G-7 qui a le plus réduit son ratio de la dette nette au PIB



¹ Exclut le passif découlant du régime de retraite des employés du secteur public, pour une meilleure comparaison avec les mesures de la dette des autres pays.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71 (juin 2002), et calculs du ministère des Finances

- Au cours des six derniers exercices, le Canada est celui qui, pour l'ensemble de ses administrations publiques, a le plus réduit son ratio de la dette nette au PIB parmi les pays du G-7. De 1995 à 2001, ce ratio a été réduit de 24,4 points de pourcentage.
- Au Canada, le ratio de la dette nette au PIB, pour l'ensemble des administrations publiques, se situe maintenant sous la moyenne du G-7.
- Selon l'OCDE, étant donné la croissance économique du Canada, qui devrait être la plus élevée des pays du G-7 cette année, et son excédent financier prévu pour l'ensemble des administrations publiques, seuls le Royaume-Uni et les États-Unis auront un ratio de la dette nette au PIB inférieur à celui du Canada en 2002.

Annexe 3

Prévisions économiques et financières quinquennales du secteur privé

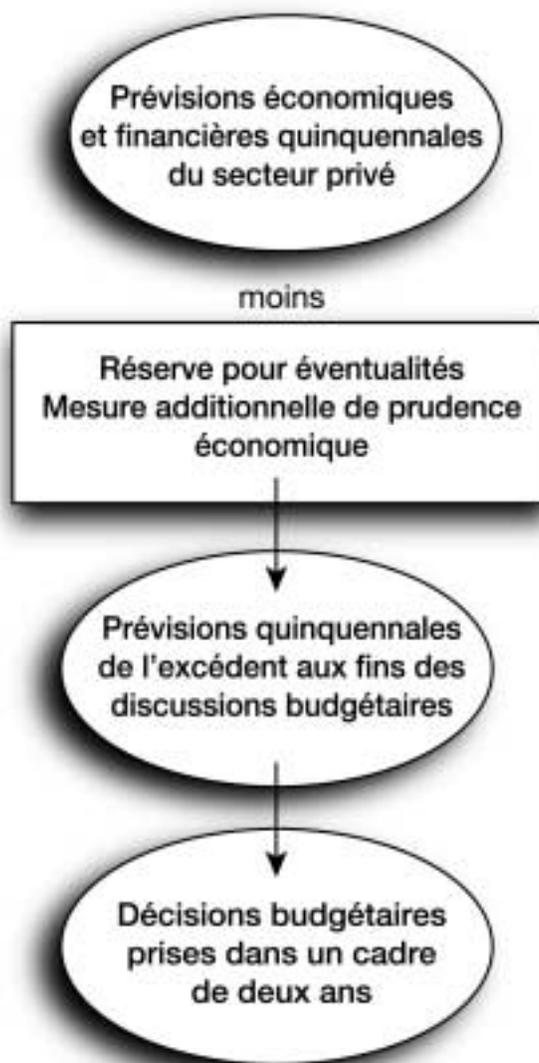
Faits saillants

- *Chaque automne, les représentants du ministère des Finances rencontrent les économistes en chef des grandes banques à charte et de trois grands cabinets de prévisionnistes. Instauré en 1999, cet exercice vise à élaborer à des fins de planification un ensemble d'hypothèses économiques dont se serviront ensuite les cabinets de prévisionnistes pour prévoir le solde budgétaire de l'exercice en cours et celui de chacun des cinq exercices suivants.*
- *Toutefois, en raison du degré élevé d'incertitude des prévisions à long terme, les décisions budgétaires sont basées sur un horizon mobile de deux ans.*
- *La prudence est un élément essentiel de la planification budgétaire. En conséquence, afin d'en arriver à une estimation de l'excédent budgétaire à des fins de planification, les prévisions budgétaires moyennes sont rajustées de manière à tenir compte :*
 - *de la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars par année pour parer aux imprévus. Comme d'habitude, tout excédent à la fin de l'exercice servira à rembourser la dette;*
 - *d'une mesure de prudence économique afin de s'assurer de ne pas retomber en situation déficitaire.*
- *Après avoir soustrait la réserve pour éventualités, la mesure de prudence économique et les nouvelles décisions stratégiques prises depuis le dépôt du budget de décembre 2001, les prévisions moyennes du secteur privé quant à l'excédent utilisé aux fins de la planification budgétaire s'établissent à 1,0 milliard de dollars en 2002-2003, à 3,1 milliards en 2003-2004, à 3,5 milliards en 2004-2005, à 6,8 milliards en 2005-2006, à 10,5 milliards en 2006-2007 et à 14,6 milliards en 2007-2008.*

- *Ces prévisions de l'excédent à court terme tiennent compte de l'effet à retardement du ralentissement de l'activité économique en 2001 sur les recettes fiscales, ainsi que des ententes conclues par les premiers ministres en septembre 2000 sur le renouvellement en matière de santé et le développement de la petite enfance, et du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars, qui aura été entièrement instauré en 2004. Des excédents supérieurs sont prévus pour les exercices ultérieurs.*

Cadre de planification budgétaire

- Depuis 1993, l'approche adoptée par le gouvernement en matière de planification budgétaire comporte un certain nombre d'étapes importantes.
- La première étape consiste à utiliser des prévisions économiques du secteur privé à des fins de planification budgétaire.
 - Le ministère des Finances mène des sondages auprès de prévisionnistes du secteur privé. En tout, une vingtaine de prévisionnistes sont consultés régulièrement.
 - Chaque automne, des représentants du ministère des Finances mènent des consultations exhaustives auprès d'un groupe consultatif composé des économistes en chef des grandes banques canadiennes et de grands cabinets de prévisionnistes. Ces consultations visent principalement à évaluer les risques liés à l'utilisation des prévisions moyennes du secteur privé à des fins de planification budgétaire.
- La deuxième étape consiste à utiliser ces hypothèses économiques pour mettre au point des prévisions budgétaires en supposant le statu quo.
 - Chaque automne depuis 1999, les principaux prévisionnistes du secteur privé élaborent des prévisions budgétaires détaillées en supposant le statu quo, selon les comptes nationaux, pour chacun des cinq prochains exercices, en fonction de la politique fiscale et de la politique de dépenses en vigueur à ce moment, et en appliquant la moyenne des prévisions économiques du secteur privé.
 - Ces prévisions sont ensuite transposées en prévisions selon les comptes publics par le ministère des Finances, après consultation des prévisionnistes du secteur privé.
- La troisième étape consiste à inclure dans ces prévisions, à des fins de planification budgétaire :
 - la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars par année pour parer aux imprévus. Comme d'habitude, tout excédent à la fin de l'exercice servira à rembourser la dette publique;
 - une mesure de prudence économique afin de s'assurer de ne pas retomber en situation déficitaire.

Sommaire : cadre du budget et de la mise à jour de l'automne

- Le groupe consultatif économique du secteur privé est d'avis qu'aux fins du débat public sur les options stratégiques, un horizon de cinq ans s'impose.
- Le groupe estime toutefois qu'il faut faire preuve d'une grande prudence en ce qui a trait à l'utilisation de prévisions à long terme comme fondement des décisions budgétaires. Les décisions budgétaires demeurent donc fondées sur un horizon mobile de deux ans.

Hypothèses sous-jacentes aux prévisions moyennes du secteur privé

Tableau 3.1

Prévisions économiques moyennes du secteur privé, sondage de septembre 2002

	2002	2003	2004-2008
		(%)	
Croissance du PIB réel	3,4	3,5	3,0
Inflation selon le PIB	1,1	2,3	1,9
Croissance du PIB nominal	4,6	5,9	5,0
Bons du Trésor à 3 mois	2,6	3,9	4,8
Obligations du gouvernement à 10 ans	5,3	5,5	5,8

Nota – Selon un sondage mené par le ministère des Finances au début de septembre.
Le nombre de répondants passe de 19 en 2003 à 6 en 2007 et à 5 en 2008.

- Selon le sondage mené auprès des prévisionnistes du secteur privé pour la mise à jour d'octobre 2002, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel est de 3,4 % en 2002 et de 3,5 % en 2003 (annexe 1). De 2004 à 2008, la croissance moyenne s'établit à 3,0 %, l'inflation selon le PIB, à juste en deçà de 2 %, et la croissance du PIB nominal, à 5 % en moyenne. Les taux d'intérêt à court terme devraient augmenter jusqu'à 2004. Selon les prévisions moyennes du secteur privé, les taux seront relativement stables de 2004 à 2008, et l'inflation selon l'indice des prix à la consommation se situera au point médian de la fourchette cible de 1 à 3 %.
- D'après les prévisions moyennes du secteur privé effectuées pour la mise à jour d'octobre 2002, les trois cabinets de prévisionnistes ont établi les prévisions des principales composantes du solde budgétaire selon les comptes nationaux, qui ont ensuite été transformées en prévisions selon les comptes publics par le ministère des Finances. Celles-ci sont fondées sur les hypothèses suivantes :
 - Les prévisions tiennent compte de l'incidence du plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars exposé dans l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000, des 23,4 milliards au titre des ententes sur le renouvellement en matière de santé et le développement de la petite enfance conclues par les premiers ministres en septembre 2000, et des décisions stratégiques annoncées dans le budget de décembre 2001. Les prévisions budgétaires ont été rajustées pour tenir compte, le cas échéant, de l'incidence des résultats financiers finaux pour 2001-2002 et pour les cinq premiers mois de 2002-2003.
 - Les hypothèses sur le taux de cotisation d'assurance-emploi sont celles qui ont été utilisées dans le budget de décembre 2001 : 2,20 \$ (taux des cotisations salariales par tranche de 100 \$ de gains assurables) pour 2002, passant à 2 \$ d'ici 2004.
 - Les prévisions relatives aux frais de la dette publique supposent que la réserve pour éventualités n'est pas nécessaire et qu'elle est appliquée chaque année à la réduction de la dette publique nette.

Perspectives financières selon le statu quo en octobre 2002 – Prévisions financières moyennes du secteur privé

Tableau 3.2

Excédents aux fins de la planification budgétaire

	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008
	(G\$)					
Moyenne des prévisions budgétaires du secteur privé	5,0	8,9	9,7	14,1	18,3	22,8
Initiatives annoncées depuis le dépôt du budget de décembre 2001						
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	0,1	0,1	0,3	0,5	0,5	0,4
Fonds pour l'Afrique	0,1	0,2	0,1	0,1		
Soutien aux agriculteurs	0,7	1,3	0,8	0,8	0,8	0,8
Aide au secteur du bois d'œuvre	0,1	0,2				
Total	1,0	1,8	1,2	1,3	1,3	1,2
Moyenne des prévisions du secteur privé rajustée en fonction des initiatives stratégiques	4,0	7,1	8,5	12,8	17,0	21,6
Prudence						
Prudence économique		1,0	2,0	3,0	3,5	4,0
Réserve pour éventualités	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Total	3,0	4,0	5,0	6,0	6,5	7,0
Excédent aux fins de la planification	1,0	3,1	3,5	6,8	10,5	14,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- L'excédent budgétaire aux fins de la planification du budget à venir est tiré des prévisions financières moyennes du secteur privé.
- Les prévisions moyennes des trois cabinets de prévisionnistes, transposées en prévisions selon les comptes publics, mais avant le rajustement tenant compte de la réserve pour éventualités, de la mesure de prudence économique et des nouvelles initiatives stratégiques, donnent un excédent budgétaire de 5,0 milliards de dollars en 2002-2003, de 8,9 milliards en 2003-2004, de 9,7 milliards en 2004-2005, de 14,1 milliards en 2005-2006, de 18,3 milliards en 2006-2007 et de 22,8 milliards en 2007-2008.

- Ces prévisions sont ensuite rajustées afin de tenir compte de l'incidence des décisions stratégiques prises depuis le budget de décembre 2001 et de l'élément de prudence.
- L'incidence budgétaire nette des initiatives stratégiques annoncées depuis le budget de décembre 2001 s'élève à 1,0 milliard de dollars en 2002-2003, à 1,8 milliard en 2003-2004 et à environ 1,2 milliard par année par la suite.
 - Dans le budget de décembre 2001, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (assorti d'une contribution fédérale minimale de 2 milliards de dollars) et le Fonds pour l'Afrique (500 millions) ont été annoncés. L'intention initiale était de faire de ces initiatives des organismes indépendants et de les financer au moyen de ressources excédentaires de fin d'exercice pour 2001-2002. Le gouvernement a toutefois annoncé le 4 février 2002 qu'elles feraient partie des dépenses de programmes ordinaires, et que leurs coûts seraient comptabilisés l'année où les dépenses seraient engagées.
 - Les administrations fédérale, provinciales et territoriales ont conclu en septembre 2002 une entente de principe au sujet d'un plan d'action à long terme pour un cadre stratégique agricole, en vue de faire du Canada le chef de file mondial de la sécurité des aliments, de l'innovation dans le domaine et de la production respectueuse de l'environnement. De plus, un soutien additionnel du revenu est prévu pour les deux prochaines années afin d'aider les agriculteurs aux prises avec la sécheresse actuelle. Le gouvernement fédéral fournira 5,3 milliards de dollars au cours des six prochaines années.
 - Une aide a également été consentie aux travailleurs et aux collectivités touchés par le différend avec les États-Unis au sujet du bois d'œuvre.
- Les prévisions sont rajustées afin de tenir compte d'une mesure de prudence économique et de la réserve pour éventualités.
 - Les circonstances imprévisibles du ralentissement économique mondial et des attentats terroristes du 11 septembre ont créé dans le budget de décembre 2001 des tensions budgétaires auxquelles il fallait remédier. Compte tenu de l'excédent disponible à ce moment, le gouvernement a décidé d'utiliser la mesure de prudence économique et une partie de la réserve pour éventualités pour chaque année du plan budgétaire de décembre 2001. Le gouvernement a toutefois indiqué qu'il reconstituerait le plus tôt possible la mesure de prudence économique et la réserve pour éventualités.
 - La réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars par année a été reconstituée intégralement.
 - De plus, aux fins de la planification, la mesure de prudence économique a été fixée à 1 milliard de dollars en 2003-2004, à 2 milliards en 2004-2005, à 3 milliards en 2005-2006, à 3,5 milliards en 2006-2007 et à 4 milliards en 2007-2008.
- En conséquence, après ces rajustements, l'excédent budgétaire aux fins de la planification s'établit à 1,0 milliard de dollars en 2002-2003, à 3,1 milliards en 2003-2004, à 3,5 milliards en 2004-2005, à 6,8 milliards en 2005-2006, à 10,5 milliards en 2006-2007 et à 14,6 milliards en 2007-2008.

Perspectives financières selon le statu quo en octobre 2002 – Prévisions financières moyennes du secteur privé

Tableau 3.3
État récapitulatif des opérations

	2001- 2002 ¹	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008
	(G\$)						
Opérations budgétaires							
Recettes budgétaires	173,3	173,9	184,1	191,9	201,5	211,2	221,0
Dépenses de programmes	126,7	134,3	140,7	146,6	152,4	158,0	163,6
Solde de fonctionnement	46,6	39,6	43,4	45,2	49,1	53,2	57,4
Frais de la dette publique	37,7	35,6	36,3	36,7	36,3	36,1	35,9
Excédent budgétaire	8,9	4,0	7,1	8,5	12,8	17,0	21,6
Prudence							
Réserve pour éventualités		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Prudence économique			1,0	2,0	3,0	3,5	4,0
Total		3,0	4,0	5,0	6,0	6,5	7,0
Excédent aux fins de la planification		1,0	3,1	3,5	6,8	10,5	14,6
Pourcentage du PIB							
Recettes budgétaires	15,9	15,2	15,2	15,1	15,1	15,0	15,0
Dépenses de programmes	11,6	11,8	11,6	11,5	11,4	11,3	11,1
Frais de la dette publique	3,5	3,1	3,0	2,9	2,7	2,6	2,4
Excédent budgétaire	0,8	0,4	0,6	0,7	1,0	1,2	1,5
Dettes nettes							
Hypothèse d'équilibre budgétaire	49,1	47,0	44,4	42,1	40,1	38,2	36,4
Hypothèse d'application de la réserve pour éventualités à la réduction de la dette	49,1	46,7	43,9	41,4	39,2	37,1	35,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Résultats réels

- Le tableau 3.3 établit les prévisions financières fondées sur le sondage mené en septembre 2002 afin d'établir les prévisions économiques du secteur privé jusqu'à 2007-2008.

- L'excédent aux fins de la planification, rajusté en fonction des décisions stratégiques annoncées depuis le budget de décembre 2001 et de la réserve pour éventualités, s'établit à 1,0 milliard de dollars pour 2002-2003. Les perspectives pour 2002-2003 sont conformes aux résultats financiers des cinq premiers mois de 2002-2003. Pour la période d'avril à août 2002, un excédent budgétaire de 4,6 milliards de dollars a été dégagé, en baisse de 6,8 milliards par rapport à l'excédent de 11,4 milliards déclaré pour la même période en 2001-2002. Compte tenu des tendances saisonnières des recettes et des dépenses pour le reste de l'exercice, cet excédent devrait passer à environ 4,0 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice. Nonobstant la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars, l'excédent aux fins de la planification s'établit à 1,0 milliard pour 2002-2003. Les perspectives financières de l'exercice en cours sont touchées par l'incidence à retardement du ralentissement économique de 2001. La hausse notable des remboursements au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, résultant des faibles gains et des pertes subies en 2001, a en effet réduit la croissance des recettes budgétaires en 2002-2003.
- Par la suite, des excédents plus importants, aux fins de la planification, sont prévus. Ils demeurent toutefois limités jusqu'à la fin de 2004-2005, sous l'effet des mesures de réduction de l'impôt de 100 milliards de dollars annoncées et entrées en vigueur dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, et de la hausse des transferts fédéraux aux provinces et aux territoires aux termes des ententes conclues en septembre 2000 par les premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé et le développement de la petite enfance. D'autres mesures budgétaires, notamment la bonification des prestations d'assurance-emploi et les mesures de sécurité annoncées dans le budget de décembre 2001, ont une incidence à court terme sur les perspectives financières. Après 2004-2005, des excédents plus importants sont prévus aux fins de la planification budgétaire.
- Le ratio des recettes au PIB a été estimé à 15,9 % en 2001-2002, une baisse notable par rapport au niveau de 16,9 % en 2000-2001. Cela traduit surtout l'incidence des mesures de réduction de l'impôt. Ce ratio devrait passer à 15,2 % en 2002-2003 et à 15,1 % en 2004-2005, une fois que le Plan quinquennal de réduction des impôts aura été entièrement instauré. Le ratio des recettes demeure relativement stable par la suite.
- Le ratio des dépenses de programmes au PIB a été porté à 11,6 % en 2001-2002, par rapport à 11,2 % en 2000-2001, surtout en raison du ralentissement de l'économie et des coûts financiers des ententes sur le renouvellement en matière de santé et le développement de la petite enfance, et des modifications apportées au programme d'assurance-emploi. Il devrait augmenter légèrement en 2002-2003, avant de reprendre une trajectoire descendante.
- Le ratio de la dette publique nette au PIB s'est établi à 49,1 % en 2001-2002. Si la réserve pour éventualités n'est pas utilisée et que les 3 milliards de dollars par année sont appliqués à la réduction de la dette nette, le ratio de la dette nette au PIB tombera sous la barre de 40 % en 2005-2006 et à environ 35 % en 2007-2008 – une réduction de plus de la moitié en comparaison du sommet de 70,9 % atteint en 1995-1996.

Prévisions moyennes des recettes budgétaires selon le secteur privé

Tableau 3.4

Recettes budgétaires, mise à jour d'octobre 2002 : moyenne des prévisions du secteur privé

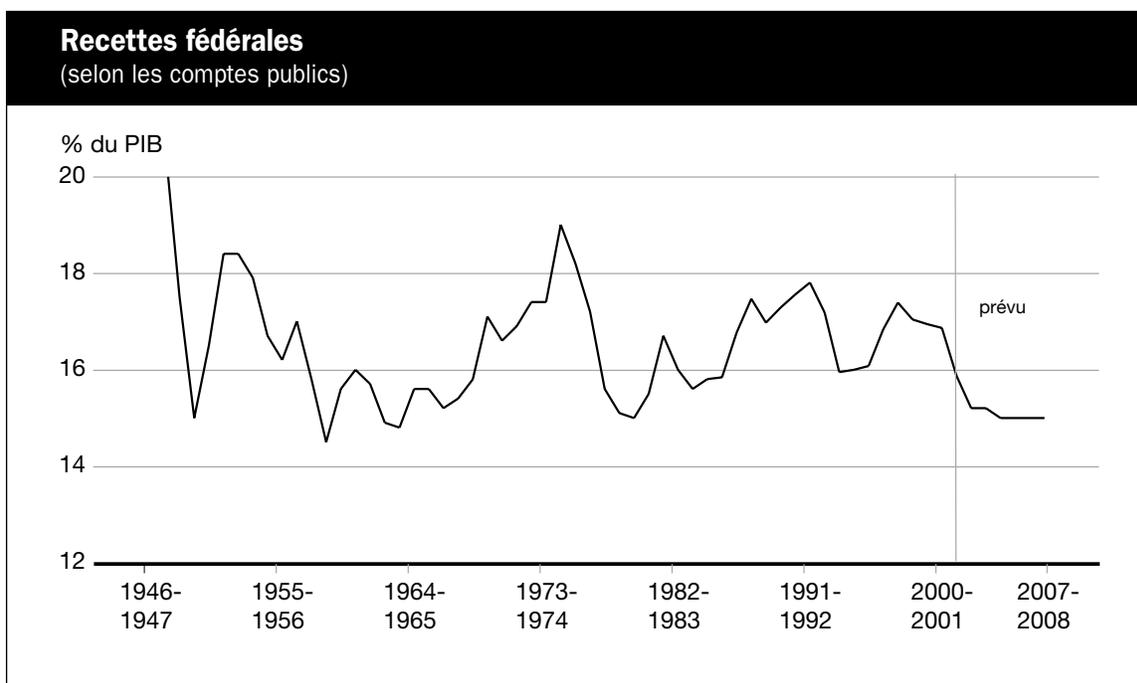
	2001- 2002 ¹	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008
	(M\$)						
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	83 790	82 300	88 156	92 365	97 987	10 3260	108 788
Impôt des sociétés	24 013	22 500	24 765	25 706	26 478	27 301	28 038
Autres impôts sur le revenu	3 035	3 750	3 942	4 060	4 136	4 236	4 316
Total de l'impôt sur le revenu	110 838	108 550	116 862	122 131	128 601	134 796	141 142
Recettes d'assurance-emploi	17 980	18 246	18 081	18 307	19 129	19 996	20 948
Droits et taxes d'accise							
Taxe sur les produits et services	24 909	26 700	28 413	29 991	31 763	33 678	35 664
Droits de douane à l'importation	3 018	3 170	3 202	3 382	3 532	3 668	3 775
Taxes sur l'énergie	4 758	4 750	4 873	4 975	5 101	5 213	5 335
Autres droits et taxes d'accise	3 953	4 694	4 772	4 885	5 022	5 157	5 283
Total	36 638	39 314	41 260	43 234	45 418	47 717	50 057
Total des recettes fiscales	165 456	166 110	176 203	183 672	193 148	202 509	212 147
Recettes non fiscales							
Rendement des placements	5 892	5 739	5 774	6 011	6 145	6 374	6 523
Autres recettes non fiscales	1 967	2 092	2 142	2 192	2 242	2 292	2 342
Total	7 859	7 831	7 916	8 203	8 387	8 666	8 865
Total des recettes budgétaires	173 315	173 941	184 119	191 875	201 535	211 175	221 012
Pourcentage du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,7	7,2	7,3	7,2	7,3	7,4	7,4
Impôt des sociétés	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9
Recettes d'assurance-emploi	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
Taxe sur les produits et services	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Autres taxes d'accise	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Recettes fiscales	15,1	14,5	14,6	14,4	14,4	14,4	14,4
Recettes non fiscales	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Total	15,9	15,2	15,2	15,1	15,1	15,0	15,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Résultats réels

- D'après les hypothèses de planification économique décrites à l'annexe 1, les recettes budgétaires devraient demeurer pratiquement inchangées en 2002-2003 par rapport à 2001-2002. Cela traduit l'incidence à retardement du ralentissement économique en 2001 sur la perception de l'impôt, surtout l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt des sociétés.
- Comme il est indiqué dans *La revue financière* d'août 2002, les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt des sociétés ont sensiblement baissé au cours des cinq premiers mois de 2002-2003 par rapport à la même période en 2001-2002. Cette détérioration reflète surtout la baisse des marchés boursiers en 2001, qui a entraîné la hausse des remboursements d'impôt sur le revenu des particuliers et la réduction des règlements en avril et en mai 2002. De plus, les remboursements d'impôt des sociétés sont plus élevés, les entreprises appliquant les pertes essuyées en 2001 aux impôts payés les années précédentes. Ces rajustements en grande partie ponctuels ont réduit les recettes de la première moitié de 2002-2003. Des augmentations des recettes budgétaires sont attendues pour le reste de l'exercice, ce qui devrait compenser les baisses observées dans la première moitié.
- Par la suite, le profil des recettes reflète l'incidence de la croissance économique soutenue et les répercussions constantes du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. Après 2004-2005, la croissance des recettes sera plus forte une fois que le plan de réduction des impôts aura été entièrement instauré.

Le ratio des recettes est sur une trajectoire descendante permanente en raison des réductions d'impôt



- Le « ratio des recettes », soit les recettes fédérales totales par rapport au revenu total de l'économie (ou le PIB) représente bien la fluctuation des recettes fiscales.
- Ce ratio traduit surtout l'incidence des décisions stratégiques et de l'évolution de la conjoncture économique. La forte baisse du ratio après la Seconde Guerre mondiale a été largement attribuable à l'abaissement des impôts et à la fin des ententes spéciales avec les provinces pour financer l'effort de guerre. La réduction du ratio de 1972-1973 à 1977-1978 est surtout attribuable à la réforme du régime de l'impôt sur le revenu et au transfert de points d'impôt aux provinces. L'évolution de la conjoncture économique explique la plupart des autres fluctuations de ce ratio. Ce dernier baisse en période de ralentissement économique et tend à augmenter en période de reprise, ce qui reflète la nature progressive du régime fiscal et la nature cyclique des bénéfices des sociétés.
- Pour les années à venir, le ratio des recettes devrait être nettement inférieur à ce qu'il était par le passé, du fait de l'incidence continue du Plan quinquennal de réduction des impôts qui a abaissé le ratio de façon permanente.
- Le ratio des recettes devrait reculer, pour passer de 16,9 % en 2000-2001 à 15,1 % en 2004-2005, niveau qui n'a pas été atteint depuis le début des années 1960. Il devrait se stabiliser par la suite.

Les prévisions moyennes du total des dépenses de programmes selon le secteur privé

Tableau 3.5

Dépenses de programmes, mise à jour d'octobre 2002 : moyenne des prévisions du secteur privé

	2001- 2002 ¹	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008
	(M\$)						
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	25 365	26 559	27 639	28 618	29 629	30 736	32 012
Prestations d'assurance-emploi	13 748	15 356	15 284	15 883	16 685	17 387	17 905
Total	39 113	41 915	42 923	44 501	46 315	48 123	49 916
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	17 300	18 600	19 300	20 400	21 000	21 600	22 200
Accords fiscaux	12 010	12 704	13 420	14 133	14 817	15 537	16 279
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	-2 662	-2 544	-2 697	-2 752	-2 779	-2 876	-2 977
Total	26 648	28 760	30 023	31 781	33 038	34 261	35 502
Dépenses de programmes directes	60 944	63 662	67 724	70 365	73 074	75 623	78 158
Total des dépenses de programmes	126 705	134 337	140 670	146 647	152 427	158 007	163 576
Pourcentage du PIB							
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2
Prestations d'assurance-emploi	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
Total	3,6	3,7	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5
Accords fiscaux	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	2,4	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4
Dépenses de programmes directes	5,6	5,6	5,6	5,5	5,5	5,4	5,3
Total des dépenses de programmes	11,6	11,8	11,6	11,5	11,4	11,3	11,1

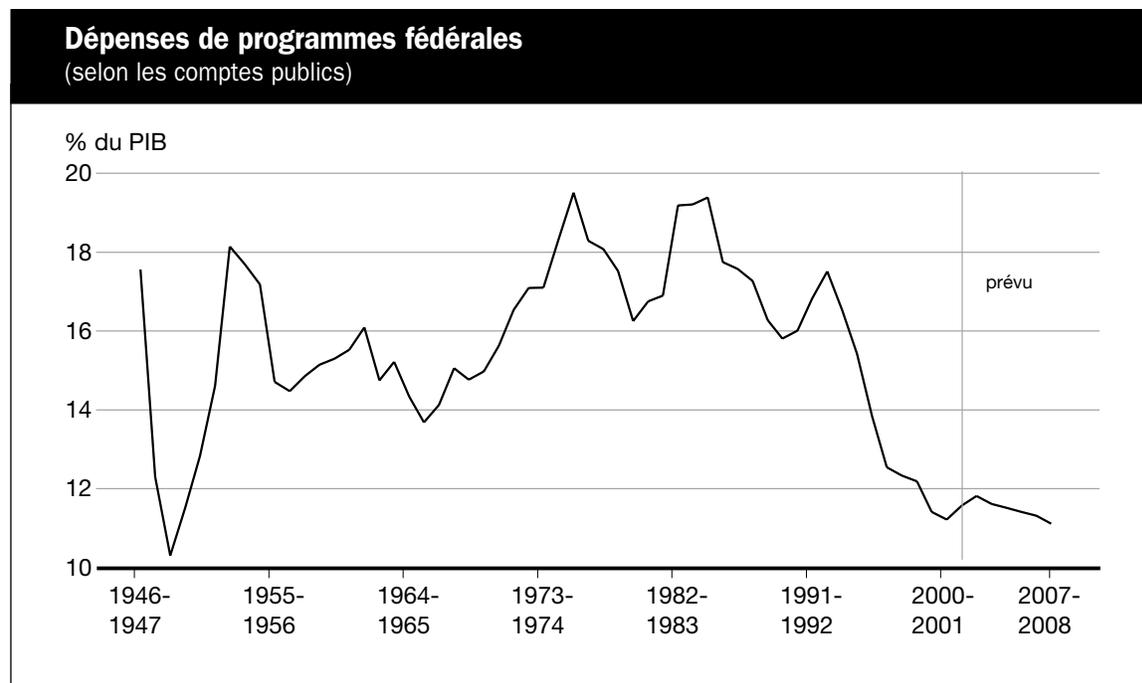
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Résultats réels

- Les prévisions des dépenses de programmes (tableau 3.5) tiennent compte de l'incidence des ententes sur le renouvellement en matière de santé et le développement de la petite enfance conclues en septembre 2000, du budget de février 2000, et des améliorations apportées en septembre 2000 aux prestations d'assurance-emploi ainsi que des initiatives annoncées dans le budget de décembre 2001. Elles tiennent également compte des initiatives annoncées depuis le dépôt du budget de 2001, qui figurent dans le tableau 3.2.
- Les dépenses de programmes sont divisées en trois grandes composantes : les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les dépenses de programmes directes.
- Selon les prévisions moyennes établies par les trois cabinets de prévisionnistes, le total des dépenses de programmes sera porté de 126,7 milliards de dollars en 2001-2002 à 134,3 milliards en 2002-2003, soit une augmentation de 6,0 %. Cette augmentation de 7,6 milliards de dollars est répartie entre les trois grandes composantes des dépenses de programmes.
 - Les principaux transferts aux particuliers, qui se composent des prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi, devraient augmenter de 2,8 milliards de dollars, soit 7,2 %. La croissance des prestations aux aînés est en grande partie déterminée par la croissance du nombre d'aînés et l'augmentation des prestations moyennes, qui sont entièrement indexées à l'évolution trimestrielle des prix à la consommation. La croissance des prestations d'assurance-emploi reflète l'incidence à retardement du ralentissement économique de 2001 ainsi que les effets des améliorations apportées aux programmes. Parmi ces dernières, mentionnons la prolongation des prestations parentales et les changements afférents ainsi que la modification des dispositions d'intensité et de récupération.
 - Les principaux transferts aux autres administrations devraient augmenter de 2,1 milliards de dollars, soit 7,9 %. Selon les ententes sur le renouvellement en matière de santé et le développement de la petite enfance conclues par les premiers ministres en septembre 2000, les transferts en espèces aux termes du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) augmenteront de 1,3 milliard de dollars en 2002-2003. Une augmentation de 0,7 milliard de dollars est prévue au chapitre des accords fiscaux, surtout au titre des droits à péréquation, qui sont présumés, aux fins de la planification, croître au même rythme que le PIB nominal.
 - Les dépenses de programmes directes devraient augmenter de 2,7 milliards de dollars, soit 4,5 %, en raison de l'incidence des mesures de sécurité annoncées dans le budget de décembre 2001 et des nouvelles décisions de dépenses annoncées depuis le dépôt du budget.

- Par la suite, en supposant le statu quo, le taux de croissance des dépenses de programmes devrait ralentir. Les prévisions de dépenses tiendront alors entièrement compte des mesures annoncées dans les budgets précédents, et l'incidence de l'amélioration du marché du travail limitera la croissance des prestations d'assurance-emploi. Aux fins de planification, on assume que l'augmentation des transferts en espèces au titre du TCSPS en 2005-2006 se poursuivra en 2006-2007 et en 2007-2008.

Les dépenses de programmes en proportion du PIB continuent de baisser



- En supposant le statu quo, les dépenses de programmes en proportion du PIB devraient augmenter légèrement en 2002-2003, sous l'effet de l'augmentation des transferts en espèces aux provinces et de l'augmentation des prestations d'assurance-emploi.
- Après 2002-2003, toujours en supposant le statu quo, le ratio baissera à mesure que la croissance de l'économie dépassera celle des dépenses de programmes.

Sensibilité des perspectives financières aux chocs économiques

Tableau 3.6

Variation estimative de la position financière

	1 ^{re} année	2 ^e année
	(G\$)	
Baisse de 1 % de la croissance du PIB réel		
Incidence sur les recettes	-1,8	-1,9
Incidence sur les dépenses	0,5	0,7
Détérioration du solde budgétaire	-2,4	-2,6
Baisse de 1 % de l'inflation selon le PIB		
Incidence sur les recettes	-1,9	-1,8
Incidence sur les dépenses	-0,5	-0,5
Détérioration du solde budgétaire	-1,4	-1,3
Diminution de 100 points de base des taux d'intérêt		
Incidence sur les recettes	-0,4	-0,5
Incidence sur les dépenses	-1,1	-1,9
Amélioration du solde budgétaire	0,8	1,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Les prévisions financières sont extrêmement sensibles à la modification des hypothèses économiques – surtout celles qui touchent la croissance du PIB réel, l'inflation et les taux d'intérêt.
- Une diminution de la croissance du PIB réel (attribuable à des réductions correspondantes de l'emploi et de la productivité) ferait baisser les recettes du gouvernement fédéral en raison d'une contraction de diverses assiettes fiscales et d'une augmentation des dépenses, principalement attribuable à une hausse des prestations d'assurance-emploi. Selon une analyse de sensibilité courante, une diminution de 1 % du PIB réel pour un an réduirait le solde budgétaire de 2,4 milliards de dollars la première année et de 2,6 milliards la deuxième année.
- Une diminution de 1 % de la croissance du PIB nominal résultant exclusivement d'une baisse de 1 % du taux de l'inflation selon le PIB réduirait le solde budgétaire de 1,4 milliard de dollars la première année et de 1,3 milliard la deuxième année. La plus grande partie de ces répercussions toucherait les recettes budgétaires, puisque les salaires et les bénéfices seraient moins élevés, ainsi que le prix des biens et des services assujettis aux taxes de vente et d'accise. L'incidence sur les dépenses se verrait surtout dans les programmes qui sont indexés à l'inflation, comme les prestations aux aînés.

- Une diminution soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt améliorerait le solde budgétaire de 0,8 milliard de dollars la première année, et de 1,4 milliard la deuxième année. Cette amélioration serait exclusivement attribuable à la diminution des frais de la dette publique, qui réduirait à son tour les dépenses budgétaires globales. Les dépenses chuteraient de 1,1 milliard de dollars la première année et de 1,9 milliard la deuxième année, à mesure que les titres de créance à plus long terme arriveraient à échéance et seraient refinancés à des taux moins élevés. Cette incidence serait atténuée par les intérêts un peu moins élevés sur les actifs du gouvernement portant intérêt, qui sont inscrits dans les recettes non fiscales.

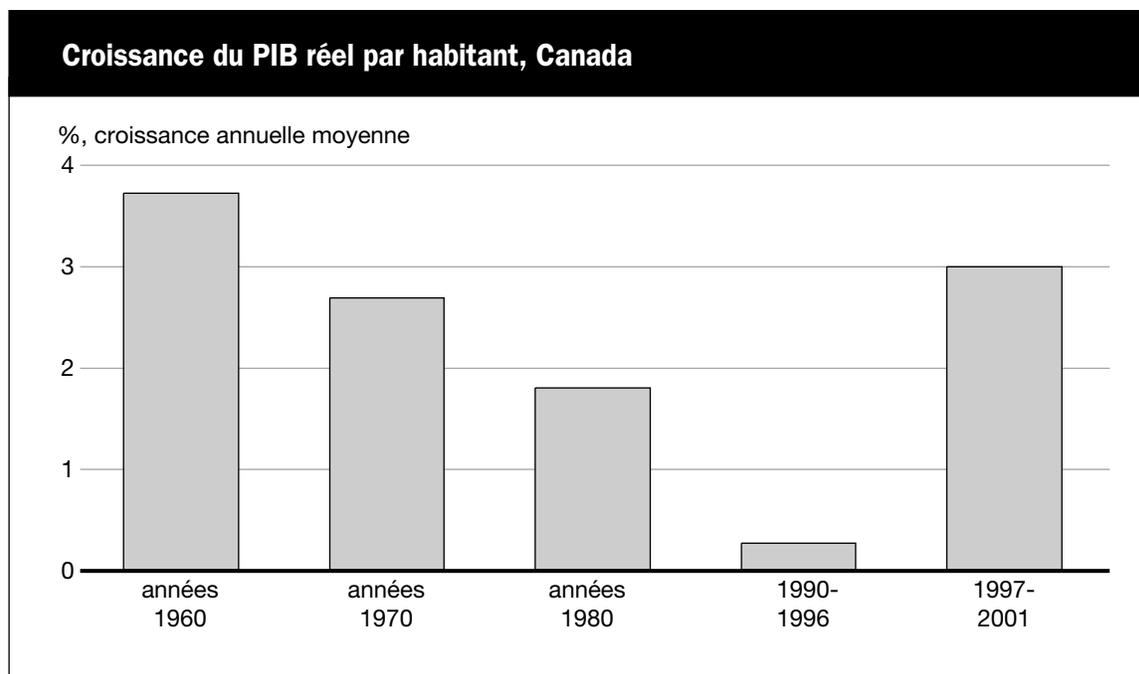
Annexe 4

Améliorer le niveau de vie des Canadiens

Faits saillants

- *L'objectif central de la politique économique et sociale consiste à accroître le mieux-être des personnes par une amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie.*
- *Au Canada, le niveau de vie s'est sensiblement amélioré au cours des cinq dernières années, davantage que dans tout autre pays du Groupe des Sept (G-7).*
- *La performance supérieure du Canada depuis 1997 a rétréci l'écart du niveau de vie avec les États-Unis, mais il subsiste une différence notable.*
- *La croissance accrue de la productivité et les progrès accomplis sur le marché du travail ont contribué à rétrécir cet écart. Toutefois, le vieillissement de la population limitera l'apport du marché de l'emploi, et une plus forte croissance de la productivité sera nécessaire pour stimuler le niveau de vie et réduire l'écart qui sépare le Canada des États-Unis.*
- *Des facteurs économiques comme la stabilité financière et monétaire, des impôts concurrentiels, l'investissement dans l'apprentissage, les nouvelles technologies ainsi que la recherche et l'innovation, sont des éléments clés qui aideront le Canada à accroître sa productivité. Il sera tout aussi important de bâtir une société plus forte afin de donner aux Canadiennes et aux Canadiens une meilleure qualité de vie ainsi que les compétences et la confiance dont ils auront besoin pour prendre part à la nouvelle économie.*
- *Ce n'est que grâce à des progrès socio-économiques intégrés et complémentaires que le Canada réussira à offrir un niveau de vie solide et durable ainsi qu'une meilleure qualité de vie à tous les Canadiens.*

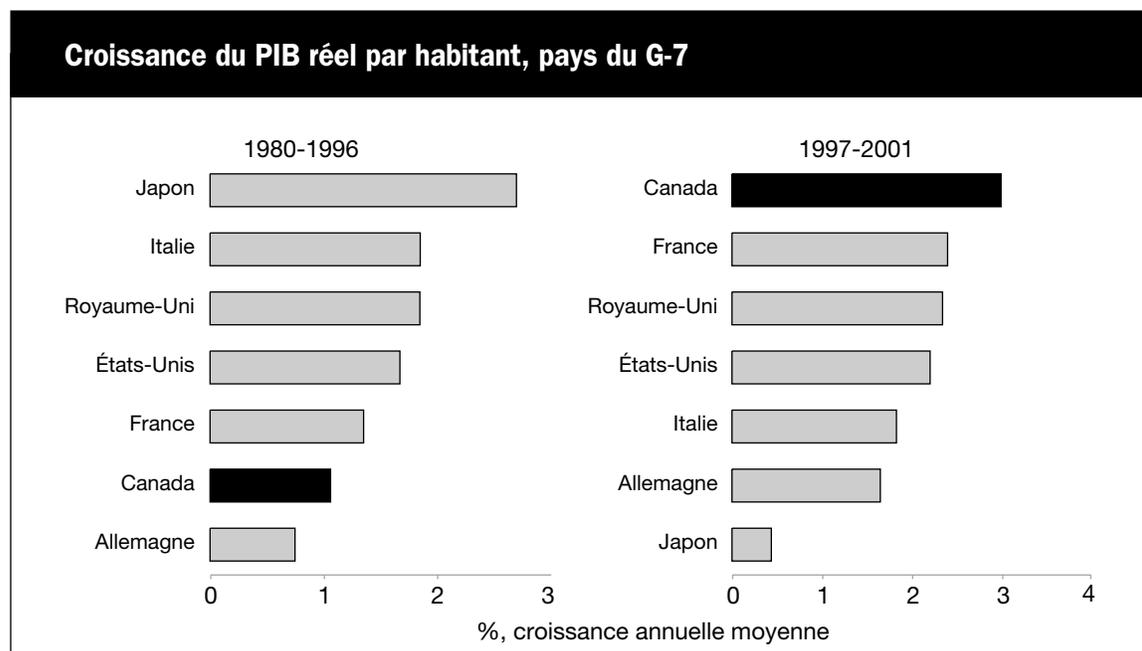
La croissance du niveau de vie au Canada a ralenti au cours des années 1980 et au début des années 1990, mais a rebondi depuis 1997



Source : Statistique Canada

- Le PIB réel (ajusté en fonction de l'inflation) par habitant est la mesure du niveau de vie la plus couramment utilisée. Le PIB est une mesure de tous les biens et services produits au pays dans une année. De même, il mesure le montant des revenus engendrés au Canada dans l'année, notamment les traitements et les salaires, les bénéfices des entreprises et les revenus d'emplois autonomes.
- Dans les années 1960 et 1970, le PIB réel par habitant a connu une croissance rapide au Canada, avec une moyenne supérieure à 3 % par année. Cette période a toutefois été suivie d'une lente progression dans les années 1980 et d'une croissance quasi nulle dans la première moitié des années 1990.
- Depuis 1997, les administrations publiques ont équilibré leurs budgets, et la performance du Canada sur le plan du niveau de vie a connu un revirement remarquable. Le PIB réel par habitant a augmenté en moyenne de 3 % par année, résultat semblable à celui observé au cours des années 1960 et 1970.

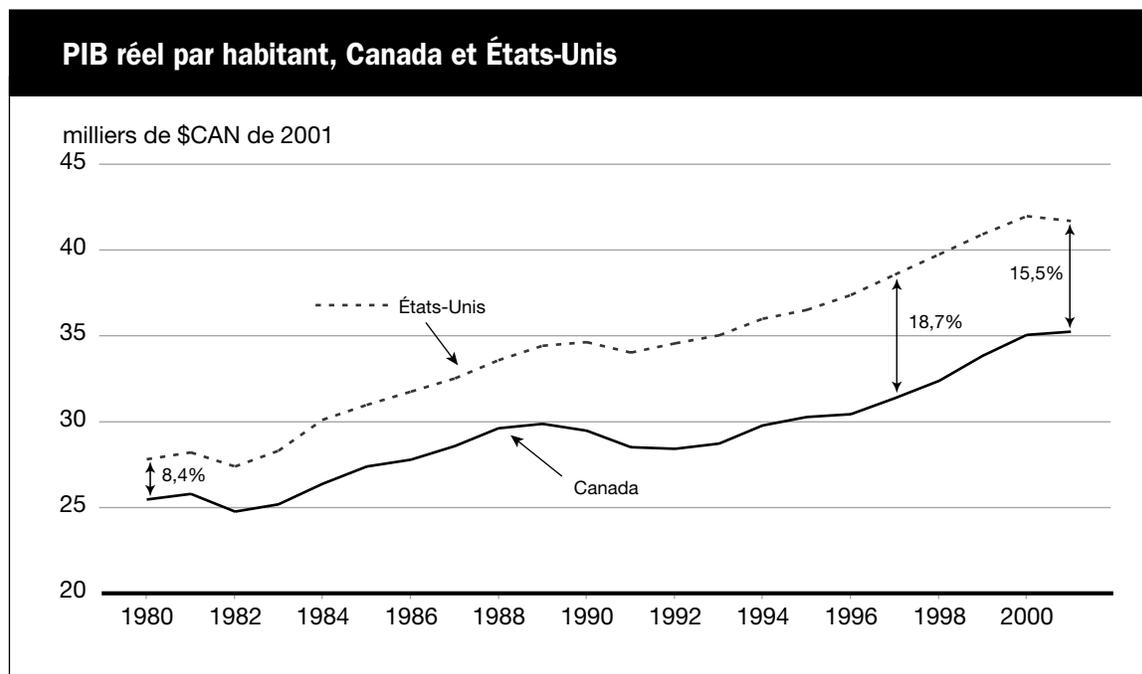
La performance du Canada s'est améliorée sensiblement par rapport aux autres pays du G-7



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE* (juin 2002)

- De 1980 à 1996, une période au cours de laquelle le Canada a connu des déficits budgétaires constants et considérables, celui-ci s'est classé à l'avant-dernier rang parmi les pays du G-7 et au 22^e rang parmi tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au chapitre de la croissance du PIB réel par habitant.
- La période de 1997 à 2001 a marqué un important revirement, le PIB réel par habitant ayant progressé plus vite au Canada que dans les autres pays du G-7. Le Canada est passé de la 22^e à la 9^e place au classement de l'OCDE durant cette période.

Au cours des cinq dernières années, l'écart du niveau de vie avec les États-Unis s'est rétréci, mais il demeure important

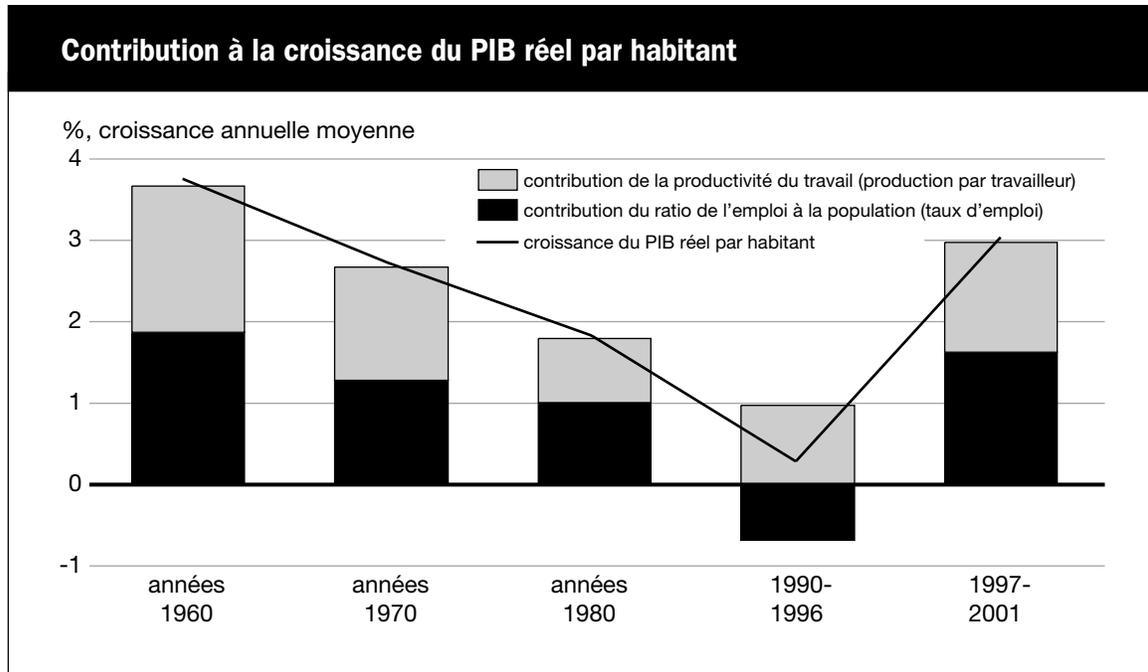


Nota – Selon la parité des pouvoirs d'achat de 0,85 \$US/\$CAN établi par Statistique Canada pour 2001.

Source : calculs du ministère des Finances basés sur des données de Statistique Canada et du Bureau of Economic Analysis des États-Unis

- L'écart qui existe entre le Canada et les États-Unis sur le plan du niveau de vie, qui se chiffrait à 8,4 % en 1980, s'est élargi dans les années 1980 et dans la première moitié des années 1990, pour atteindre un sommet de près de 19 % en 1997.
- Grâce à la vigoureuse performance économique du Canada au cours des cinq dernières années, l'écart a été réduit, pour s'établir à environ 15 %; il demeure toutefois notable.
- L'un des principaux défis du Canada consistera manifestement à rétrécir encore cet écart de manière à pouvoir un jour atteindre le même niveau de vie qu'aux États-Unis.

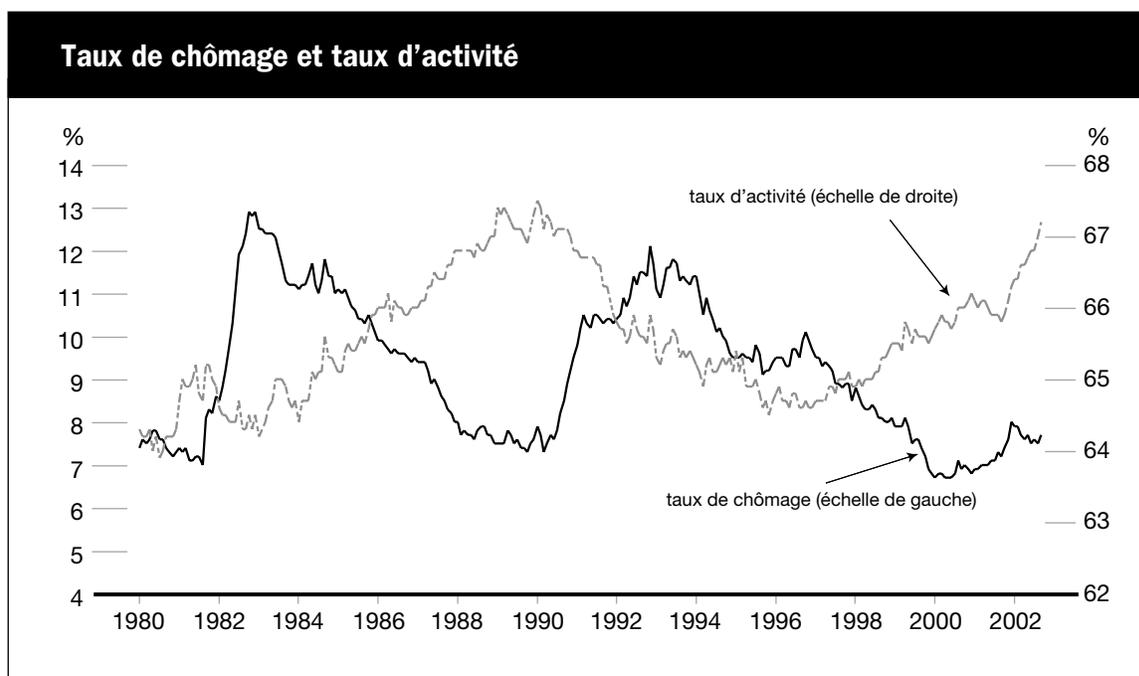
La forte croissance de l'emploi et celle de la productivité du travail ont contribué au récent rebondissement de la croissance du niveau de vie



Source : calculs du ministère des Finances basés sur des données de Statistique Canada

- Le niveau de vie peut être rehaussé en augmentant la proportion de la population active (le taux d'emploi) ou la productivité (la valeur moyenne des biens et des services produits par chaque personne qui travaille).
- Dans les années 1960 et 1970, le niveau de vie a été haussé grâce à une forte croissance de la productivité du travail et à un taux d'emploi à la hausse, alors que la génération du « baby-boom » accédait au marché du travail et que le taux d'activité des femmes augmentait sur le marché du travail.
- Dans les années 1980, la croissance de la productivité et du taux d'emploi a ralenti sensiblement. Au début des années 1990, on a assisté à une chute du taux d'emploi. La croissance du niveau de vie a donc pratiquement cessé de 1990 à 1996, les augmentations moyennes n'ayant été que de 0,3 % par année.
- La croissance du PIB réel par habitant a rebondi depuis 1997, sous l'effet d'une augmentation notable du taux d'emploi et d'une forte accélération de la croissance de la productivité du travail.

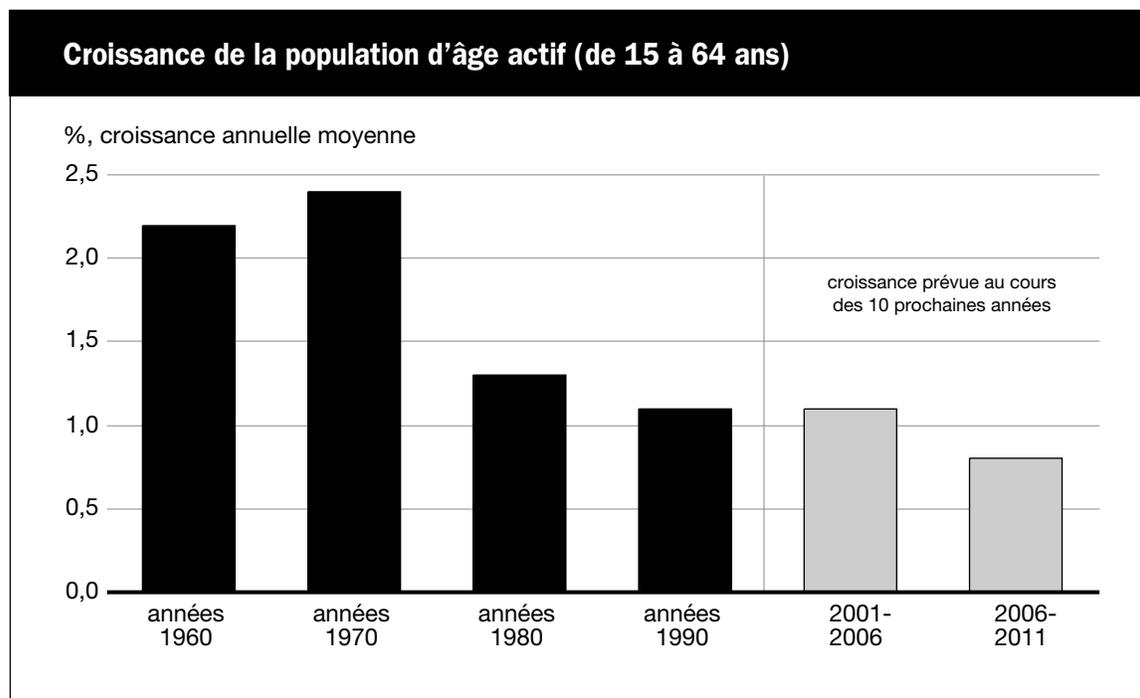
Les progrès réalisés sur le marché du travail ont permis de rétrécir l'écart du niveau de vie entre le Canada et les États-Unis au cours des cinq dernières années ...



Source : Statistique Canada

- La reprise du taux d'emploi depuis 1997 traduit une augmentation de la proportion de la population sur le marché du travail (le taux d'activité) et une baisse du taux de chômage au Canada.
 - Le taux d'activité a augmenté de 1,3 point de pourcentage de 1996 à 2001, après avoir baissé au début des années 1990. Il a continué d'augmenter en 2002, et il dépasse pour la première fois depuis 1991 le taux observé aux États-Unis.
 - Le taux de chômage annuel moyen au Canada a reculé de 2,4 points de pourcentage de 1996 à 2001, passant de 9,6 % à 7,2 %. En revanche, le taux de chômage aux États-Unis n'a baissé que de 0,6 point de pourcentage pendant la même période.
 - En 2001, il y avait 1,6 million de Canadiens de plus sur le marché du travail que cinq ans auparavant. Pendant cette période, le Canada s'est maintenu au premier rang des pays du G-7, y compris les États-Unis, au chapitre de la création d'emplois.

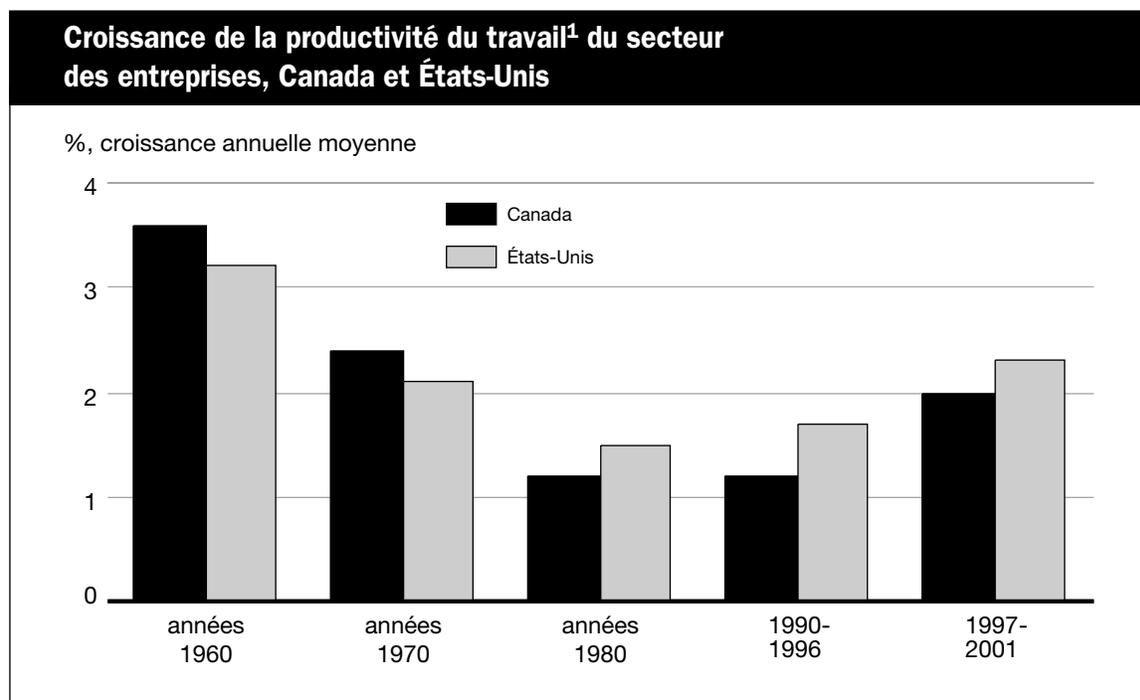
... mais le vieillissement de la population limitera la possibilité d'augmentations importantes du taux d'emploi



Source : calculs du ministère des Finances basés sur des données de Statistique Canada

- À l'avenir, il sera plus difficile pour le Canada de compter sur l'augmentation du taux d'emploi pour réaliser d'autres gains au chapitre de la croissance du niveau de vie.
 - Le taux d'activité est près de son sommet historique.
 - Le taux de chômage a diminué sensiblement et même s'il pourrait encore baisser, il est peu probable qu'il le fasse au même rythme que dans la dernière décennie. L'écart du taux de chômage séparant le Canada des États-Unis est passé de près de 5 points de pourcentage à la fin de 1996, à 2,1 points en septembre 2002.
 - La croissance de la population d'âge actif (de 15 à 64 ans), qui a constitué un facteur clé de la croissance de l'emploi global dans les années 1960 et 1970, a ralenti sensiblement depuis. Les projections démographiques indiquent que la croissance de la population d'âge actif ralentira encore à mesure que la génération du « baby-boom » atteindra l'âge de la retraite.
- La hausse du taux d'emploi ne constituera donc pas un facteur clé de la croissance du niveau de vie; l'amélioration du niveau de vie reposera principalement sur l'accroissement de la productivité.

La croissance de la productivité devra être plus rapide pour que l'écart du niveau de vie entre le Canada et les États-Unis se rétrécisse



¹ Mesurée en fonction de la production par heure travaillée.

Source : calculs du ministère des Finances basés sur des données de Statistique Canada et du Bureau of Economic Analysis des États-Unis

- Dans les années 1960 et 1970, la croissance de la productivité du travail dans le secteur des entreprises au Canada a dépassé celle des États-Unis. Elle a toutefois pris du retard dans les années 1980, et l'écart s'est élargi dans la première moitié des années 1990.
- Depuis, les taux de croissance de la productivité canadienne ont augmenté sensiblement, et ils ont presque rattrapé ceux des États-Unis malgré la poussée soudaine de la croissance de la productivité dans ce pays. La croissance de la productivité horaire moyenne du travail dans le secteur des entreprises au Canada a augmenté, pour passer de 1,2 % de 1990 à 1996 à 2,0 % de 1997 à 2001, alors qu'elle était portée de 1,7 % à 2,3 % aux États-Unis. Il subsiste toutefois un écart important entre les deux pays au chapitre de la performance de la productivité.
- Compte tenu de la possibilité plus faible d'une augmentation du taux d'emploi, la croissance de la productivité du travail au Canada devra dépasser celle des États-Unis pour que l'écart du niveau de vie qui nous sépare des Américains se resserre.

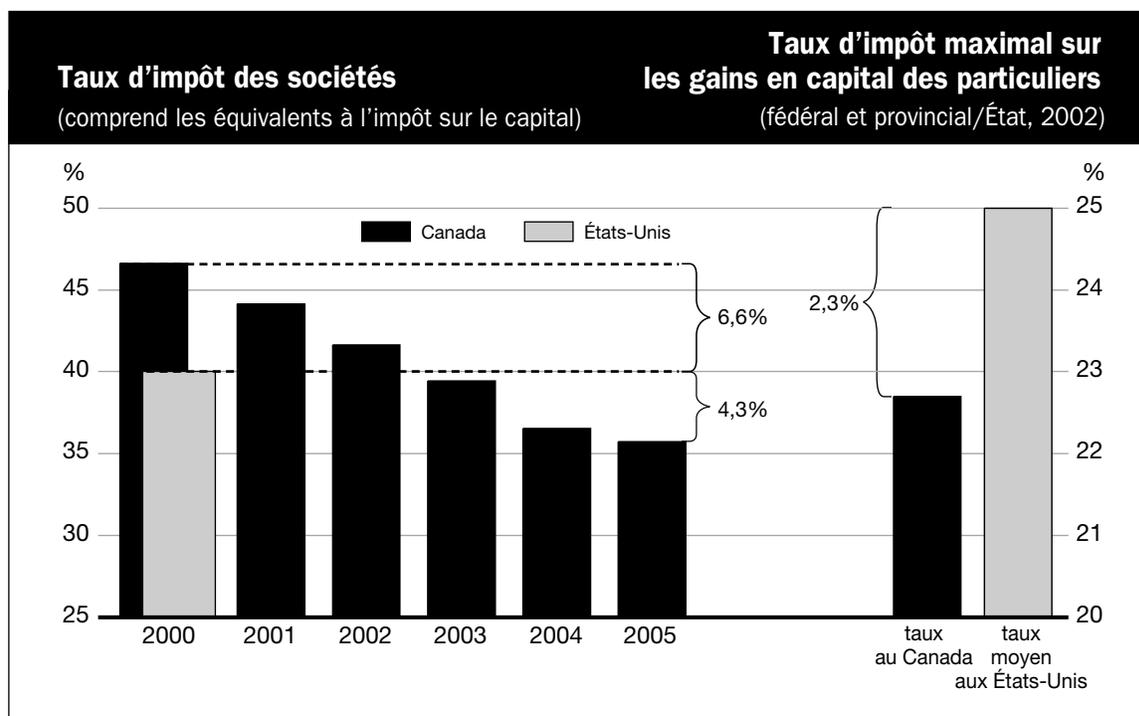
Les facteurs économiques qui ont une incidence sur la productivité

Principaux facteurs économiques

- ✓ Stabilité financière et monétaire
- ✓ Recherche et innovation
- ✓ Investissement dans le matériel et l'outillage
- ✓ Accès adéquat au financement pour les entreprises
- ✓ Ouverture au commerce et aux investissements étrangers
- ✓ Climat commercial propice

- Les entreprises canadiennes doivent être le moteur de la croissance de la productivité. La politique gouvernementale a toutefois un rôle à jouer à certains égards, afin de créer la conjoncture économique propice à la croissance de la productivité dans le secteur privé.
- Un contexte macroéconomique stable assorti de budgets équilibrés et d'un faible taux d'inflation engendre une baisse des taux d'intérêt et stimule la confiance. Cette situation favorise l'investissement, lequel constitue une importante source de croissance de la productivité.
- Quand le gouvernement soutient la recherche et l'innovation, il fournit les fonds nécessaires pour permettre aux entreprises et aux chercheurs de créer des produits, procédés et services qui augmentent leur productivité. L'accès au capital est également essentiel pour favoriser l'innovation dans les entreprises, que ce soient les nouvelles ou celles qui en sont à diverses étapes de leur développement.
- L'ouverture au commerce et aux investissements étrangers donne lieu à une plus libre circulation internationale des biens et des services, et elle permet aux Canadiens de profiter de développements technologiques à l'étranger.
- Des impôts concurrentiels et une réglementation favorable et efficace sont des facteurs qui concourent à la création d'un climat propice aux entreprises. Des impôts sur le revenu des particuliers moins élevés incitent la population à travailler, à épargner et à investir; des impôts sur les gains en capital et des impôts des sociétés moins élevés favorisent l'esprit d'entreprise et l'innovation, et stimulent l'investissement.
- Les administrations publiques ont apporté d'importantes contributions sur ce plan au Canada au cours des dernières années.

Au Canada, les récentes réductions d'impôt de 100 milliards de dollars ont créé des avantages fiscaux favorisant l'essor des entreprises



Source : ministère des Finances

- Ainsi, dans le budget de 2000 et dans l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000, le gouvernement a instauré un plan quinquennal de réduction des impôts d'une valeur de 100 milliards de dollars, soit les réductions d'impôt les plus importantes de l'histoire. Le plan de réduction des impôts annonçait d'importantes réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers et créait des avantages fiscaux pour les entreprises leur permettant de prendre de l'essor.
 - D'ici 2004-2005, l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers sera inférieur de 21 % en moyenne et de 27 % pour les familles avec enfants.
 - Avec les réductions de l'impôt provincial, le taux général moyen d'imposition des sociétés au Canada sera inférieur à celui des États-Unis en 2003, alors qu'il le dépassait de près de 7 points de pourcentage en 2000. D'ici 2005, les entreprises établies au Canada jouiront d'un avantage de 4,3 % au chapitre de l'impôt des sociétés (y compris les impôts sur le capital) par rapport à leurs homologues installés aux États-Unis.
 - Le taux marginal d'imposition maximal sur les gains en capital au Canada est maintenant inférieur au taux maximal typique des États-Unis.
 - De plus, le taux des cotisations d'assurance-emploi a été réduit de 28 %, passant de 3,07 \$ en 1994 à 2,20 \$ en 2002.
- Ces réductions des impôts augmenteront les incitatifs à travailler, à épargner et à investir, et contribueront à créer des emplois et à améliorer la performance sur le plan de la productivité.

Des facteurs sociaux peuvent appuyer une économie productive

Principaux facteurs sociaux

- ✓ Aide aux enfants et aux familles
- ✓ Assurance-maladie et santé
- ✓ Politiques sociales axées sur l'apprentissage
 - Développement de la petite enfance, de la maternelle à la 12^e année, études postsecondaires, formation en cours d'emploi
- ✓ Communautés en santé

- Les progrès réalisés sur le plan économique sont essentiels pour accroître la productivité et améliorer le niveau de vie, mais il est aussi important d'améliorer le capital social en investissant dans les ressources humaines et dans l'infrastructure qui les soutient. Ainsi, les réseaux de l'éducation et des soins de santé donnent aux Canadiens l'assurance qui leur permet de participer avec confiance à la vie économique. Ils procurent aussi aux entreprises canadiennes un avantage concurrentiel sur le marché mondial.
- Un exemple d'une bonne combinaison entre les politiques sociales et les politiques économiques, le supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE), qui constitue la contribution du gouvernement fédéral à l'initiative de la PNE (une initiative fédérale-provinciale-territoriale conjointe) et qui est une composante de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), a permis aux provinces de réinvestir les économies réalisées au chapitre de l'aide sociale dans l'amélioration des incitatifs au travail pour les familles à faible revenu avec enfants. Le soutien total accordé par le gouvernement fédéral aux familles à revenu faible ou moyen grâce à la PFCE aura passé de 5,4 milliards de dollars en 1997-1998 à 8,7 milliards en 2004-2005, soit une hausse de 3,3 milliards ou 61 %.
- Les politiques relatives à l'apprentissage permettent d'augmenter la population active et de mieux préparer les Canadiens à occuper des emplois plus exigeants sur le plan des connaissances, mais aussi plus payants. Pour mettre en œuvre ces politiques, il faut investir à toutes les étapes de la vie : développement de la petite enfance, études postsecondaires, établissements de cycle supérieur pouvant intéresser les meilleurs étudiants du monde, et programmes de formation en cours d'emploi et de mentorat permettant aux Canadiens de parfaire continuellement leurs connaissances.

- La santé de nos communautés est également un facteur clé pour attirer les personnes de talent et les investisseurs et les garder au pays. Tel qu'il est indiqué dans le discours du Trône de 2002, les villes compétitives « ont besoin non seulement d'entreprises solides, mais aussi de quartiers sûrs, non seulement d'une main-d'œuvre dynamique, mais aussi d'une vie culturelle riche et diversifiée ».
- Les objectifs d'une économie plus productive et plus vigoureuse et d'une société plus forte sont complémentaires. Le Canada devra donc réaliser des progrès sur ces deux fronts s'il veut atteindre son objectif d'améliorer le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens au cours des prochaines années.

Annexe 5

**Mise en œuvre de la comptabilité
d'exercice intégrale dans les états
financiers du gouvernement fédéral**

Faits saillants

- Depuis le milieu des années 1980, le gouvernement a apporté des modifications à ses politiques comptables pour mieux rendre compte de sa situation financière globale. Mentionnons la constatation de la plupart des passifs (par exemple, les engagements au titre des régimes de retraite des employés du secteur public), la comptabilité d'exercice pour les recettes non fiscales et la consolidation d'un certain nombre de comptes à fins déterminées. En raison de ces changements, les états financiers du gouvernement se présentent actuellement selon la comptabilité d'exercice modifiée.
- Dans le budget de février 1995, le gouvernement annonçait son intention d'adopter la comptabilité d'exercice intégrale. Il s'agissait d'une initiative lancée dans le cadre de l'Examen des programmes en vue d'accroître l'efficacité par une meilleure gestion. La vérificatrice générale du Canada a approuvé la comptabilité d'exercice intégrale qu'elle estime supérieure aux pratiques comptables actuellement en vigueur au gouvernement.
- Le gouvernement a l'intention de mettre en œuvre la comptabilité d'exercice intégrale dans le prochain budget, pourvu qu'il puisse finaliser et vérifier d'ici la fin de l'automne les montants établis selon la comptabilité d'exercice. Le Bureau du vérificateur général du Canada contribue à la vérification de ces montants. Le gouvernement vise à obtenir une assurance suffisante de la fiabilité des montants avant de procéder à la mise en œuvre officielle de la comptabilité d'exercice intégrale dans le prochain budget.
- La principale référence budgétaire du gouvernement demeure le solde budgétaire. Avec le changement de traitement comptable dans le prochain budget, ce solde sera dorénavant calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale au lieu de l'actuelle méthode de comptabilité d'exercice modifiée.

- *La présente annexe décrit la comptabilité d'exercice, explique le passage à la comptabilité d'exercice intégrale et souligne les éventuelles répercussions sur les états financiers du gouvernement. Une fois les chiffres recalculés selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, une analyse complète de la différence entre les résultats de la comptabilité d'exercice intégrale et ceux de la comptabilité d'exercice modifiée sera publiée.*

Qu'est-ce que la comptabilité d'exercice?

- Un cadre de comptabilité d'exercice donne une idée plus précise de la taille globale du gouvernement, rehausse l'imputabilité envers le Parlement et améliore le processus décisionnel et la rentabilité internes.
 - En vertu de la comptabilité d'exercice, les opérations et autres événements sont constatés dès qu'ils sont engagés, peu importe le moment où le paiement est reçu ou effectué. Les dépenses sont constatées pendant la période au cours de laquelle les biens et services sont consommés (utilisés). Ainsi, les avantages pluriannuels associés aux immobilisations sont appariés au moment où ils devraient être utilisés. Les recettes sont constatées dans la période à laquelle elles se rattachent plutôt qu'au moment où les sommes sont reçues.
- À l'heure actuelle, le gouvernement applique une version modifiée de la comptabilité d'exercice.
 - Les dépenses, à l'exception des immobilisations, de certaines prestations de retraite et de certains avantages postérieurs à l'emploi ainsi que des passifs environnementaux, sont constatées selon la comptabilité d'exercice. Autrement dit, les comptes à payer et les passifs sont constatés lorsqu'ils sont engagés et non lorsque le paiement est reçu.
 - Les immobilisations et les stocks de matières consommables sont portés aux dépenses, ou comptabilisés, en totalité dans l'année de l'acquisition. Par exemple, lorsque la Garde côtière canadienne achète un nouveau vaisseau, les coûts de ce vaisseau sont constatés lorsque la Garde côtière en prend possession. Le coût total est donc reflété à ce moment dans les états financiers du gouvernement.
 - Les recettes fiscales sont constatées selon la comptabilité de caisse. Cela signifie qu'elles sont attribuées à la période au cours de laquelle elles sont reçues. En raison de retards dans les recouvrements, de changements administratifs, etc., les recettes sont reçues après que l'événement économique, causant la hausse de ces recettes, a lieu. En conséquence, les résultats financiers de l'exercice en cours tiennent compte non seulement de ce qui est arrivé au cours du présent exercice, mais également de ce qui est arrivé au cours de l'exercice précédent.
 - Alors que les activités financières des sociétés d'État entreprises se reflètent dans le solde annuel du gouvernement depuis 1992-1993, les actifs et les passifs nets de ces entités à cette date ne sont pas inclus.
- En vertu de la comptabilité d'exercice intégrale :
 - Les immobilisations seront constatées dans les états financiers du gouvernement. Elles seront amorties en fonction de leur durée économique et ne seront plus portées aux dépenses en totalité dans l'année (les années) de l'acquisition. Par exemple, le coût d'un vaisseau acheté par la Garde côtière canadienne sera maintenant réparti selon la durée de vie utile estimative du vaisseau plutôt que porté aux dépenses en entier dans l'année de son achat. Cela permettra de mieux rendre compte du coût d'utilisation de ces actifs et de les relier aux services rendus et aux résultats obtenus pendant ces périodes.

- La constatation des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sera élargie. Par exemple, les passifs des régimes de soins de santé et des régimes de soins dentaires, l'indemnisation des accidentés du travail et les prestations d'invalidité des anciens combattants seront intégrés aux états financiers du gouvernement.
- Les recettes fiscales seront attribuées à la période au cours de laquelle elles sont gagnées et non à celle où elles sont reçues. Des retards considérables surviennent dans les rentrées entre l'événement économique donnant lieu aux recettes fiscales et le moment où ces recettes sont reçues. Les contribuables sont ainsi tenus de produire leur déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition précédente au plus tard à la fin d'avril de l'année d'imposition en cours. Il y a donc une rentrée importante de recettes au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers à la fin d'avril et au début de mai visant des obligations fiscales engagées au cours de l'année d'imposition précédente. D'avril à juin, le gouvernement émet les remboursements pour les paiements d'impôt versés en trop au cours des années précédentes. Des facteurs peuvent aussi influencer sur le flux annuel des recettes, par exemple, de nouvelles procédures de versement, des retards attribuables à des conflits de travail et des problèmes de traitement par système. En vertu de la comptabilité d'exercice, les recettes seront comptabilisées l'année où elles sont gagnées, éliminant ainsi l'écart entre les rentrées ou les déboursés en espèces et la conjoncture économique. Ces changements permettront de présenter plus fidèlement la situation financière globale du gouvernement.
- Depuis 1992-1993, le gouvernement déclare ses placements dans les sociétés d'État entreprises sur la base des coûts, une provision étant établie pour les bénéfices et pertes annuels. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés recommande que les administrations publiques comptabilisent les sociétés d'État entreprises à l'aide de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, en vertu de laquelle les bénéfices et pertes annuels et les placements du gouvernement dans ces sociétés sont pris en compte en totalité dans les états financiers du gouvernement. Même si cette modification n'aura aucun effet sur les résultats annuels, elle augmentera les actifs financiers du gouvernement du fait qu'il n'a pas constaté ces bénéfices et pertes avant 1992-1993.
- À l'heure actuelle, les passifs environnementaux ne figurent pas dans les états financiers, et les passifs relatifs aux revendications des Autochtones ne sont pas constatés intégralement. En adoptant la comptabilité d'exercice intégrale, le gouvernement changera ses politiques comptables à l'égard de ces passifs et les intégrera en totalité aux états financiers.

Raison d'être de la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice intégrale

- La comptabilité d'exercice aide les utilisateurs (législateurs, gestionnaires, planificateurs de budgets) à prendre en compte la portée des activités gouvernementales et à mieux la comprendre.
 - Les résultats financiers rendent mieux compte de la conjoncture économique et des mesures prises par le gouvernement pendant l'exercice.
 - Une présentation claire et précise permet à la population canadienne et aux législateurs de tenir le gouvernement plus entièrement responsable de la régie de ses avoirs, des coûts de ses programmes, des résultats obtenus et du respect de ses engagements financiers à court et à long termes.
 - En raison de la comptabilité d'exercice et de l'amortissement des immobilisations qui en découle, le gouvernement est tenu de prendre en compte les avantages et conséquences à long terme de l'achat d'immobilisations. Des dossiers complets des actifs seront maintenant exigés. Ces renseignements supplémentaires obligeront les ministères à tenir compte des besoins d'entretien, des politiques de remplacement appropriées ainsi que de la désignation et de l'aliénation des actifs, et à envisager les risques, par exemple, la perte en raison de vol ou de dommages.
 - La constatation des passifs (passifs environnementaux, passifs relatifs aux revendications des Autochtones, prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi) fera en sorte qu'il faudra dresser des plans pour les gérer. Les ministères devront veiller à ce que ces passifs soient gérés efficacement, d'où une responsabilité accrue. Cette approche permettra aussi de garantir que les coûts sont constatés au moment où ils sont engagés.
 - L'intégration de tous les coûts des opérations permettra de dresser un tableau complet de la rentabilité des programmes.
- Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés recommande que les instances supérieures des administrations publiques préparent leurs états financiers selon la comptabilité d'exercice intégrale.
- De nombreuses provinces ont adopté la comptabilité d'exercice intégrale de même qu'un certain nombre de gouvernements étrangers, notamment les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Royaume-Uni a fait part de son intention d'emboîter le pas.

- La vérificatrice générale du Canada appuie sans réserve l'utilisation de la comptabilité d'exercice intégrale et presse le gouvernement de la mettre en oeuvre dans les plus brefs délais. Dans ses « Observations » sur les états financiers du gouvernement de 2001-2002, elle déclare : « Je reste convaincue que la comptabilité d'exercice est supérieure aux conventions comptables actuelles du gouvernement. Elle donne une mesure plus complète de la taille du gouvernement, ce qui devrait améliorer la reddition de comptes au Parlement; elle élimine la distorsion dans la présentation des résultats financiers causée par le fait de différer le moment des encaissements ou des débours; elle est un élément essentiel des initiatives de réforme de la gestion au gouvernement. J'encourage le gouvernement à résoudre les difficultés qui retardent l'adoption de la comptabilité d'exercice et à appliquer cette méthode pour les états financiers de 2002-2003. »¹
- Le gouvernement continue d'examiner la situation et de consulter les parties intéressées afin de déterminer s'il conviendrait d'adopter aussi la comptabilité d'exercice intégrale pour le *Budget principal des dépenses* et les crédits au Parlement. Un groupe de travail a été mis sur pied à cette fin.

¹ *Comptes publics du Canada (2002)*, volume 1

En quoi cela consiste-t-il?

- Les états financiers du gouvernement résument le flux annuel des recettes et des dépenses (le solde budgétaire annuel) ainsi que l'encours des actifs et des passifs. L'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale influera sur ces deux états.

Incidence sur le solde budgétaire annuel

- La principale référence budgétaire du gouvernement, le solde budgétaire, demeure la même, sauf que ce solde sera dorénavant présenté selon la comptabilité d'exercice intégrale plutôt que selon l'actuelle comptabilité d'exercice modifiée. Il traduira ainsi plus fidèlement la conjoncture et les passifs courants.
- Les changements les plus importants seront les suivants :
 - Les dépenses annuelles ne comprendront plus les sommes dépensées pendant l'année pour les immobilisations (immeubles et équipement). Elles seront plutôt passées en charge au moment de l'utilisation. Autrement dit, le coût sera amorti en fonction de la durée économique. Cette approche se traduira par une légère amélioration du solde budgétaire annuel, toutes choses étant par ailleurs égales, puisque le rajustement au titre de l'amortissement pour les immobilisations est moins élevé, dans une certaine mesure, que les dépenses courantes en immobilisations.
 - Le solde budgétaire annuel intégrera dorénavant un plus grand nombre de passifs. Les variations annuelles de ces passifs auront un effet direct sur le solde budgétaire.
 - Même si le solde budgétaire annuel inclura les mêmes sources de recettes, les recettes fiscales comptabilisées chaque année traduiront mieux la conjoncture économique pendant l'année visée. Selon la comptabilité de caisse, d'importants retards dans les rentrées font en sorte que les recettes comptabilisées dans la période à l'étude peuvent refléter davantage ce qui s'est passé au cours de l'exercice précédent plutôt que dans l'exercice en cours. Compte tenu, par exemple, de la conjoncture différente en 2000 et en 2001, la comptabilité d'exercice des recettes fiscales devrait augmenter l'excédent budgétaire en 2000-2001, mais le réduire en 2001-2002.

Incidence sur la dette nette et le déficit accumulé (état de l'actif et du passif)

- En vertu de la comptabilité d'exercice modifiée, la dette nette et le déficit accumulé du gouvernement (somme de tous les déficits et excédents antérieurs) étaient mesurés de la même façon. Aux termes de la comptabilité d'exercice intégrale, la dette nette et le déficit accumulé ne seront plus définis de la même façon, car le déficit accumulé inclura les actifs non financiers.

- Selon la comptabilité d'exercice intégrale, la dette nette continuera de représenter l'écart entre les passifs bruts et les actifs financiers.
 - Elle sera plus complète puisque les passifs bruts comprendront une liste élargie de passifs qui augmenteront le total des passifs.
 - Les impôts à recevoir seront inscrits aux actifs financiers.
 - L'effet de ces changements devrait être en grande partie neutralisé. La dette nette aux termes de la comptabilité d'exercice intégrale pourrait être légèrement supérieure ou inférieure qu'aux termes de l'actuelle comptabilité d'exercice modifiée.
 - La dette nette est un important indicateur financier, car elle renseigne sur la mesure dans laquelle les dépenses du gouvernement au cours de l'exercice ont été couvertes par les recettes constatées pendant la même période. La dette nette continuera de figurer dans les états financiers du gouvernement.
- Le déficit accumulé comprendra les actifs non financiers.
 - Il se définira comme étant la dette nette et les actifs non financiers du gouvernement. Ainsi, il sera moins élevé que la dette nette.
- Il est encore trop tôt pour fournir des estimés quantitatifs de l'incidence de ces changements puisque le gouvernement met actuellement la dernière main aux estimations d'exercice requises.

Incidence de la comptabilité d'exercice sur la dette nette et le déficit accumulé

	(G\$)
Dette nette au 31 mars 2002	536,5
Incidence de la comptabilité d'exercice sur la dette nette	
Incidence sur les passifs	
Revendications des Autochtones	plus
Passifs environnementaux	plus
Avantages postérieurs à l'emploi	plus
Prestations de retraite	plus
Incidence sur les actifs financiers	
Impôts à recevoir nets	plus
Actifs non comptabilisés des sociétés d'État entreprises	plus
Incidence nette sur la dette nette	plus/moins 536,5
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	plus
Charges payées d'avance	plus
Stocks	plus
Déficit accumulé	moins de 536,5

Prochaines étapes

- Le gouvernement a l'intention de mettre en œuvre la comptabilité d'exercice intégrale dans le prochain budget, pourvu qu'il puisse finaliser et vérifier d'ici la fin de l'automne les montants établis selon la comptabilité d'exercice. Le Bureau du vérificateur général du Canada contribue à la vérification de ces montants. Le gouvernement vise à obtenir une assurance suffisante de la fiabilité des montants avant de procéder à la mise en œuvre officielle de la comptabilité d'exercice intégrale dans le prochain budget.
- La comptabilité d'exercice intégrale ne peut être mise en œuvre dans les états financiers et les prévisions budgétaires du gouvernement avant que les rajustements ne soient conformes aux niveaux d'assurance requis par le gouvernement. Une fois cette assurance établie, le gouvernement préparera un document dans lequel il présentera les résultats financiers de 2001-2002 selon les deux méthodes de comptabilité.
- Habituellement, les grands changements apportés aux politiques comptables donnent lieu au redressement des chiffres déjà publiés. Par conséquent, les estimations actuelles des exercices précédents seront redressées pour rendre compte de l'incidence de ces changements.